

Les *Cahiers*
de l'IREF

IREF

Institut

de recherches

et d'études

féministes

www.iref.uqam.ca

Louise
Brossard

TROIS PERSPECTIVES LESBIENNES FÉMINISTES
ARTICULANT LE SEXE, LA SEXUALITÉ
ET LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE :

Rich, Wittig, Butler

n° 14

UQÀM
Université du Québec à Montréal

Louise Brossard

**TROIS PERSPECTIVES LESBIENNES FÉMINISTES ARTICULANT LE SEXE,
LA SEXUALITÉ ET LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE :
RICH, WITTIG, BUTLER**

Prix de publication du meilleur mémoire de maîtrise

Concentration en études féministes

Année 2004

LES CAHIERS DE L'IREF présentent une série de documents inédits dans le but explicite de contribuer au développement des connaissances et de la recherche féministes.

Les manuscrits publiés sont soumis à un comité de lecture.

Distribution : **Institut de recherches et d'études féministes**

Université du Québec à Montréal
Téléphone : (514) 987-6587
Télécopieur : (514) 987-6742
Courriel : iref@uqam.ca
Commande par Internet : www.iref.uqam.ca
COOP-UQAM librairie
Pavillon Judith-Jasmin, local J-M205
Téléphone : (514) 987-3333
Télécopieur : (514) 987-8518

Adresse postale :
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec
Canada H3C 3P8
Adresse géographique :
Pavillon Berri, local WB-3200
500, boulevard René-Lévesque Est
Montréal

Institut de recherches et d'études féministes
Dépôt légal : 4^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN 2-922045-22-6

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteures et auteurs.

Traduction libre des citations de langue anglaise : Julie Brunet

Ce cahier est en partie financé par le Fonds Anita-Caron. Nous remercions les donatrices et donateurs qui contribuent à la réalisation de cette publication.

Couverture : Mardigrafé inc.

Table des matières

Remerciements	ix
Résumé	xi
Chapitre I	
Introduction : objet, question de recherche et cadre théorique	
1.1 Définition de l'objet et question de recherche	1
1.2 Des théories issues des mouvements féministe, lesbien et <i>queer</i>	2
1.2.1 Les années 1970-1980	2
1.2.2 Les années 1990	6
1.3 Présentation des trois auteures mises à l'étude.....	9
1.3.1 Adrienne Rich (1929-...)	10
1.3.2 Monique Wittig (1935-2003)	11
1.3.3 Judith Butler (1956-...)	12
1.4 Définition des concepts	13
1.4.1 Le sexe	13
1.4.2 Le genre	14
1.4.3 Les rapports sociaux de sexe ou le patriarcat	15
1.4.4 L'hétérosexualité	18
1.5 Une perspective féministe matérialiste postmoderniste	18
1.5.1 La division sexuelle du travail	19
1.5.2 Le sexage : un concept d'appropriation du corps des femmes	21
1.5.3 L'hétérosexualité et la division sexuelle du travail ou l'hétéropatriarcat	23
1.5.4 La catégorie « femme » : ni substrat, ni identité commune	24
1.6 Méthodologie	26
1.6.1 Dimension principale et thématiques récurrentes	27
1.6.2 Plan de la recherche	27
Chapitre II	
Rich : La contrainte à l'hétérosexualité et le continuum lesbien	
Première partie : la pensée de Rich	
2.1 La contrainte à l'hétérosexualité	29
2.2 L'existence lesbienne	33
2.3 L'identification aux femmes et le continuum lesbien	34
Deuxième partie : les débats engagés par Ferguson, Chamberland et Turcotte	
2.4 Contrainte à l'hétérosexualité, existence lesbienne et continuum lesbien : des concepts questionnés	36
2.4.1 Aperçu des débats dans les années 1980	36
2.4.2 Un débat qui se poursuit dans les années 1990	38

Troisième partie : ébauche de synthèse critique

2.5	Les thèses de Rich : une contribution à la fois importante et problématique	41
2.5.1	L'institution de l'hétérosexualité : plus qu'un mécanisme de la domination masculine	41
2.5.2	L'existence lesbienne : plus qu'une question d'identité, une question de position sociale	43

Chapitre III

Wittig : les catégories « femme » et « homme » et la construction de la différence

Première partie : la pensée de Wittig

3.1	Le contrat social hétérosexuel	47
3.2	Les catégories de sexe et la différence	48
3.3	Les classes de sexe et leur abolition	50
3.4	Les lesbiennes ne sont pas des femmes	52

Deuxième partie : les débats engagés par Turcotte, de Lesseps et Jackson

3.5	Rich et Wittig : deux courants du lesbianisme féministe	54
3.6	Les principaux débats entre les féministes radicales et les lesbiennes radicales	57
3.6.1	L'hétérosexualité : système ou composante du patriarcat ?	57
3.6.2	De Lesseps : le désir et la sexualité ne constituent pas des choix politiques	59
3.6.3	Jackson : l'hétérosexualité, une institution qu'on se doit de critiquer	62
3.7	Le sujet comme acteur social	63

Troisième partie : ébauche de synthèse critique

3.8	Les classes de sexe et la notion de différence : une contribution majeure de Wittig	66
3.9	L'hétérosexualité : une institution à prendre au sérieux	67
3.10	Distinguer l'institution de la pratique hétérosexuelle	67
3.11	Le lesbianisme : un choix qui positionne les sujets lesbiens	69
3.12	L'abolition des catégories de sexe : un horizon atteignable ?	71

Chapitre IV

Butler : la transgression des genres

Première partie : la pensée de Butler

4.1	Retracer la généalogie des catégories de sexe, de genre et de désir	73
4.2	La matrice hétérosexuelle	75
4.2.1	Cohérence entre le sexe, le genre et le désir	76
4.2.2	La performance de genre, la répétition et l'exclusion	77
4.3	La notion de genre : une reconduction de la binarité du sexe	78
4.3.1	Le sexe produit par le genre	79
4.3.2	Rompre le lien de causalité entre le sexe et le genre	80
4.4	Des critiques du sujet « femme » soutenu par le féminisme	81
4.4.1	L'impossibilité d'un sujet véridique	81
4.4.2	Ni identité commune, ni patriarcat universel	82

4.5	Une politique féministe postmoderniste	83
4.5.1	Un sujet indéfini	83
4.5.2	Une stratégie de coalitions	84
4.5.3	La résistance au pouvoir : le déplacement, la resignification et la subversion	85
4.6	Wittig : une matérialiste qui oscille entre le constructivisme discursif du sexe et la conception humaniste du sujet	89
4.6.1	La construction des catégories de sexe et de l'hétérosexualité	89
4.6.2	la transcendance du sujet lesbien	92
4.6.3	L'hétérosexualité : un système totalisant à renverser	93

Deuxième partie : les débats engagés par Hennessy, Chamberland et Turcotte

4.7	Hennessy : une critique féministe matérialiste postmoderniste	96
4.7.1	Le féminisme matérialiste postmoderniste selon Hennessy	97
4.7.2	La pensée de Butler : une contribution importante qui se butte à la limite du discursif	99
4.7.3	La division sexuelle du travail : un élément central de la construction de la différence sexuelle et de l'hétérosexualité	101
4.7.4	Le capitalisme et le patriarcat : des totalités sociales qui ne sont pas universalistes	104
4.7.5	Les limites d'une résistance culturelle localisée	106
4.8	Un débat qui perce timidement mais sûrement au Québec francophone	107

Troisième partie : ébauche de synthèse critique

4.9	Une approche résolument anti-essentialiste	113
4.9.1	Le sexe lui-même est construit	113
4.9.2	Un sujet postmoderne sans substrat, à la fois libre et contraint	114
4.10	Des rapports de pouvoir structurants et institués en système	116
4.10.1	Une réduction du social au discursif	116
4.11	Une stratégie d'ouverture qui se limite à des transformations symboliques	120
4.12	Un féminisme matérialiste à ne pas confondre avec le marxisme	120

Chapitre V

	Quelques pistes de réflexion pour le mouvement féministe québécois	125
5.1	Trois féministes qui ont pensé théoriquement et politiquement l'hétérosexualité	126
5.1.1	L'hétérosexualité : un fait construit sur le mode hiérarchique	126
5.1.2	Des politiques féministes qui découlent d'un cadre théorique	127
5.2	L'hétérosexualité : une dimension à inclure dans l'analyse des rapports sociaux de sexe	128
5.2.1	Un mouvement féministe toujours réticent à prendre l'hétérosexualité comme objet d'analyse	130
5.3	Le sexe et le désir traversés par le social	132
5.3.1	Une différence ou une hiérarchie ?	135

5.4	Les politiques identitaires	138
5.4.1	S'intéresser au rapport de domination entre les sexes duquel découle la différence sexuelle	139
5.4.2	Et la liberté... ..	142
5.4.3	Un « nous » fictif et exclusif	143
5.4.4	Prioriser les stratégies qui ébranlent les rapports de pouvoir	145
5.4.5	Viser les « alliances conflictuelles »	148
	Références bibliographiques	151

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement Jocelyne Lamoureux, ma directrice de mémoire, professeure de sociologie à l'UQAM, qui a su m'offrir un encadrement rigoureux et souple me permettant de suivre mes intuitions, mes intérêts et mes affiliations théoriques. Je tiens également à remercier les professeures qui m'ont soutenue, d'une manière ou d'une autre, tout au cours de ma démarche. Je pense particulièrement à Anita Caron, professeure émérite à l'UQAM ; à Sylvie Morel, professeure en relations industrielles à l'Université Laval et à Micheline De Sève, professeure de sciences politiques à l'UQAM. Enfin, je tiens à souligner l'importance de l'Institut de recherches et d'études féministes, l'IREF, sans qui mon passage à l'UQAM n'aurait pas été aussi riche. J'ai une pensée toute particulière pour Lorraine Archambault qui en est la coordonnatrice.

Je remercie chaleureusement Line Chamberland, professeure en sociologie au Collège de Maisonneuve, associée à l'IREF et aussi militante lesbienne ; Louise Turcotte, militante lesbienne et auteure de plusieurs textes sur la question et Colette St-Hilaire, professeure de sociologie au Collège Edouard-Montpetit, qui ont toutes trois accepté, avec une grande générosité, de me rencontrer et de commenter mes travaux. Elles ont, chacune à leur façon, contribué à l'enrichissement de mes connaissances.

Mes pensées vont également à mes amies et parents qui m'ont encouragée et soutenue tout au long de mes études. Merci à France Boucher, mon amie fidèle, pour son amitié indéfectible, ses encouragements, la confiance qu'elle me porte et sa patience à lire et relire les multiples versions de mon mémoire. Merci à Anick Druelle qui a su raviver ma soif de savoir et de connaissances ainsi que ma passion pour la réflexion politique et la recherche. Je lui dois en partie ma décision d'entreprendre des études de maîtrise. Enfin, je remercie mes parents : ma mère qui aurait été, j'en suis certaine, fière de sa fille et mon père qui, en son nom et en mémoire de ma mère, m'a offert son support.

Résumé

À la fin des années 1970, des théoriciennes féministes développaient la perspective selon laquelle l'hétérosexualité est une construction sociale traversée par des rapports de pouvoir, notamment, des rapports hiérarchiques entre les sexes. Plutôt que d'y voir la simple expression d'une nature biologique, l'hétérosexualité est considérée sous un angle politique, c'est-à-dire comme un phénomène façonné historiquement par des rapports sociaux.

Notre recherche s'intéressera principalement aux théories de trois auteures féministes, Adrienne Rich, Monique Wittig et Judith Butler, qui ont politisé l'hétérosexualité en articulant, de façon différente, le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe. Le choix des auteures mises à l'étude fut guidé, entre autres, par le fait qu'elles sont toutes trois reconnues comme des figures marquantes ayant influencé tantôt le champ des études féministes, lesbiennes et gaies et *queer*. De plus, leur pensée respective nous intéresse particulièrement pour leur contribution novatrice et heuristique au champ des études féministes. À ce titre, il nous semble important de susciter l'intérêt des mouvements féministes québécois pour les théories développées par ces trois auteures. Plus précisément, nous tenterons de répondre à la question suivante : quelles pistes de réflexion peut-on dégager à partir des théories sur l'hétérosexualité développées par Rich, Wittig et Butler pour questionner et enrichir notre compréhension des rapports sociaux de sexe ?

Ce mémoire se divise en cinq chapitres. Le premier chapitre présente l'objet et la question de recherche ainsi que le cadre théorique dans lequel nous nous situons. Les trois chapitres suivants sont consacrés à la pensée de chacune des auteures mises à l'étude, soit, dans l'ordre, Adrienne Rich (chapitre II), Monique Wittig (chapitre III) et Judith Butler (chapitre IV). Enfin, le chapitre V présente trois dimensions discutées tout au long de ce travail et sur lesquelles il nous semble impératif d'interpeller le mouvement féministe. Il s'agit de la construction de l'hétérosexualité et des catégories de sexe ainsi que les questionnements soulevés par l'adoption de politiques identitaires. Ce mémoire portera donc principalement sur des questions théoriques se situant dans le champ des études féministes.

Mots clés : sexe, genre, féminin, femme, féminisme, féministe, rapports sociaux de sexe, catégories de sexe, patriarcat, contrainte à l'hétérosexualité, institution, lesbianisme, continuum lesbien, identité, lesbienne, homosexualité, queer, différence, performativité, matrice hétérosexuelle.

Chapitre I

Objet, question de recherche et cadre théorique

1.1 Définition de l'objet et question de recherche

À la fin des années 1970, des théoriciennes féministes développaient la perspective selon laquelle l'hétérosexualité est une construction sociale traversée par des rapports de pouvoir, notamment des rapports hiérarchiques entre les sexes. Plutôt que d'y voir la simple expression d'une nature biologique, l'hétérosexualité est considérée sous un angle politique, c'est-à-dire comme un phénomène façonné historiquement à travers des rapports sociaux. Au cours des années 1990, un tout nouveau courant, le *queer* — issu à la fois des études féministes, lesbiennes et gaies et du postmodernisme — a poursuivi la réflexion sur l'hétérosexualité en questionnant les fondements épistémologiques sur lesquels se basaient les théories développées au cours des décennies précédentes. Les différents travaux entrepris autour de l'hétérosexualité depuis la fin des années 1970 ont donné naissance à une multitude de théories qui se distinguent nettement les unes des autres.

Notre recherche s'intéressera principalement aux théories de trois auteures féministes, Adrienne Rich, Monique Wittig et Judith Butler, qui articulent de façon différente le sexe, l'hétérosexualité et les rapports sociaux de sexe. Elles sont toutes trois reconnues comme des figures marquantes ayant influencé tantôt le champ des études féministes, lesbiennes et gaies ou *queer*. Leurs pensées respectives nous intéressent particulièrement pour leur contribution novatrice et heuristique au champ des études féministes. Plus précisément, nous tenterons de répondre à la question suivante : quelles pistes de réflexion peut-on dégager à partir des théories sur l'hétérosexualité développées par Rich, Wittig et Butler pour questionner et enrichir notre compréhension des rapports sociaux de sexe ?

Ce mémoire portera donc principalement sur des questions théoriques se situant dans le champ des études féministes. Par ailleurs, nous montrerons, dans la section suivante, comment les théories ayant pour objet l'hétérosexualité ont émergé et se sont incarnées au sein des mouvements québécois féministe, lesbien et *queer*. Nous présenterons ensuite brièvement les trois auteures mises à

l'étude, une définition de certains concepts utilisés dans cette recherche, le cadre théorique dans lequel nous nous situons, la méthodologie utilisée et la forme sous laquelle nos travaux seront présentés.

1.2 Des théories issues des mouvements féministe, lesbien et *queer*

1.2.1 Les années 1970-1980

Au début des années 1970 les mouvements féministe, homosexuel et de gauche ont fortement questionné les normes sexuelles et les rôles traditionnels assignés à chacun des deux sexes. Ce sera dans ce contexte politique effervescent que des féministes — pour la plupart lesbiennes comme Rich et Wittig — pensent la sexualité — tant l'hétérosexualité que le lesbianisme — en termes de rapports sociaux de sexe. S'inspirant de leur double condition de lesbiennes et de femmes opprimées, elles analysent l'hétérosexualité comme une institution contraignante servant à maintenir les femmes dans un rapport de sujétion aux hommes. Si ces théories novatrices sur l'hétérosexualité et le lesbianisme ont été alimentées par le féminisme, le mouvement féministe de la deuxième vague¹ ne leur aurait pas accordé toute l'importance requise.

D'une part, soutient Lamoureux, le mouvement féministe de cette époque réduisait la sexualité — notamment le lesbianisme — à une simple question de préférence sexuelle et traitait la question lesbienne principalement « sous un angle culturel » (1998 : 174-175). D'autre part, il était difficile d'inscrire à l'ordre du jour des agendas féministes de l'époque les préoccupations et les revendications qui concernaient précisément les lesbiennes. Hildebran rappelle combien il était difficile pour les lesbiennes de parler de leurs conditions au sein du mouvement féministe alors qu'elles étaient fort nombreuses à y militer :

Plusieurs [lesbiennes] avaient de la difficulté à parler du lesbianisme à l'intérieur des collectifs féministes où elles militaient. Selon une narratrice : « C'était très difficile parce que les féministes étaient constamment accusées d'être lesbiennes ». Une deuxième informatrice,

¹ Le mouvement féministe des années 1970 et 1980 est qualifié de « deuxième vague », la « première vague » étant celle de la première partie du XX^{ème} siècle où la revendication du droit de vote des femmes était à l'avant-scène.

active dans un autre regroupement, se souvient de son côté du lourd silence qui a régné dans la salle après qu'elle eut déclaré être lesbienne. Ces lesbiennes vivaient donc un premier paradoxe : profondément impliquées dans le mouvement féministe, elles ne pouvaient y faire état de leur propre situation ni y mener des luttes afférentes, d'où l'énergie qu'elles ont déployée à créer la Coop [la Coop-femmes, un organisme créé en 1977 par et pour les lesbiennes] (1998 : 225-226).

En introduction à l'ouvrage portant sur l'histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal qu'ils ont co-dirigé, Demczuk et Remiggi, notent que la condition homosexuelle était secondarisée au sein des mouvements féministe et de gauche durant la décennie des années 1970 :

On constate donc que la visibilité des lesbiennes et des gais ainsi que la légitimité de leurs revendications posaient toujours problème [notamment au sein des mouvements féministe et socialiste], même en cette période [entre 1969 et 1982] charnière où, grâce aux efforts des communautés naissantes, est ajouté à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne un article interdisant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (1998 : 16).

Par ailleurs, les perspectives développées par les lesbiennes n'étaient pas mieux accueillies dans les milieux homosexuels. Demczuk et Remiggi notent la faible proportion de lesbiennes au sein des associations homosexuelles et le peu de visibilité qu'on leur accordait. Par exemple, ce ne sera qu'en 1982 que l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec décidera d'ajouter à son sigle le terme « lesbiennes » (1998 : 20-21). Escoffier et Chamberland s'entendent également pour dire que le champ naissant des études sur les homosexualités, en Amérique du Nord dans les années 1970, portait essentiellement sur des questions touchant les gais (Escoffier, 1992 : 13). Selon Chamberland, les conclusions tirées de ces études étaient appliquées aux lesbiennes alors que leur échantillonnage était composé principalement de gais. Les différences entre les pratiques des lesbiennes et des gais et les mécanismes sociaux utilisés pour réguler leur sexualité respective ont été gommés, contribuant ainsi à invisibiliser les lesbiennes (Chamberland, 1996 : 21).

Face à la discrimination dont elles sont victimes, tant dans l'ensemble de la société que dans les milieux féministes et gais, les lesbiennes sentent le besoin de se regrouper et de créer des espaces où elles pourront discuter librement de leurs préoccupations et réalités. Au cours des années 1980, une multitude de réseaux dirigés par et pour les lesbiennes voient le jour : des *Journées de visibilité lesbienne* sont organisées à chaque année, à Montréal, de 1982 à 1992, des organisations culturelles, des revues et émissions radiophoniques, des services destinés aux lesbiennes se mettent sur pied

(Demczuk et Remiggi, dir., 1998 : 16 ; Lamoureux, 1998 : 175 ; Bourque, 1998). Les groupes et associations se diversifient et offrent des programmations tant à caractère culturel que politique. La Coop-Femmes, par exemple — première association francophone pour lesbiennes créée en 1976 (Hildebran, 1998 : 219-220) — organisera principalement des activités sociales pour lesbiennes leur permettant de se rencontrer et de créer des solidarités (Hildebran, 1998 : 225). Par ailleurs, la collective *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, qui créa en 1982 la revue du même nom, se voulait d'abord et avant tout un lieu de réflexion pour penser la signification politique du lesbianisme (Lamoureux, 1998 : 180). Se définissant comme une « revue d'échange, d'information et de réflexion politique avec une emphase sur le lesbianisme radical »², elle était destinée aux lesbiennes seulement afin de s'assurer que « les politiques du lesbianisme s'élaborent entre lesbiennes »³. Bref, selon Lamoureux, cette période d'effervescence aura contribué à constituer une communauté lesbienne francophone diversifiée (1998 : 181).

Plusieurs auteures s'entendent pour dire que les militantes lesbiennes de cette époque étaient pour la plupart féministes, mais toutes ne partageaient pas la même vision. Pour l'essentiel, on peut identifier deux courants politiques principaux : la perspective lesbienne radicale et la perspective lesbienne féministe (Lamoureux, 1998 : 180). La tendance lesbienne radicale s'est développée au Québec autour de la collective et de la revue *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*. Selon Louise Turcotte, le lesbianisme radical québécois aurait pris forme à partir du moment où des lesbiennes ont questionné leur invisibilité au sein du mouvement féministe et ont conceptualisé, en s'inspirant de Wittig, « l'hétérosexualité en tant que système politique » (1998 : 365). Qualifiant l'approche théorique de ce courant, Turcotte dira :

[...] le lesbianisme radical québécois se veut un courant d'analyse politique de l'appropriation des femmes qui se différencie de la théorie féministe par la place centrale qu'il accorde à l'hétérosexualité. [...] Son objectif principal est de révolutionner les structures hétérosociales ; on lutte ici pour une société où les catégories « hommes » et « femmes » seront abolies et non renforcées [...] (Turcotte, 1998 : 374-375).

² *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, vol. 1, no. 1, juin 1982.

³ *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, no. 19, mars 1988 : 41.

Pour sa part, le courant du lesbianisme féministe insistera sur le fait que le sort des lesbiennes est intimement lié à celui de l'ensemble des femmes et que, par conséquent, les unes et les autres doivent unir leurs luttes (Lamoureux, 1998 : 181). Contrairement aux lesbiennes radicales qui ont préféré se concentrer uniquement dans la constitution d'un mouvement autonome de lesbiennes, les lesbiennes féministes continueront à s'impliquer au sein du mouvement féministe tout en contribuant à la naissance du mouvement de lesbiennes (Lamoureux, 1998 : 178 et 181 ; Hildebran, 1998 : 226). Cela dit, ces dernières demeureront critiques face au féminisme, notamment quant à sa perte de radicalité et à sa difficulté de penser politiquement le lesbianisme (Lamoureux, 1998 : 181). La tenue d'un atelier organisé en novembre 1983 par la revue *Des luttes et des rires de femmes* ayant pour titre « Lesbiennes et encore féministes » constitua un événement rassembleur pour les lesbiennes partageant cette même vision. Selon Turcotte, cette orientation s'inspire grandement de Rich pour qui les lesbiennes font partie d'un large continuum de femmes qui luttent contre le patriarcat (1998 : 373). Selon cette militante, les divergences entre le lesbianisme féministe et le lesbianisme radical sont en quelque sorte le reflet des distinctions fondamentales entre les théories de Rich et de Wittig (1998 : 373).

En bout de piste, selon Turcotte et Lamoureux, si la communauté lesbienne a, par le biais de ces réseaux autonomes, développé des perspectives féministes singulières et nouvelles, elle aura plus ou moins réussi à questionner le mouvement féministe de l'intérieur. Turcotte soutient que le questionnement du féminisme s'est fait, au Québec, entre lesbiennes :

Au Québec, les lesbiennes qui s'identifiaient alors comme féministes radicales n'ont pas eu de confrontations aussi directes [qu'en Europe] publiquement du moins, avec la tendance hétérosexuelle du mouvement des femmes. En fait, la remise en question du féminisme et de la présence lesbienne dans ses rangs s'est surtout faite entre lesbiennes à l'intérieur de la Coop-Femmes, un organisme fondé à Montréal en 1976. Plusieurs de ses membres étaient très actives dans le féminisme et ne voyaient pas la nécessité de s'organiser en dehors de ce mouvement. [...] [De leur côté], les lesbiennes radicales du Québec n'ont pas engagé avec le mouvement féministe des débats publics sur l'hétérosexualité ; elles ont cherché plutôt à constituer un mouvement politique de lesbiennes (1998 : 366-367).

Tout en reconnaissant que les débats sur l'hétérosexualité ont essentiellement eu lieu entre lesbiennes, Lamoureux soutient que ces échanges n'ont pas donné lieu à un mouvement politique organisé :

La présence de ces deux positions politiques se réclamant chacune du lesbianisme a rendu possible la rencontre « Si la chicane vous intéresse », organisée par plusieurs groupes lesbiens en novembre 1984. Les points de vue radical et féministe ont pu s’y confronter sans qu’il en résulte grand-chose sur le plan de l’action politique. En fait, l’émergence d’une tentation séparatiste⁴ a introduit une nouvelle dynamique ainsi qu’une volonté de théoriser certains aspects du vécu sans aboutir pour autant à un mouvement politique autonome, et ce malgré la multiplication des espaces lesbiens, principalement dans la première moitié des années 1980 (1998 : 181).

D’autre part, Lamoureux conclut que la tendance séparatiste lesbienne a privé le mouvement féministe de contributions plus critiques concernant, entre autres, la construction sociale de l’hétérosexualité, de la masculinité et de la féminité (1998 : 181 ; 1986 : 152). Le défi politique qui attend la communauté lesbienne serait, selon elle, de :

[...] penser et [...] mettre en pratique [...] une définition de la politique lesbienne nous permettant d’établir le dialogue, sans aboutir forcément au consensus, selon nos propres bases et en fonction de nos propres priorités pour en finir avec l’hétérosexisme (Lamoureux, 1998 : 183).

1.2.2 Les années 1990

Au cours des années 1990, sous la pression de lesbiennes, le mouvement féministe québécois intégrera graduellement certaines revendications les concernant. Dans un premier temps, on constatera l’absence des préoccupations portées par les lesbiennes. Dans la publication faisant état du bilan des célébrations du 50^e anniversaire du droit de vote des Québécoises⁵ tenues en 1990, on peut lire sous la rubrique « Un certain silence... » :

La double discrimination n’est elle aussi soulevée que par quelques groupes, qui s’intéressent à la discrimination associée à certaines caractéristiques physiques, sociales ou ethniques. Mais aucun groupe n’examine en profondeur la double discrimination associée au lesbianisme, par exemple. La thématique du lesbianisme, et plus particulièrement celle du lesbianisme radical,

⁴ Lamoureux ajoute cette note de bas de page : « Je parle ici de tentation séparatiste parce que, sur le plan des principes, celles qui se définissent comme lesbiennes radicales revendiquent un mouvement lesbien autonome ; en pratique toutefois, les ponts n’ont jamais totalement été coupés avec le mouvement féministe. De plus, il n’y a pas eu, à mon avis, de rupture entre les lesbiennes radicales, féministes et culturelles, comme le démontre leur participation aux Journées de visibilité. En outre, un certain nombre de lesbiennes radicales ont abandonné toute intention séparatiste au début des années 1990, y compris sur le plan des principes. » (1998 : 185, note 28).

⁵ *Femmes en tête. De travail et d’espoir. Des groupes de femmes racontent le féminisme*. Voir référence complète en bibliographie.

qui a marqué de façon significative l'évolution du mouvement des femmes ici comme ailleurs, est singulièrement absente du présent bilan (1990 : 173).

En juin 1995, au moment de l'imposante mobilisation des mouvements de femmes québécois autour de la *Marche des femmes « Du pain et des roses »*, initiée et coordonnée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), aucune revendication concernant les lesbiennes n'apparaîtra. Un petit groupe de lesbiennes radicales ont, à cette époque, fait état de cette absence et ont convoqué une rencontre dont l'objectif était d'établir des stratégies visant à introduire une dixième revendication⁶ au programme de la *Marche des femmes « Du pain et des roses »*. Un dépliant distribué lors de certaines mobilisations féministes explicitait la teneur de cette dixième revendication⁷ :

La 10^e revendication est la révision globale du système hétérosexuel. Ce système est d'abord et avant tout un système socio-économique basé sur l'exploitation de la classe des femmes par la classe des hommes et qui par le service obligatoire de l'hétérosexualité nie l'existence des lesbiennes. Ce système réduit actuellement de plus en plus les conditions matérielles d'existence des femmes à l'intérieur de l'hétérosexualité, mais il a aussi des conséquences désastreuses sur la vie individuelle et collective des lesbiennes (1995 : 1).

L'absence de revendications concernant les lesbiennes dans la plate-forme de la *Marche des femmes « Du pain et des roses »*, fut également critiquée par les militantes lesbiennes au sein même de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Désireuse de corriger cette erreur, la FFQ se dota, en octobre 1995, d'un *comité pour la reconnaissance des lesbiennes*. Celui-ci s'est donné comme objectifs la sensibilisation des membres de la FFQ et la participation à des luttes visant l'élimination des discriminations à l'égard des lesbiennes au Québec⁸. Depuis la formation de ce comité, la FFQ s'est résolument engagée à défendre les droits des lesbiennes. En 2000, dans le cadre de la *Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes en l'an 2000*, elle a intégré deux revendications⁹

⁶ La plate-forme de la *Marche des femmes « Du pain et des roses »* en 1995 contenait neuf revendications. C'est pourquoi ce groupe faisait référence à une dixième revendication.

⁷ *La 10^e revendication ou La riposte des lesbiennes à la pauvreté*.

⁸ <http://www.ffq.qc.ca/presentation/comite-lesb-1998.html> 20 janvier 2003.

⁹ Les deux revendications étaient les suivantes : « Que l'ONU et les États de la communauté internationale reconnaissent formellement, au nom de l'égalité de toutes les personnes, que l'orientation sexuelle ne doit priver personne du plein exercice des droits prévus dans les instruments internationaux que sont : la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Que soit adoptée dans les plus brefs délais la possibilité du droit d'asile pour les personnes victimes de discrimination et de persécution en raison de leur orientation sexuelle. Dans le présent document, les termes orientation sexuelle et lesbienne sont employés dans le sens que leur accorde le gouvernement du Canada (1998). « L'orientation sexuelle est définie en fonction du sexe des personnes (hommes, femmes ou les

ayant trait à la violence et à la discrimination liées à l'orientation sexuelle¹⁰. En 2002, la FFQ s'est jointe à la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe pour réclamer le droit des lesbiennes et des gais à s'unir légalement.

Cet appui récent aux revendications des lesbiennes par le mouvement féministe québécois n'est certainement pas étranger à la montée du mouvement pour la reconnaissance de droits juridiques aux personnes homosexuelles (Demczuk et Remiggi, dir., 1998 : 403 ; Turcotte, 1998 : 390). L'intensification des mobilisations autour de l'accès à l'institution du mariage aux gais et lesbiennes ainsi que la reconnaissance de l'homoparentalité¹¹ dénote une priorisation de la lutte pour l'obtention de droits égaux par une partie importante du mouvement homosexuel.

Parallèlement à ces luttes pour des droits égaux, un tout nouveau courant, le *queer* — initié principalement aux États-Unis et largement influencé par les travaux de Judith Butler, notamment son ouvrage *Gender Trouble* (1990), et d'Eve Sedgwick (1990)¹² — influencera les mouvements féministe et homosexuel québécois. Si la littérature scientifique québécoise fait peu état du développement de ce courant au Québec, différent-e-s auteur-e-s — dont Turcotte, Lamoureux, Higgins, St-Hilaire — font toutefois mention de son apparition dans les années 1990. Dans un article où il brosse un tableau des « différentes "générations" de militants et intellectuels gais à Montréal », Higgins soutient que l'identité *queer* s'est développée à partir du moment où « des transgénrés et des bisexuels demandent à être reconnus dans les groupes étudiants des universités anglophones » (1998 : 126). Les jeunes gais voulaient, selon l'auteur, rompre avec la dichotomie entre les visions essentialistes et constructivistes de l'identité sexuelle et représenter « [...] sous une même bannière toutes les identités liées à la différence sexuelle » (1998 : 125). On peut donc

deux) pour lesquelles nous éprouvons de l'attirance et de l'affection, tant physique qu'émotionnelle ». « Lesbienne désigne une femme qui éprouve de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelle que physique, pour les femmes ». Gouvernement du Canada (1998). *À la recherche de son identité sexuelle. Faire les premiers pas*. Ottawa : Santé Canada ». www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/di_lesbi/di_01.html, 16-12-02

¹⁰ La FFQ a également proposé que ces deux revendications soient incluses dans la plate-forme internationale de la *Marche mondiale des femmes en l'an 2000* présentée à l'ONU ; ce qui fut accepté. Par contre, les coordinations nationales des pays participants avaient le choix de reprendre ou non ces revendications afin de les présenter à leur gouvernement respectif. Or, seulement 20 pays participants sur 164 les ont reprises à leur compte. www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/di_lesbi/di_01.html, 16-12-02.

¹¹ Il est à noter que les lesbiennes ont insisté sur la reconnaissance de droits parentaux au moment des consultations autour du projet de loi québécois sur l'union civile (Chamberland : 2002).

¹² Sedgwick, Eve Kosofsky. 1990. *Epistemology of the Closet*, Berkeley : University of California Press, 258 p.

supposer qu'au Québec, le mouvement *queer* a davantage pris racine dans le milieu homosexuel anglophone de Montréal.

Malgré le fait que le *queer* soit encore marginal dans les milieux québécois francophones féministes et lesbiens, les nouveaux questionnements théoriques et politiques qu'il soulève donnent une orientation tout à fait différente aux débats qui se sont tenus jusqu'à ce jour à propos de l'hétérosexualité. Si la multitude des courants de pensée *queer* ne prennent pas toujours en compte les rapports sociaux de sexe, certains d'entre eux, notamment les propositions de Butler, y font nommément référence. Pour notre part, nous nous intéresserons davantage à la pensée de cette auteure dans la mesure où elle analyse l'hétérosexualité en lien avec le concept de genre. Différentes auteures québécoises, entre autres Chamberland, Lamoureux, St-Hilaire, Turcotte, y voient tantôt une source d'inspiration, tantôt un danger de dérive. Il nous apparaissait donc important de tenir compte dans notre recherche de ce tout nouveau paradigme qui suscite différentes réactions au sein même des communautés féministe et lesbienne québécoises.

Considérant la valeur heuristique des réflexions théoriques produites sur l'hétérosexualité dans les années 1980 et 1990, il nous apparaissait pertinent de revisiter les théories de trois auteures majeures sur cette question, soit Rich, Wittig et Butler. Nous espérons ainsi contribuer à enrichir notre compréhension des rapports sociaux de sexe.

1.3 Présentation des trois auteures mises à l'étude

Rich, Wittig et Butler ont en commun d'avoir analysé l'hétérosexualité comme un phénomène social traversé et façonné par des rapports de pouvoir entre les sexes. Toutes trois proviennent toutefois d'horizons fort différents. Nous brosserons ici un bref tableau de la trajectoire de chacune d'entre elles et de leurs sources d'inspiration.

1.3.1 Adrienne Rich (1929-...)

Adrienne Rich, d'origine américaine, constitue l'une des poétesses et théoriciennes lesbiennes féministes les plus en vue. Elle a publié plus de vingt volumes de poésie et au moins quatre essais portant, entre autres, sur la maternité (1976) et la contrainte à l'hétérosexualité (1981)¹³. Selon Judith McDaniel, Rich développe son œuvre poétique dès l'adolescence et gradue, en 1951, de Radcliff College. La même année, son premier ouvrage, *A Change of World*, est publié et se mérite le prix « Yale Younger Poets Award » (2000 : 646)¹⁴. Engagée au sein de divers mouvements pour la justice sociale depuis les années 1960¹⁵, elle propose une écriture poétique ancrée au cœur de la vie politique : « Rich a affirmé et radicalisé sa fusion de l'engagement politique et de la vision poétique »¹⁶ (Pope, 1995 : 2 ; traduction libre).

Le premier essai théorique de Rich, *Of Woman Born : Motherhood as Experience and Institution*, paraîtra en 1976. Selon McDaniel, la publication, en 1980, de son texte portant sur la contrainte à l'hétérosexualité fera d'elle l'une des théoriciennes lesbiennes féministes les plus influentes (2000 : 647). S'investissant davantage au sein du mouvement féministe, Rich développe sa pensée sur les thèmes du langage, de la sexualité, de l'oppression, du pouvoir et de la domination masculine (Pope, 1995 : 2). Son analyse de l'hétérosexualité est influencée, entre autres, par des auteures¹⁷ traitant de l'oppression sexuelle des femmes. Rich s'est fait connaître particulièrement pour ses concepts de contrainte à l'hétérosexualité, de continuum lesbien et d'identification aux femmes. Selon elle, l'hétérosexualité est imposée aux femmes par une série de contraintes rendant difficile leur autonomie économique et sexuelle et permettant l'appropriation de leur travail et de leur corps par les hommes. Ces contraintes et cette appropriation seraient justifiées idéologiquement par un discours naturaliste sur la sexualité et l'instinct maternel des femmes. Pour s'opposer à l'oppression masculine qui invisibilise les femmes, l'auteure propose de s'identifier aux femmes.

¹³ *Poetry exhibits*, www.poets.org/poets/, 24 octobre 2003. *Girlfriends Magazine*, www.glbtc.com/literature/rich_a.html.

¹⁴ McDaniel, Judith. 2000. *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures, Volume II*, p. 646-647.

¹⁵ Elle s'est fait connaître particulièrement pour ses positions féministes, anti-racistes, anti-militaristes, pour contrer l'antisémitisme et pour la défense des droits des lesbiennes et des gais (Pope, 1995 : 1).

¹⁶ Pope, Deborah. 1995. *Rich's Life and Career*. From *The Oxford Companion to Women's Writing in the United States*. Copyright by Oxford University Press. 3 p. www.english.uiuc.edu/maps/poets/m_r/rich/bio.htm.

¹⁷ Notamment par : Gough, Kathleen. 1975. « The Origin of the Family », in *Toward An Anthropology of Women*, édité par R. Reiter. New York : Monthly Review Press, 416 p. MacKinnon, Catharine A. 1979. *Sexual Harassment of Working Women : A Case of Sex Discrimination*. New Haven, Connecticut : Yale University Press, 312 p. Barry,

Rich a enseigné dans plusieurs institutions : « d'abord au City College de New York, pour le programme SEEK (1968), puis au Douglass College de l'Université Rutgers (1976-1979), à Cornell (1981-1987) et, enfin, à Stanford (1986-1993) »¹⁸. Elle a reçu plusieurs doctorats honorifiques dont ceux provenant de City College of New York (1990), Harvard (1990) et Swarthmore (1992)¹⁹.

1.3.2 Monique Wittig (1935-2003)

Monique Wittig, d'origine française, est reconnue tant pour son œuvre littéraire lesbienne avant-gardiste — romans, nouvelles, poésie, dictionnaire, théâtre, etc. — que pour ses essais théoriques. Une partie de ses productions littéraires et théoriques fut rassemblée dans un ouvrage publié d'abord en anglais, en 1992, sous le titre *The Straight Mind*. Sa traduction française, *La pensée straight*, sera publiée à Paris en 2001, chez Balland. Engagée dans le mouvement étudiant de mai 1968 en France, Wittig s'implique activement, par la suite, au sein des mouvements féministe et lesbien. En 1970, elle cosigne, avec trois de ses compagnes, un manifeste pour le mouvement féministe français (Griffin Crowder, 2000 : 806)²⁰. Durant la même année, elle est de celles qui, en un geste symbolique, déposeront des fleurs au pied de l'Arc de Triomphe en mémoire de la « femme du soldat inconnu ». Elle compte également parmi les cofondatrices du premier groupe lesbien à Paris, les *guines rouges* (Robichon, 2003 : 12)²¹.

Reflétant sa pensée politique, sa prose — publiée, pour la plupart du temps, d'abord en français — utilise des stratégies langagières visant à abolir « dans le langage, les catégories de sexe et la marque linguistique du genre » (Robichon, 2003 : 12). Son premier roman, *l'Opoponax*, publié en 1964 à Paris, fut couronné du prix Médicis et salué par les écrivaines chevronnées telles Marguerite Duras, Nathalie Sarraute et Mary Mac Carthy²². Sa nouvelle *Les Guérillères*, parue en 1969, traite de thèmes qui seront récurrents dans toute son œuvre, soit l'abolition du système patriarcal et l'avènement d'une société posthétérosexuelle (Griffin Crowder, 2000 : 806).

Kathleen L., *Female Sexual Slavery*. Engelwood Cliffs : Prentice Hall. Traduit en français sous le titre *Esclavage sexuel de la femme*, Paris : Stock, 1979.

¹⁸ *Girlfriends Magazine*, www.glbtc.com/literature/rich_a.html. 24 octobre 2003. p. 2 de 3 « traduction libre ».

¹⁹ *Girlfriends Magazine*, www.glbtc.com/literature/rich_a.html. 24 octobre 2003. p. 3 de 3 « traduction libre ».

²⁰ Griffin Crowder, Diane. 2000. *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures*, Volume II, p. 806.

²¹ Robichon. Suzette. 2003. « L'apologie du lesbianisme ». *Le Monde* (Paris), 11 janvier 2003, p. 12.

²² www.glbtc.com/literature/wittig_m.html. 24 octobre 2003. p. 1 de 2.

Au moment de sa migration vers les États-Unis, en 1976, Wittig rédige ses premiers essais théoriques qui furent, pour la plupart, d'abord publiés en anglais et traduits par la suite en français²³. À partir d'un point de vue féministe, elle aborde des thèmes qui touchent à la politique lesbienne, la littérature et le langage. Wittig compte parmi les féministes matérialistes — dont Mathieu, Delphy, Guillaumin, Tabet — qui soutiennent que la différence sexuelle est construite et n'a rien de naturel. Wittig identifie l'hétérosexualité comme un système politique qui sert à soumettre la classe des femmes à la classe des hommes. À ce titre, elle affirme que les lesbiennes ne sont pas des femmes puisqu'elles ne sont pas soumises à ce système hétérosexuel. Afin que cesse l'oppression des femmes, Wittig propose l'abolition politique des catégories de sexe et le renversement du système hétérosexuel.

Wittig a, entre autres, enseigné la littérature pendant près de 12 ans à l'University of Arizona's Women's Studies Program²⁴. Elle est détentrice d'un doctorat en littérature de l'Université de la Sorbonne à Paris (1986). Elle a également écrit pour le cinéma et le théâtre avec sa compagne Sande Zeig.

1.3.3 Judith Butler (1956-...)

Les notes biographiques concernant Judith Butler sont beaucoup moins nombreuses que celles se rapportant aux deux auteures précédentes. Cette situation est probablement due au fait que Butler est plus jeune et ses productions théoriques plus récentes. De fait, elle fut reçue docteure en philosophie à Yale University en 1984 et son premier ouvrage, *Subjects of Desire : Hegelian Reflections in Twentieth-Century France*, parut en 1987. Cela dit, Judith Butler est reconnue pour avoir une production très abondante — nous pouvons compter près de 10 pages à sa bibliographie — qui traite, notamment, de philosophie, du féminisme et de théorie *queer*. Son essai *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, publié en 1990, — ouvrage que nous utiliserons pour les fins de cette recherche — sera le plus connu et le plus influent, notamment pour le développement de la théorie *queer*²⁵.

²³ www.glbtc.com/literature/wittig_m.html. 24 octobre 2003. p. 1 de 2.

²⁴ www.glbtc.com/literature/wittig_m.html. 24 octobre 2003. p. 2 de 2.

²⁵ www.egs.edu/faculty/butler.html. 24 octobre 2003.

Butler se situe dans une perspective constructiviste selon laquelle les catégories de sexe, de genre et de sexualité ne présentent aucun substrat métaphysique donné mais sont plutôt façonnées à travers des rapports de pouvoir, des pratiques et des discours normatifs. À ce titre, Foucault constitue l'une des sources d'inspiration importantes de l'auteure. À l'instar des théoriciennes et théoriciens postmodernistes, Butler insiste sur l'importance des pratiques discursives contraignantes et de la culture dans la construction des identités et des subjectivités. Celles-ci, plutôt que de refléter l'essence même des sujets, constituent des performances qui sont en constantes transformations, jamais définitives, toujours instables. La fluidité des identités constitue le lieu même où les sujets pourront transgresser et subvertir les discours contraignants. En cela, elle s'inspirera du concept de *différance* de Derrida pour construire son propre concept d'ambivalence²⁶.

Puisant aux sources de la philosophie, de la psychanalyse et du féminisme, Butler discutera, entre autres, les propositions de Simone de Beauvoir, de Monique Wittig, de Georg Wilhelm Friedrich Hegel, de Jacques Lacan et de Luce Irigaray. Butler est actuellement professeure au Department of Rhetoric and Comparative Literature à l'University de California, Berkeley²⁷.

1.4 Définition des concepts

Dans cette section, nous exposerons les concepts qui seront utilisés dans ce travail soit le *sexe*, le *genre*, les *rapports sociaux de sexe* et l'*hétérosexualité*.

1.4.1 Le sexe

Lorsque nous utiliserons le concept de *sexe*, nous ferons référence au sexe biologique : le sexe « anatomo-physiologique » comme le nomme le *Dictionnaire critique du féminisme* (2000 : 192). Si, selon l'entendement général, on convient du fait qu'il existe deux sexes — le sexe masculin et le sexe féminin — nous soutenons, à l'instar de Delphy (1991), de Butler (1990) et de St-Hilaire (1998), que la division binaire du sexe est le pur produit d'une construction mentale ; une représentation,

²⁶ www.egs.edu/faculty/butler.html. 24 octobre 2003.

²⁷ www.egs.edu/faculty/butler.html. 24 octobre 2003.

élaborée par l'humain, qui a évolué au cours de l'histoire. Afin de démontrer cette transformation historique, St-Hilaire fait état des thèses de l'historien Thomas Laqueur (1992)²⁸ qui avance qu'au XVIII^e siècle, la philosophie et la médecine européennes entretenaient une conception unisexe des hommes et des femmes. Selon cette conceptualisation, les organes génitaux mâles et femelles provenaient d'une même « nature » ; une nature, toutefois, à l'image du modèle masculin. St-Hilaire explique qu'il n'y avait donc pas de différence sexuelle mais tout de même une hiérarchie entre les hommes et les femmes :

Les organes reproducteurs participaient d'une même nature : les ovaires étaient des testicules intérieurs ; le vagin, un pénis inversé. Un sexe, donc, mais néanmoins deux genres, asymétriques. En effet, le constat d'une indifférenciation sexuelle dans l'ordre de la nature n'interdisait aucunement l'affirmation de cette différence dans l'ordre social. (1998 : 62).

Si, comme le soutiennent Laqueur et St-Hilaire, la notion de sexe s'est modifiée au cours de l'histoire, nous pouvons supposer que le sexe lui-même n'est pas un donné biologique figé à prendre comme tel, mais plutôt un objet — un objet matériel bien concret — dont l'interprétation est susceptible de se transformer. Ainsi, si nous convenons qu'il existe des corps sexués bien réels — le sexe — nous postulons que leur catégorisation est le fruit d'une conception forgée par les êtres humains. Nous discuterons cette thèse plus longuement aux chapitres 4 et 5.

1.4.2 Le genre

La pensée féministe a contesté l'idée selon laquelle les divisions entre les hommes et les femmes — par exemple, la division sexuelle du travail, la division des tâches reproductives, la division des règles de filiation et d'héritage, etc., — relèvent de la nature. Ce partage entre les sexes est social, soutient-elle, et n'est aucunement commandé par une nature quelconque. Afin de distinguer le sexe biologique, qui découle de la nature, de la construction sociale et culturelle de la féminité et de la masculinité, la théorie féministe a introduit le concept de *genre* : les genres masculin et féminin. Entretenant un grand nombre d'études — dont les objets ont varié — la théorie féministe fait la démonstration que le contenu du genre se transforme d'une époque à l'autre et d'un pays à l'autre. Le relativité même des rôles et des qualités attribuées à l'un et l'autre sexe constitue la

²⁸ Laqueur, Thomas. 1992. *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris : Gallimard, 355 p.

preuve que les genres ne sont pas déterminés par la nature mais plutôt par les sociétés. En séparant radicalement le sexe du genre, le féminisme opère une rupture épistémologique avec les sciences humaines²⁹ qui, elles, postulent que la séparation sociale entre les femmes et les hommes reflète les distinctions sexuelles observées dans la nature (Delphy, 1991 : 91).

Au moment de sa création — qui, selon Delphy, s'est faite au cours de la deuxième vague du féminisme (1991 : 89-92) — le concept de genre marquait le caractère social et variable, donc transformable, de la féminité et de la masculinité, mais il ne relevait pas nécessairement le caractère *inégal* des statuts sociaux attribués à l'un et l'autre sexe. Influencées par les mouvements de gauche des années 1970, certaines théoriciennes féministes bonifieront le concept de genre en y ajoutant « l'*asymétrie*³⁰ fondamentale (Hurtig et Pichevin, 1986 : 222), la *hiérarchie*³⁰ (Delphy, 1982 : 65 ; Varikas, communication personnelle) entre les deux groupes, les deux rôles, les deux sexes, les deux genres. » (Delphy, 1991 : 91-92). Selon cette conception, le genre serait la résultante de rapports de pouvoir entre des catégories sexuelles socialement constituées. Ces relations seront synthétisées dans le concept de *rapports sociaux de sexe*.

1.4.3 Les rapports sociaux de sexe ou le patriarcat

Fortement inspiré de l'analyse marxiste, le concept de *rapports sociaux de sexe* — porté surtout par des féministes matérialistes — introduit trois nouvelles notions : la division, la hiérarchie et le caractère systémique de ces rapports (Delphy, 1991 : 96 ; Daune-Richard et Devreux, 1992 : 8-9). Premièrement, les hommes et les femmes ont été historiquement constitués en deux catégories sociales distinctes, non pas par un procédé naturel, mais plutôt sous l'impulsion de relations de pouvoir où les unes et les autres défendent des intérêts opposés : c'est le principe de division. Deuxièmement, ces rapports sont inégaux, voire hiérarchiques ; ce sont des rapports de pouvoir où le groupe social des hommes domine, opprime et exploite le groupe social des femmes (Delphy, 1998 : 7). Delphy dira que la division et la hiérarchie agissent nécessairement ensemble pour former le genre³¹ :

²⁹ Nicole-Claude Mathieu (1991) et Paola Tabet (1985) ont largement contribué à remettre en question les postulats essentialistes des sciences humaines.

³⁰ Souligné par l'auteure.

³¹ Ici, il faut comprendre le terme genre comme un synonyme de rapport social de sexe.

Le débat sur le genre et sur sa place relativement au sexe recoupe en grande partie le débat sur la priorité entre les deux éléments constitutifs du genre, qui sont indissolublement donnés ensemble, mais qu'il faut analytiquement distinguer : la division — donc les différences de tous ordres — et la hiérarchie. Où que l'on fasse passer la ligne de démarcation entre différences « naturelles » et différences construites, dès lors que l'on admet que certaines différences au moins sont construites, on est dans la problématique du genre ; ceci signifie ou devrait signifier que l'on reconnaît le caractère fondateur de la hiérarchie, en ce qui concerne ces différences (1991 : 96).

Enfin, les rapports sociaux de sexe traversent tous les champs du social et conditionnent l'ensemble de l'organisation de la société de façon à maintenir la division et la hiérarchie entre les catégories de sexe : bref ils forment un « système structural » (Daune-Richard et Devreux, 1992 : 8). La pénétration des rapports sociaux de sexe dans l'ensemble des sphères sociales, disent Daune-Richard et Devreux — leur *transversalité* — constitue l'ingrédient essentiel pour former un système :

Pour notre part, nous nous inscrivons dans un courant de recherche qui pose que le rapport entre les sexes³² (et la domination masculine) constitue une logique d'organisation du social qui forme un système à travers l'ensemble de l'espace social, sans qu'il y ait *a priori* prépondérance d'une sphère. Ce caractère de transversalité renvoie, pour nous, à la définition même d'un rapport social fondamental, c'est-à-dire d'un rapport autour duquel s'organise et se structure l'ensemble de la société (1992 : 10-11).

Daune-Richard et Devreux ajoutent que la reproduction des rapports sociaux — qu'elles nomment l'*historicité* — contribue non seulement à leur propre développement mais également à celui de l'ensemble de la société :

Par conséquent émergent deux composantes fondamentales du concept de rapport social tel que nous l'employons : sa *transversalité* qui fait qu'il opère dans tous les domaines du social même si les modalités de fonctionnement qu'il adopte y sont différenciées ; sa reproduction dynamique et donc l'*historicité* qui font que, simultanément, il est partie prenante du développement historique global des sociétés et il connaît son propre développement (1992 : 12).

³² Les auteures renvoient à cette note : « Nous utilisons tantôt le singulier tantôt le pluriel de « rapport social ». Le rapport social désigne le système très global, ensemble complexe des formes que prennent les rapports entre hommes et femmes. Il s'agit donc d'une conceptualisation synthétique, tandis que *les* rapports sociaux de sexe désignent les formes et modalités que prend le rapport social ici et là dans l'espace social et ses spécifications : par exemple les rapports sociaux de sexe dans le travail » (1992 : 10, note 4).

Par contre, la reproduction des rapports sociaux n'est jamais identique à elle-même, elle transforme et maintient tout à la fois les rapports déjà existants (1992 : 19). Aussi, les auteures situent les sujets au cœur des rapports sociaux ; ils en sont les maîtres d'œuvre et, à ce titre, influencent le cours de leur évolution. Ainsi, les « actrices et acteurs sociaux » peuvent jouer un rôle de changement social et de redéfinition des catégories sociales (1992 : 19). Nous partageons, pour l'essentiel, ce point de vue en ajoutant la nuance suivante : les sujets sont à la fois assujettis par les rapports sociaux et actrices, acteurs de leur transformation.

Les premières constructions théoriques de la domination masculine utilisaient souvent le concept de *patriarcat*³³ en référence au pouvoir du père qui se manifestait au sein de la famille. Le pouvoir du patriarche au sein de la famille — la famille étant identifiée par les féministes, dans les années 1970, comme l'institution par excellence de l'oppression des femmes — constituait l'une des manifestations les plus patentes du rapport de domination des hommes sur les femmes. Même si l'autorité juridique du père s'est modifiée de façon à ne plus maintenir, par la loi, le plein pouvoir de celui-ci sur tous les membres de la famille, le concept de patriarcat est encore utilisé aujourd'hui pour désigner le système de domination des hommes sur les femmes. En ce qui nous concerne, nous utiliserons le concept de patriarcat comme un synonyme de rapports sociaux de sexe.

À l'instar de Daune-Richard et Devreux, nous considérons que la théorie féministe a opéré deux ruptures épistémologiques importantes avec les sciences sociales en introduisant le concept de rapports sociaux de sexe. D'une part, le féminisme a déconstruit la naturalité des catégories « femme » et « homme ». D'autre part, il a montré que les rapports sociaux entre les sexes forment un système :

La première rupture consiste en une déconstruction des catégories biologiques sur lesquelles fonctionnent les sciences sociales. [...] Ainsi, la déconstruction du biologisme est-elle complètement réalisée puisque ce qui est montré ici, c'est non seulement que la « condition féminine » n'est pas socialement fixée mais bien relative (ce qu'avait montré la théorie des rôles) mais, bien plus, qu'il existe au sein de toute société, de tout système social, un « système de sexes ».

Le deuxième élément de cette rupture féministe intervient lorsque Mathieu affirme que « les catégories de sexe ne sont plus des en-soi séparés mais elles se définissent dans et par leur

³³ Le concept de patriarcat ne fut toutefois pas le seul à désigner le système d'oppression des femmes. On peut noter, entre autres, le concept de *sexage* défini par Guillaumin (1978).

relation », mettant en évidence, le fait que, dans ce système, est à l'œuvre un rapport social spécifique : le rapport entre les sexes (1992 : 8-9).

1.4.4 L'hétérosexualité

Nous soutenons que la sexualité — au même titre que le sexe — ne fait pas partie d'une nature qui se donne à voir pour ce qu'elle est ; elle est façonnée par les relations sociales qui lui insufflent sa substance. Ainsi, toutes les sexualités — l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, le travestisme, le transsexualisme, etc., — sont construites de telle sorte que leurs pratiques, les désirs et les plaisirs qui y sont rattachés, sont traversés par le social. Cela dit, l'hétérosexualité a un statut particulier dans la mesure où elle est postulée comme la norme « naturelle » alors que les autres sexualités sont perçues comme anormales. Non seulement l'hétérosexualité constitue la norme sociale mais elle est imposée à travers différentes institutions et elle module l'organisation sociale elle-même. Les trois auteures mises à l'étude, Rich, Wittig et Butler, ont longuement développé cette thèse à laquelle nous souscrivons. Nous réservons donc notre démonstration aux chapitres suivants. Indiquons simplement que lorsque nous parlerons d'hétérosexualité, nous ferons référence à l'hétérosexualité construite et imposée.

1.5 Une perspective féministe matérialiste postmoderniste

Tout en puisant aux sources de la théorie marxiste, les féministes matérialistes ont questionné certains aspects de cette pensée et ont développé de nouveaux concepts à partir des bases matérialistes. Nous avons exposé un certain nombre de ces concepts en définissant les rapports sociaux de sexe. Rappelons-les brièvement. Les catégories de sexe ne sont pas le fait de la nature mais sont construites à travers des relations de pouvoir entre les sexes. Ces rapports mettent en lien des groupes sociaux — ou des catégories sociales — aux intérêts opposés et traversent l'ensemble des champs sociaux de façon à former un système structural. Le caractère antagonique de ces rapports induit une lutte entre les groupes sociaux qui constitue le moteur même du système. À ces éléments fondamentaux de la perspective féministe matérialiste, il faut ajouter une dimension centrale, soit la *division sexuelle du travail*, que nous définirons dans les lignes qui suivent.

1.5.1 La division sexuelle du travail

Le féminisme matérialiste s'inscrit dans le paradigme du matérialisme historique selon lequel les relations sociales se tissent en fonction des moyens concrets dont se dotera une société pour assurer sa survie — c'est-à-dire pour produire les biens qui répondront aux besoins matériels des personnes — et reproduire la vie sociale. Ainsi, selon cette perspective, la production des biens matériels ainsi que la façon dont on aménagera le travail pour assurer cette production — traduit par le concept de *division du travail* — déterminent le type d'organisation sociale d'une société donnée. Les féministes matérialistes se sont réappropriées ces notions en y ajoutant la variable du sexe et ont placé la *division sexuelle du travail* au cœur de l'analyse des rapports sociaux de sexe.

Delphy fut l'une des féministes matérialistes dont les premiers travaux ont porté sur la division sexuelle du travail. En pensant le mode de production domestique, l'auteure a démontré que le travail est divisé sur la base du sexe de telle façon que ce sont les femmes qui sont responsables du travail domestique produit au sein de la famille. Calqué sur l'analyse marxiste du mode de production capitaliste, Delphy a conceptualisé le mode de production domestique — en remettant en question, toutefois, les notions de travail et de production — de façon à démontrer que les femmes y sont exploitées par les hommes. Les deux modes de production se distinguent, entre autres, par les caractéristiques suivantes :

- Le travail domestique — les soins donnés aux personnes, les tâches ménagères et tout le travail nécessaire au maintien et à la reproduction de la famille — produit par les femmes est considéré comme relevant de caractéristiques intrinsèquement féminines et, pour cette raison, sa gratuité semble toute « naturelle ».
- « [...] la non-valeur marchande est caractéristique de l'économie familiale. Elle ne signale pas l'absence d'« activité économique, mais la présence d'une économie autre » (Delphy, 1998 : 10).
- « [...] les exploité-e-s du mode de production domestique ne sont pas rémunéré-e-s, mais entretenu-e-s. Dans ce mode, donc, la consommation n'est pas séparée de la production, le partage inégal des produits n'étant pas médiatisé par l'argent » (Delphy, 1998 : 11-12).

- « [...] la distinction cruciale entre salariat (dans le mode de production capitaliste) et rétribution en nature (dans le mode de production domestique), distinction qui, indépendamment de la « valeur » consommée, crée la différence entre consommation libre et consommation non-libre » (Delphy, 1998 : 12).

Par la suite, une multitude d'études ont montré que le marché du travail salarié est également conditionné par la division sexuelle du travail. D'une part, les femmes sont très majoritairement confinées dans des corps d'emploi qui font appel aux qualités dites féminines — majoritairement des emplois dans le secteur des services. Ces emplois se situent donc dans le prolongement du rôle de maternage assigné aux femmes dans le cadre du travail domestique. Or, la dévaluation du travail domestique — celui-ci étant qualifié de non-travail — se répercute dans la sphère marchande en offrant une rétribution moins importante pour les emplois dits « féminins ». D'autre part, le travail domestique échoit encore largement aux femmes, les obligeant à concilier travail domestique et travail salarié, voire à sacrifier la part consacrée au deuxième et, de ce fait, à demeurer plus pauvres que les hommes. Ces thèses sont maintenant bien documentées et généralement admises.

Bref, selon les féministes matérialistes, la division sexuelle du travail a un effet structurant sur les rapports sociaux de sexe de façon à former le système patriarcal. Celui-ci se traduit, entre autres, par l'assignation des femmes à la sphère reproductive et l'investissement massif des hommes dans la sphère publique qui, elle, est composée, d'une part, du marché de la production des biens et des richesses et, d'autre part, du pouvoir politique. De cette situation découle une répartition inégale des richesses et du pouvoir entre les hommes et les femmes où ces dernières sont les grandes perdantes. La division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe seraient donc indissociables l'un de l'autre et formeraient un système qui opprime les femmes (Delphy, 1998 : 17).

Cela dit, nous considérons que le concept de division sexuelle du travail n'explique pas tout, notamment en ce qui concerne la sexualité des femmes et les violences sexuelles. À ce titre, Delphy pose d'emblée les limites de ses travaux portant sur le mode de production domestique :

Que le mode de production domestique ne rende pas compte des autres dimensions de la subordination des femmes, en particulier des oppressions — tout aussi matérielles que l'exploitation économique — que sont les violences physiques et symboliques sexuées (liées

au fait que les personnes sont hommes ou femmes) et les violences physiques et symboliques sexuelles (liées au sexe en tant qu'organe anatomique), a été annoncé dès « L'ennemi principal ». [...] Il reste donc des pans entiers de l'oppression des femmes qui ne sont que très partiellement ou pas du tout expliqués par ma théorie du mode de production domestique (1998 : 15-16).

1.5.2 Le sexage : un concept d'appropriation du corps des femmes

Le concept de sexage élaboré par Guillaumin nous apparaît un outil fort intéressant pouvant expliquer non seulement l'exploitation des femmes par les hommes mais également l'appropriation de leur travail et de leur corps. L'auteure compare le rapport entre les classes de sexe à un rapport d'esclavage où le corps et l'individualité des femmes sont appropriés par les hommes : c'est ce qu'elle nomme le sexage. Le corps des femmes sera approprié principalement, mais non exclusivement, dans le cadre du travail domestique et des services sexuels.

En ce qui concerne le travail domestique, Guillaumin apporte deux éléments nouveaux par rapport à la théorie de Delphy. D'une part, dira-t-elle, il y a accaparement non seulement du travail des femmes mais des femmes elles-mêmes en tant qu'outil et force de travail :

[...] il s'agit d'une appropriation matérielle du corps ; mais elle en est distincte par un certain nombre de traits dont l'essentiel, commun avec l'esclavage, est qu'*il n'existe dans cette relation aucune sorte de mesure à l'accaparement de la force de travail* : cette dernière, contenue à l'intérieur des seules limites que représente un corps individuel matériel, est prise en bloc, sans évaluation. Le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié. Ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en « quantités » (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail (1978 : 9).

En rendant possible la vente, par contrat, de sa force de travail, le capitalisme aura mis fin à l'esclavagisme en brisant « le lien syncrétique entre appropriation et force de travail » (Guillaumin, 1978 : 18). Puisque dans le cas du travail domestique il n'y a pas de contrat de vente, l'auteure conclut que les femmes ne sont pas propriétaires de leur force de travail, puisque l'on ne peut vendre que ce que l'on possède (Guillaumin, 1978 : 19-20). Aussi, dira-t-elle, il n'y a pas de limite de temps consacré au travail domestique. Les femmes sont disponibles à fournir ce travail selon les besoins et les demandes (Guillaumin, 1978 : 10).

Par ailleurs, Guillaumin soutient que les femmes ont non seulement à assurer le bien-être des membres de leur famille proche, mais elles assument également la charge — que l'auteure nomme la charge physique — du bien-être de l'ensemble de la parenté : « elles sont consacrées à assurer hors salariat l'entretien corporel, matériel et éventuellement affectif de l'ensemble des acteurs sociaux » (1978 : 16). En plus de prendre soin du conjoint et des enfants, dans le cadre privé du mariage, les femmes sont généralement mobilisées, à un moment ou l'autre de leur vie, à voir au bien-être du frère, du père, du beau-père, de la belle-fille, etc., malades ou non autonomes (1978 : 10). Cette « charge physique » demande aux femmes un souci constant à l'autre qui a pour effet de « les absorber dans d'autres individualités » (1978 : 17).

Guillaumin développera ensuite les concepts de services sexuels et de contrainte sexuelle. Les services sexuels font partie du contrat de mariage puisque celui-ci peut être annulé — l'annulation est différente du divorce — dans le cas où il n'y a pas eu de relations sexuelles. L'obligation sexuelle fait donc partie intégrante du contrat de mariage. Il y a aussi services sexuels dans le cadre de la prostitution mais cette fois-ci, il y aura rétribution. Ces deux formes de services sexuels sont donc admises socialement et légalisées (1978 : 12-13). De plus, afin de s'assurer les services sexuels des femmes, les hommes useront de la contrainte à travers le viol et l'agression sexuelle. Le seul fait de laisser planer la possibilité d'une agression sexuelle assure le contrôle des hommes — en tant que groupe social — sur la sexualité des femmes. Les violences physiques et sexuelles envers les femmes sont, en bout de piste, un moyen visant à s'assurer un contrôle du corps des femmes.

Enfin, Guillaumin distinguera la forme privée et la forme collective d'appropriation des femmes par les hommes. Le mariage constitue pour elle l'expression privée d'un rapport collectif d'appropriation, alors que la famille, la vie religieuse, la prostitution, etc., constituent les formes collectives d'appropriation (1978 : 22 et 24).

Les concepts de sexage, de services sexuels et d'appropriation du corps des femmes ont été raffinés par différentes théoriciennes à la lumière des modifications qu'ont subies, entre autres, le

mariage, la famille et le marché de l'emploi³⁴. L'espace qui nous est imparti ne nous permet pas de développer davantage cette question ; disons simplement qu'ils ouvrent la porte, contrairement au seul concept de production domestique, à une analyse politique de l'hétérosexualité.

1.5.3 L'hétérosexualité et la division sexuelle du travail ou l'hétéropatriarcat

Si le sexe biologique a été utilisé pour justifier la division sexuelle du travail — sous prétexte que les femmes et les hommes possèdent des caractéristiques intrinsèques les qualifiant à exécuter des tâches, des responsabilités et des rôles différents — l'hétérosexualité, en tant que sexualité dite naturelle, a renforcé l'idée que les femmes et les hommes présentent des caractéristiques — entre autres sexuelles — diamétralement opposées qui sont la source de leur attirance mutuelle et inévitable. L'hétérosexualité (construite) — avec le sexe — constitue la preuve de l'incomplétude de chacun des deux sexes et de leur nécessaire union. Cette assertion est présente parmi les trois auteures mises à l'étude. Nous y reviendrons donc plus longuement au moment d'aborder la pensée de chacune des auteures.

Selon nous, l'hétérosexualité est tout à la fois construite et constitutive des rapports sociaux de sexe. Dans une dynamique dialectique, ces deux éléments s'imbriquent l'un dans l'autre de telle sorte qu'ils deviennent inséparables. Tous deux ont, à notre avis, contribué à édifier le système d'oppression des femmes qui s'est traduit par une division sexuelle du travail, par le contrôle de la sexualité des femmes — dont la contrainte à l'hétérosexualité, l'oppression du lesbianisme et de l'homosexualité — ainsi que par l'appropriation de leur corps et de leur travail. Or, bon nombre de féministes, y compris des féministes matérialistes, ont ignoré le rôle central de l'hétérosexualité. Afin de mettre en évidence l'intrication de l'hétérosexualité et des rapports sociaux de sexe dans la construction du système d'oppression des femmes, nous parlerons de l'*hétéropatriarcat*.

³⁴ Entre autres, Juteau et Laurin ont développé le concept d'appropriation des femmes dans un texte paru en 1988. Voir la bibliographie pour la référence complète.

1.5.4 La catégorie « femme » : ni substrat, ni identité commune

Enfin, nous soutenons que le groupe social des femmes est traversé et construit par plusieurs rapports sociaux de pouvoir, nous pensons notamment aux rapports sociaux de classe et de race. Ces rapports de pouvoir sont aussi organisés en système et s'appuient sur des institutions, des règles, des normes qui structurent les rapports sociaux. Ainsi, nous ne pouvons plus analyser le groupe social des femmes uniquement à partir des rapports sociaux de sexe mais bien comme un groupe traversé par différents systèmes de pouvoir, ce qui explique la diversité de situations observées à l'intérieur même du groupe des femmes. Ces différents systèmes de pouvoir ne peuvent, à notre avis, être hiérarchisés, ils agissent de façon concomitante et s'interpénètrent de façon à donner de multiples configurations au groupe des femmes. Les travaux d'Iris Marion Young (1994) ont, à ce titre, contribué à mettre en évidence le fait qu'on ne peut attribuer une seule identité à la catégorie femme.

Tout d'abord, elle identifie l'hétérosexualité et la division sexuelle du travail comme deux éléments fondateurs du groupe social des femmes : « Bref, les corps et les objets construisent les séries femmes genrées à travers des structures telles que la contrainte à l'hétérosexualité et la division sexuelle du travail » (1994 : 730 ; traduction libre ». L'institution de l'hétérosexualité construirait le corps des femmes comme un objet potentiellement appropriable par le groupe social des hommes et ce, dans toutes les cultures :

Cependant, la structure du corps social qui définit ces pratiques corporelles est la contrainte à l'hétérosexualité. Les significations, les règles, les pratiques et les présupposés de l'institution de l'hétérosexualité construisent la série « femmes » autour d'une relation d'appropriation potentielle par les hommes. [...] Même Gayatri Spivak (1987), anti-essentialiste, décrit l'hétérosexualité comme un ensemble de faits matériels et idéologiques qui marque les femmes de toutes origines (Young, 1994 : 729 ; traduction libre).

Young emprunte le concept de série de Jean-Paul Sartre pour traiter de l'appropriation des femmes sans tomber dans un essentialisme du « féminin ». La série « femme » partagerait un certain nombre de conditions, de pratiques et de structures qui les positionnent dans un rapport d'oppression et d'appropriation vis-à-vis des hommes sans pour autant partager une identité commune. Pour Young, les pratiques et les institutions marqueront l'identité propre à chacune des

femmes, mais la façon dont elle sera marquée demeure très variable, d'où l'impossibilité de parler en terme d'identité commune :

Les femmes forment un collectif sériel qui n'est pas défini par une identité ou par un ensemble d'attributs communs que partageraient les individus de la série, mais plutôt par un ensemble structurel de contraintes et de relations [...] qui conditionne l'action et ses significations (1994 : 737 ; traduction libre).

Ainsi, les identités seront marquées et non déterminées par les structures. Au sein des mêmes structures, chacune des femmes réagira différemment. Certaines se soumettront passivement à l'appropriation de leur corps, par exemple, tandis que d'autres tenteront d'y échapper. Cette façon de concevoir le marquage des identités individuelle et collective rend compte de la relative liberté d'action des sujets. Elle permet d'expliquer les transformations, les transgressions et même parfois les renversements de normes, d'institutions et de rapports que les sujets réussissent à imposer. Sinon, comment expliquer, par exemple, l'existence lesbienne dans le cadre de l'institution hétérosexuelle et des rapports sociaux de sexe ?

En somme, tout en abandonnant l'objectif de créer une théorie sociale expliquant l'ensemble des situations vécues par les femmes, Young conçoit les femmes comme une collectivité sociale, une série, dira-t-elle, unies par un système d'oppression : « Si l'on ne conçoit pas les femmes comme un groupe, de quelque manière que ce soit, il est impossible de conceptualiser l'oppression comme un processus systématique, structuré et institutionnalisé » (1994 : 718 ; traduction libre) et, ajouterions-nous, d'agir politiquement. Nous faisons nôtre le concept de série élaboré par Young.

Ainsi, la série « femme » désigne la relation structurelle aux objets matériels tels qu'ils ont été produits et organisés par une histoire antérieure. Mais la série « femmes » n'est pas aussi simple ni unidimensionnelle [...]. Le genre, comme la classe, est un ensemble vaste, multiforme, stratifié, complexe et enchevêtré de structures et d'objets. Les « femmes » sont les personnes qui sont positionnées comme féminines par les activités entourant ces structures et objets (1994 : 728 ; traduction libre).

Cette perspective qui, d'une part, n'accorde ni substance ni identité propre à la catégorie femme et qui, d'autre part, soutient que sa substance lui est donnée par les différents rapports sociaux qui la traversent, peut être qualifiée de *féminisme matérialiste postmoderniste*.

1.6 Méthodologie

Ce mémoire constitue essentiellement une recherche théorique visant à faire ressortir les contributions heuristiques de Rich, Wittig et Butler qui enrichissent notre compréhension des rapports sociaux de sexe. Pour ce faire, nous avons d'abord choisi des textes significatifs³⁵ de chacune des auteures principales traduisant l'essence de leur pensée respective. Ce choix fut guidé, entre autres, par les références nombreuses et récurrentes faites aux textes et ouvrages des auteures ; des productions qui étaient identifiées, dans la revue de littérature, comme étant majeures et représentatives de leur théorie respective. Nous avons également consulté des spécialistes de la question, notamment, Line Chamberland, Colette St-Hilaire et Louise Turcotte, pour fixer nos choix de lecture.

Nous avons ensuite utilisé des textes produits par différentes auteures qui reprennent, critiquent ou bonifient les propositions des trois théoriciennes principales³⁶. Ces textes ont été sélectionnés parce qu'ils reflètent, à notre avis, les questionnements et les objections les plus souvent soulevés à l'égard des théories de nos trois principales protagonistes. De plus, nous avons délibérément ciblé des textes rédigés par des Québécoises spécialistes de la question afin de rendre compte, en partie, des discussions engagées au Québec sur ce sujet. Ces lectures complémentaires ont permis d'identifier et d'exposer un certain nombre de débats qui ont eu cours au sein des communautés féministe et lesbienne autour de la conceptualisation de l'hétérosexualité et de son rôle dans l'établissement des rapports sociaux de sexe.

Enfin, nous nous sommes positionnée dans le débat en avançant, à la fin de chacun des chapitres II, III et IV certaines réflexions qui nous sont propres. En bout de piste, dans le tout dernier chapitre, nous tirons quelques constats généraux sur lesquels il nous semble important d'interpeller le mouvement féministe québécois.

³⁵ Pour Rich, nous avons choisi le texte et l'ouvrage suivants : « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne » (1981) et *Naître d'une femme, la maternité en tant qu'expérience et institution* (1980). Pour Wittig, nous avons choisi les textes suivants, qui ont été regroupés dans l'ouvrage *La pensée straight* (2001) : « À propos du contrat social » (1988) ; « La catégorie de sexe », édité d'abord en anglais sous le titre « The Caterogy of Sex » (1982) ; « On ne naît pas femme » (1980) ; « La pensée straight » (1980). Pour Butler, nous avons choisi l'ouvrage et le texte suivants : *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity* (1990) et « Simplement culturel ? » (2001) édité d'abord en anglais sous le titre « Merely Cultural ? » (1997). Pour les références complètes, voir la bibliographie.

³⁶ Ces textes sont clairement identifiés à la section 2 des chapitres II, III et IV.

1.6.1 Dimension principale et thématiques récurrentes

La dimension principale abordée dans ce mémoire est, sans contredit, la politisation de l'hétérosexualité, c'est-à-dire le fait de comprendre l'hétérosexualité à partir des rapports sociaux qui la traversent et la constituent. Certaines thématiques sont abordées de façon récurrente par les auteures mises à l'étude, notamment le sexe, le genre, la sexualité, l'identité lesbienne, le rôle de la différence, le naturalisme — dans le sens de ce qui est donné comme relevant de la nature — et l'agir libérateur. Chacun de ces thèmes n'a pas été strictement retenu en tant que dimension d'analyse, mais traverse l'ensemble de notre mémoire.

1.6.2 Plan de la recherche

Ce mémoire se divise en cinq chapitres. Le présent chapitre présente l'objet et la question de recherche ainsi que le cadre théorique dans lequel nous nous situons. Les trois chapitres suivants sont consacrés à chacune des auteures mises à l'étude, soit, dans l'ordre, Adrienne Rich (chapitre II), Monique Wittig (chapitre III) et Judith Butler (chapitre IV). Chacun de ces chapitres est subdivisé en trois parties : la première partie expose la pensée de l'auteure ; la deuxième partie présente des textes critiques qui discutent les propositions respectives des trois théoriciennes ; enfin, dans la dernière partie, nous amorçons une synthèse des discussions engagées dans la deuxième section en nous positionnant dans le débat. Le tout dernier chapitre présente trois dimensions qui reviennent constamment dans les échanges et sur lesquelles il nous semble impératif d'interpeller le mouvement féministe, soit la construction de l'hétérosexualité et des catégories de sexe ainsi que les questionnements soulevés par l'adoption de politiques identitaires.

Chapitre II

Rich : la contrainte à l'hétérosexualité et le continuum lesbien

Première partie : la pensée de Rich

2.1 La contrainte à l'hétérosexualité

Adrienne Rich fut, à notre connaissance, parmi les premières théoriciennes à conceptualiser l'hétérosexualité comme une institution jouant un rôle majeur dans l'établissement de rapports hiérarchiques entre les sexes. Étant d'abord et avant tout une poète, Rich a aussi commis, entre autres, deux essais majeurs dévoilant d'une part, la maternité (1976, traduction française en 1980) et d'autre part, l'hétérosexualité (1981) comme étant deux institutions contribuant à l'oppression des femmes.

Dans son ouvrage sur la maternité (1980, traduction française), Rich établit une distinction entre l'expérience et le caractère institutionnel de la maternité et de l'hétérosexualité. Ainsi, dit-elle, ces deux types d'expérience sont institués à travers des règles, des normes, des traditions, des lois, des cultures, etc., qui règlent et orientent l'expérience de façon à servir des intérêts précis, ceux du groupe dominant des hommes :

L'institution de la maternité ne se confond pas avec l'acte de porter et d'élever des enfants, pas plus que l'institution de l'hétérosexualité ne se confond avec intimité et amour sexuel. L'une et l'autre s'assortissent de mots d'ordre et de consignes qui conditionnent nos choix en même temps que nos refus. Elles ne représentent pas la « réalité », mais elles ont façonné nos vies. [...] Cependant toute institution s'exprimant de façon aussi universelle réussit à influencer profondément notre expérience et jusqu'au style du langage qui nous sert à en rendre compte. L'expérience de la maternité et l'expérience de la sexualité ont l'une et l'autre tracé un sillon au service des intérêts mâles (1980 : 38).

Rich soutient par ailleurs que l'hétérosexualité et la maternité sont, en tant qu'institutions, essentielles au maintien du pouvoir des hommes : « Le patriarcat ne survivrait pas, sans la maternité et l'hétérosexualité sous leurs formes institutionnelles ; il faut donc les considérer comme axiomes,

comme la « nature » elle-même, et ne pouvant faire question [...]» (1980 : 39). Dans l'ouvrage précité, Rich s'emploie à déconstruire l'institution de la maternité. Elle reprend le même exercice en ce qui concerne l'hétérosexualité dans son article « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne » (1981). C'est donc à ce dernier texte que nous nous référerons pour discuter la pensée de Rich sur l'hétérosexualité.

Dans son article sur la contrainte à l'hétérosexualité (1981), Rich s'inspire de différentes auteures telles que Kathleen Gough (1975), Catharine A. MacKinnon (1979) et Kathleen Barry (1979)³⁷ pour démontrer que l'hétérosexualité n'a rien de naturelle et est imposée aux femmes par différentes contraintes économiques, sociales, politiques et idéologiques assurant l'appropriation des femmes par les hommes. Elle situe « [...] l'institution de l'hétérosexualité elle-même comme tête de pont de la domination masculine » (1981 : 17). Illustrant longuement l'échec de la théorie féministe à rendre compte historiquement et politiquement de l'existence lesbienne, Rich se propose d'élaborer une analyse féministe de l'hétérosexualité obligatoire :

La grande question du féminisme est-elle seulement celle de « l'inégalité des sexes » ou bien n'est-ce pas aussi celle de la contrainte à l'hétérosexualité pour les femmes, comme moyen d'assurer un droit masculin de jouissances physique, économique et affective sur les femmes (1981 : 31).

En s'appuyant sur les travaux de Kathleen Gough (1975), Rich démontre comment l'appropriation du travail et du corps des femmes par les hommes contribue à imposer l'hétérosexualité aux femmes. Elle reprend les caractéristiques du pouvoir masculin décrites par Gough pour illustrer une série de contraintes entravant l'autonomie des femmes et, par conséquent, les obligeant à dépendre d'un mari dans le cadre d'une relation hétérosexuelle. Le pouvoir masculin se manifesterait donc à travers :

³⁷ Gough, Kathleen. 1975. « The Origin of the Family », in *Toward An Anthropology of Women*, édité par R. Reiter. New York : Monthly Review Press, 416 p. MacKinnon, Catharine A. 1979. *Sexual Harassment of Working Women : A Case of Sex Discrimination*. New Haven, Connecticut : Yale University Press, 312 p. Barry, Kathleen L., 1979. *Female Sexual Slavery*. Engelwood Cliffs : Prentice Hall. Traduit en français sous le titre *Esclavage sexuel de la femme*, Paris : Stock.

-
- *l'exploitation et l'appropriation du travail des femmes* par l'exécution gratuite du travail domestique féminin, l'appropriation des enfants par les hommes, les ghettos d'emplois féminins sous-payés, les inégalités salariales, etc. ;
 - *le contrôle de la sexualité des femmes* par les mutilations sexuelles, les abus sexuels de toutes sortes, la punition de l'adultère, l'interdiction du lesbianisme, l'usage du corps des femmes comme objet d'échange et objet de consommation à travers la pornographie et la prostitution, les harems, les mariages arrangés, etc. ;
 - *les multiples entraves à l'autonomie des femmes* que sont la dépendance économique des femmes, l'assignation des femmes à la maternité, au mariage et aux tâches de maternage, le viol, le *purdah*, le bandage des pieds, les modes vestimentaires et les modèles de beauté, etc. ;
 - *les limitations imposées aux femmes face à la connaissance, à la culture et à la créativité* par l'analphabétisme important des femmes à travers le monde, l'effacement de la présence des femmes et des lesbiennes en particulier dans l'histoire et la culture, les stéréotypes sexistes qui éloignent les femmes des sciences et des nouvelles technologies et la discrimination des femmes dans des emplois connexes à ces champs d'études, etc.

Alors que Gough visait, par sa démonstration, à démasquer les inégalités entre les sexes, Rich y voit un ensemble de mesures visant à contraindre les femmes au mariage et à l'hétérosexualité :

Cependant, chacune des formes [de pouvoir] citées contribue au réseau des contraintes aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitables de leur existence, même si elles sont vécues comme insatisfaisantes ou oppressives (1981 : 23-24).

Rich insiste dans sa démonstration sur l'importance du contrôle de la sexualité des femmes comme moyen d'imposer l'hétérosexualité. Ce contrôle permettrait aux hommes d'avoir accès aux femmes sur tous les plans :

[...] je mets en doute la validité du point de vue plus ou moins psychanalytique [...] selon lequel le besoin masculin de contrôler les femmes sexuellement résulterait de quelque « peur

originelle des femmes » et de leur insatiabilité sexuelle. Il est bien plus probable que ce que les hommes craignent, en fait, c'est non pas que les femmes leur imposent leur appétit sexuel, qu'elles veulent les dévorer ou les étouffer, mais plutôt la possibilité qu'elles soient parfaitement indifférentes à leur égard, qu'ils n'aient accès aux femmes, sexuellement, affectivement, et donc économiquement, qu'aux conditions de celles-ci, au risque d'être éconduits hors de la matrice (1981 : 27).

Rich reprend à son compte le concept « d'esclavage sexuel des femmes » développé par Kathleen Barry (1979) pour illustrer le contrôle par les hommes de la sexualité des femmes. Cet esclavage sexuel serait tout ce qui, dans le mariage, dans la famille, dans la rue ou au travail, permet aux hommes de considérer les femmes comme des objets sexuels dont ils peuvent jouir à leur gré. La pornographie, le harcèlement sexuel, le viol, « l'érotisation quotidienne de l'assujettissement des femmes », l'inceste, la sexualité féminine axée uniquement sur le plaisir des hommes, la prostitution, la violence conjugale, etc., reflèteraient cet esclavage (1981 : 26).

Le fait d'assimiler les femmes à des objets, et non des sujets, sexuels, serait justifié par un discours voulant que la sexualité des hommes soit naturellement pulsionnelle, « incontrôlable », presque sauvage. Les violences sexuelles seraient ainsi banalisées, voire invisibilisées. De la même manière, l'hétérosexualité serait présentée comme un fait de nature immuable et le lesbianisme comme une anomalie. Rich souscrit aux propos de Barry qui avance que : « l'esclavage sexuel féminin existe dans *toutes*³⁸ les situations où les femmes et les filles ne peuvent changer les conditions de leur existence [...] » (1981 : 27). Enfin, Rich conclut que l'absence de choix pour les femmes en matière de sexualité les empêche de définir collectivement « le sens et la place de la sexualité dans leurs vies » (1981 : 42).

En résumé, Rich analyse l'hétérosexualité comme une institution mise en place pour assurer la domination des hommes sur les femmes. L'hétérosexualité serait, selon elle, imposée aux femmes par une série de contraintes entravant leur autonomie économique et sexuelle, assurant ainsi aux hommes l'appropriation de leur corps et de leur travail. Ces contraintes seraient justifiées idéologiquement par un discours qui soutient que l'hétérosexualité et le rôle « féminin » de maternage sont des faits de nature.

³⁸ Souligné par l'auteure.

En mettant à jour les rapports de pouvoir qui se jouent dans la sexualité, Rich remet en question l'acception commune de l'hétérosexualité comme fait de nature immuable et donné. En démontrant que l'hétérosexualité est le fruit de rapports sociaux, qu'elle est construite socialement à travers des rapports de pouvoir entre le groupe des femmes et le groupe des hommes, Rich fait de l'hétérosexualité une question politique. Ainsi, un rapport que l'on croyait privé, un rapport hétérosexuel, devient public et politique. En cela, Rich alimente la maxime maintenant célèbre des féministes : « le privé est politique ».

2.2 L'existence lesbienne

L'auteure pose ensuite l'existence lesbienne comme une forme de résistance à l'appropriation masculine : « L'existence lesbienne inclut à la fois la transgression d'un tabou et le rejet d'une forme de vie obligatoire. C'est aussi une attaque directe ou indirecte contre le droit masculin d'accès aux femmes » (1981 : 32). Conséquemment, la mise à jour de l'existence lesbienne serait « potentiellement libératrice pour toutes les femmes » (1981 : 42) en ce sens où elle démontrerait que l'hétérosexualité est construite à partir d'une division hiérarchique entre les femmes et les hommes :

Nous avons besoin d'une économie politique féministe qui rende compte du fait que l'institution de l'hétérosexualité, avec sa double journée pour les femmes et sa division sexuelle du travail, est le rapport économique le plus idéalisé (1981 : 42).

Elle définit également l'existence lesbienne comme une expérience essentiellement féminine, au même titre que la maternité, en ce sens qu'il y a dans les deux cas « des oppressions ainsi que des significations et des potentialités particulières » aux femmes (1981 : 33). Elle nous met en garde contre une assimilation de l'expérience lesbienne à l'homosexualité masculine. Selon elle, ce procédé dépolitise l'expérience lesbienne en ce sens qu'il ne tient pas compte du fait que les lesbiennes sont, au même titre que toutes les femmes, opprimées. Les lesbiennes, tout comme les femmes dira-t-elle, n'ont pas accès aux privilèges économiques et culturels des hommes, y compris des gais. De plus, les lesbiennes auraient une manière fort différente de celle des gais d'entretenir des relations affectives, amicales, sensuelles et érotiques qui, dit-elle, se rapproche davantage de celles de l'ensemble des femmes (1981 : 33). Pour toutes ces raisons, l'existence lesbienne est analysée par Rich comme une

forme d'*identification aux femmes* en opposition à l'identification aux hommes. Cette notion l'amène à développer le concept de *continuum lesbien*³⁹.

2.3 L'identification aux femmes et le continuum lesbien

Rich définit le continuum lesbien comme :

[...] un large registre — aussi bien dans l'histoire que dans la vie de chaque femme — d'expériences impliquant une identification aux femmes ; et pas seulement le fait qu'une femme a eu ou a consciemment désiré une expérience sexuelle génitale avec une autre femme (1981 : 32).

Les expériences d'identification aux femmes se traduiraient par des actes tels la sororité affective et matérielle, la solidarité politique entre femmes, la résistance au mariage, qu'elle soit individuelle ou collective⁴⁰, les réseaux économiques de femmes en Afrique, le refus d'avoir des enfants, l'adoption de modes de vie autonomes des hommes, la pratique d'une sexualité anti-phallique et l'existence lesbienne elle-même. Toutes expériences qui impliquent « de multiples formes de rapports intenses et privilégiés entre femmes » feraient partie d'un large continuum lesbien, allant de l'amitié à l'amour lesbien, ce dernier se situant à l'extrémité du continuum (1981 : 32). Bref, ce concept de continuum lesbien permettrait de relier entre elles toutes les formes de résistance qu'auraient pratiquées les femmes tout au long de l'histoire et à travers le monde pour faire échec à la « tyrannie masculine » (1981 : 35).

Les actes réprimant cette identification aux femmes, que ce soit la répression de la solidarité entre femmes ou de l'existence lesbienne, viseraient à « [...] préserver la contrainte à l'hétérosexualité » et à maintenir le pouvoir masculin (1981 : 32). Or, l'identification aux femmes porte en elle un « potentiel de pouvoir féminin » capable de « [...] *changer les rapports sociaux entre les*

³⁹ L'auteure préfère utiliser les termes « existence lesbienne » et « continuum lesbien » à celui de lesbianisme, ce dernier comportant, selon elle, une « connotation clinique » et ne rendant pas compte de l'existence lesbienne à travers l'histoire.

⁴⁰ L'auteure fait référence à des expériences comme les Béguines qui, du XII^e au XIV^e siècle, refusaient de se marier et vivaient en communautés de femmes.

*sexes, à nous libérer nous-mêmes et les unes les autres*⁴¹. » (1981 : 39-40). Mais encore faudra-t-il que cette identification aux femmes soit médiatisée par une conscience féministe. C'est en s'adressant principalement aux lesbiennes que Rich appelle à une conscience féministe :

Dans le même esprit, on peut dire qu'il y a un message politique en germe dans le fait de choisir une femme pour amante ou pour compagne de vie, en défiant ainsi l'hétérosexualité institutionnalisée. Mais, pour que ce contenu politique soit réalisé dans l'existence lesbienne sous une forme ultimement libératrice, il faut que le choix érotique soit approfondi et transformé en identification-aux-femmes consciente – en lesbianisme féministe (1981 : 41).

En somme, Rich définit le sujet lesbien à travers ses deux concepts d'existence lesbienne et de continuum lesbien. L'existence lesbienne constituerait en soi un geste de résistance, conscient ou non, qui porterait un potentiel libérateur qui lui s'exprimerait à partir du moment où les lesbiennes s'identifieraient consciemment aux femmes. Cette identification consciente créerait la solidarité nécessaire aux femmes pour se libérer du joug des hommes.

Aussi, Rich analyse l'existence lesbienne comme une expérience féminine, d'une part parce que les lesbiennes partageraient en grande partie les mêmes oppressions que l'ensemble des femmes et, d'autre part, parce qu'elles auraient une sensibilité, une affectivité et une sexualité similaires à celles des femmes. Les concepts d'*identification aux femmes* et d'*existence lesbienne* posent problèmes et feront l'objet de plusieurs critiques que nous verrons à la section suivante.

⁴¹ Souligné par l'auteur.

Deuxième partie :

les débats engagés par Ferguson, Chamberland et Turcotte

2.4 Contrainte à l'hétérosexualité, existence lesbienne et continuum lesbien : des concepts questionnés

L'analyse que fait Rich de l'hétérosexualité en terme de contrainte fut saluée par plusieurs féministes, entre autres par Wittig (2001 : 85), et a donné lieu à de multiples débats, communications et articles. Cela dit, son concept de contrainte à l'hétérosexualité et sa vision du sujet lesbien ont été critiqués par plusieurs féministes. Nous ferons état d'un certain nombre de ces critiques en nous référant à Ferguson (1981), Chamberland (1989) et Turcotte (1998, 2001).

2.4.1 Aperçu des débats dans les années 1980

Un des débats majeurs autour de la théorie de Rich fut reproduit à l'automne 1981 dans la revue féministe *Signs*. Trois féministes, Ferguson, Zita et Addelson, de disciplines et d'allégeances différentes, débattent entre elles des propos de Rich. Nous retiendrons essentiellement les propos de Ferguson qui, des trois auteures, est celle qui formule, d'un point de vue féministe socialiste, le plus de critiques apportant un éclairage nouveau au concept de contrainte à l'hétérosexualité. Quoiqu'elle partage le point de vue de Rich selon lequel la contrainte à l'hétérosexualité compte parmi les « mécanismes » assurant la domination masculine, elle ne la considère pas comme le seul élément ni même l'élément central de cette domination (1981 : 170). Le contrôle de la reproduction des femmes, le contrôle de l'économie et du pouvoir politique par les hommes, le racisme et le système de classes sociales sont également, soutient-elle, des mécanismes de domination des hommes sur les femmes (1981 : 170). Ferguson avance qu'une analyse féministe socialiste de la domination masculine évalue l'ensemble des systèmes qui oppriment les femmes, soit le capitalisme, le patriarcat, l'hétérosexisme, le racisme et l'impérialisme (1981 : 171). Un mouvement féministe vraiment révolutionnaire devrait, selon elle, s'attaquer à l'ensemble de ces systèmes d'oppression (1981 : 171).

D'autre part, Ferguson critique le caractère universaliste, ahistorique et statique des concepts d'existence lesbienne et de continuum lesbien de Rich. En limitant la résistance au patriarcat aux

seuls actes d'identification aux femmes, Rich ferait fi des différentes périodes historiques où, par exemple, le simple fait pour une femme d'occuper un travail et de réussir aussi bien qu'un homme pouvait constituer une résistance importante à la division sexuelle du travail et aux rôles sexuels traditionnels. À d'autres époques, dit Ferguson, le fait de se faire passer pour un homme, et donc de s'identifier à un homme, comme l'ont fait Dona Catalina De Erauso, Anny Bonny ou Mary Mead, constituait également une résistance de taille. L'identification aux femmes que Rich inclut comme composante de l'existence lesbienne ne permet pas de reconnaître les tendances lesbiennes d'une Virginia Woolf ou le lesbianisme affiché d'une Gertrude Stein qui ont, toutes deux, surtout travaillé avec des hommes ou dans des environnements composés d'hommes et de femmes. Conséquemment, dit Ferguson, on ne peut appliquer à toutes les époques et à toutes les cultures un seul et unique modèle de résistance au patriarcat (1981 : 163-164).

Ferguson soutient par ailleurs que l'émergence d'une identité homosexuelle — tant gai que lesbienne — distincte de ses pratiques, fut possible seulement à partir de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Le développement du capitalisme, la transformation de la famille patriarcale et l'urbanisation auraient permis une plus grande autonomie, quoique relative, des femmes ; une autonomie qui rendait possible l'amour saphique (1981 : 167-169). Selon l'auteure, le développement du lesbianisme a pris de l'ampleur chez les femmes de classes moyennes et supérieures à la faveur de la première vague de féminisme dans les années 1920 en Europe de l'Ouest et aux États-Unis alors que l'émergence d'un lesbianisme féministe fut favorisé par la deuxième vague de féminisme au début des années 1970. Ce serait à partir des années 1920 et 1930, où les femmes acquièrent une plus grande autonomie financière, que le développement d'une « sous-culture »⁴² et d'une communauté lesbiennes ont pu voir le jour (1981 : 170). En ce sens, Ferguson considère comme problématique le concept d'existence lesbienne de Rich parce qu'elle ne situe pas les pratiques lesbiennes dans les différents contextes sociaux, culturels, de classes et de race où elles ont pu s'exprimer (1981 : 165).

⁴² Nous reprenons ici le terme « sous-culture » employé par Ferguson sans toutefois y souscrire. Ce terme renforce, à notre avis, le statut dominant de la culture hétérosexuelle et place la culture lesbienne à un niveau subalterne.

2.4.2 Un débat qui se poursuit dans les années 1990

Nous avons fait état, dans la section précédente, de l'un des débats tenus dans les années 1980 autour des concepts proposés par Rich. Loin de s'éteindre, les débats se sont poursuivis au cours de la décennie suivante. Nous rendrons compte, dans cette section, des débats plus récents qui ont eu cours dans les années 1990 en présentant les points de vue de Chamberland (1989) et de Turcotte (1998, 2001).

Pour des raisons fort différentes de celles de Ferguson, Chamberland soutient que la notion de continuum lesbien proposée par Rich est vague et ahistorique. Chamberland comprend ce concept comme une tentative, de la part de Rich, d'établir une continuité entre les pratiques de résistance au patriarcat des femmes et des lesbiennes, rendant ainsi possible une solidarité politique entre elles. Or, dit Chamberland, ce concept ne permet pas de penser théoriquement et politiquement les lesbiennes en tant que catégorie ayant une position particulière au sein des rapports sociaux de sexe :

L'idée de continuum lesbien peut aboutir à noyer la spécificité des lesbiennes dans une définition vague, a-sexuée et trans-historique du lesbianisme comme identification-aux-femmes (*women-identified women*, Cook, 1979), cette identification devenant le seul fil unificateur possible pour rétablir la continuité d'un sujet femme et d'un sujet lesbien (1989 : 138).

Selon Chamberland, cette indifférenciation entre le groupe des « femmes » et le groupe des « lesbiennes » découlerait de la confusion qu'entretient Rich entre les notions d'identité lesbienne, de pratiques sexuelles et de conscience féministe. D'une part, Rich assimile trop facilement tout geste d'amitié et de solidarité entre femmes à une action féministe et lesbienne et, d'autre part, elle considère le lesbianisme comme une pratique féministe en soi. Or, dit Chamberland, certaines pratiques de solidarité entre femmes ne sont pas féministes et sont mêmes encouragées par la société patriarcale (1989 : 138).

Selon Chamberland, il faut formuler une théorie qui permette de penser les lesbiennes comme catégorie sociologique de façon à enregistrer les continuités *et* les discontinuités entre les sujets « femmes » et « lesbiens ». Ce faisant, Chamberland prend ses distances par rapport à Rich qui, selon elle, ne rend pas compte de la rupture opérée par les lesbiennes face à la catégorie « femme »

en échappant au rapport de sexage défini par Guillaumin⁴³. En refusant un rapport intime et sexuel avec un homme, les lesbiennes s'extirperaient du rapport privé d'appropriation masculine :

N'étant pas appropriées individuellement dans leur intégralité corporelle et mentale, elles [les lesbiennes] ne subissent pas les effets d'une telle appropriation, i.e. pour paraphraser Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu, être toujours absorbées dans d'autres individualités que la leur propre (mari et enfants), être dépossédées de leur autonomie mentale, avec la présence constante de l'homme comme écran entre la conscience et les gestes, entre ce qu'on pourrait désirer et ce qui nous arrive. » (1989 : 139).

Chamberland trouvera chez Juteau et Laurin (1988)⁴⁴ un cadre d'analyse plus satisfaisant pouvant faire état théoriquement et empiriquement de l'existence lesbienne elle-même. Leur cadre théorique permettrait selon elle de « [...] cerner les continuités et les discontinuités entre les femmes, lesbiennes et hétérosexuelles et [de] définir plus précisément la place des lesbiennes dans les rapports sociaux et politiques de sexe » (1989 : 141).

Pour sa part, Turcotte ainsi que les lesbiennes radicales du Québec, avancent que les lesbiennes se distinguent de la classe des femmes individuellement sans toutefois s'y soustraire collectivement. D'une part, disent-elles, les lesbiennes échappent « une par une » à l'appropriation privée par un homme, n'entretenant pas de rapports intimes avec eux, alors que, d'autre part, elles sont appropriées collectivement par la classe des hommes au même titre que toutes les femmes, étant, elles aussi, susceptibles de subir la discrimination en emploi, l'iniquité salariale, de vivre des violences telles le viol ou l'inceste, etc. :

Elles [les lesbiennes] échappent donc à l'appropriation privée, mais non à l'appropriation collective puisqu'elles font partie de la classe des femmes et subissent ainsi les mêmes conséquences, dont des salaires inférieurs et le harcèlement sexuel pour n'en nommer que deux (Turcotte, 1998 : 375).

Dans un autre ordre d'idées, Turcotte considère que Rich, en analysant le lesbianisme comme une expérience d'identification aux femmes, une expérience « féminine », poursuit la tradition des mouvements féministes occidentaux du XX^e siècle qui se réclament tous du « point de

⁴³ Concernant le concept de sexage, se référer au chapitre 1, section 1.5.2.

⁴⁴ Voir la bibliographie pour la référence complète.

vue des femmes » (1998 : 373). Cette référence à l'expérience féminine pour rendre compte de l'existence lesbienne porterait les traces d'une vision essentialiste qui ne permet pas de questionner la catégorie « femme ». Or, dit Turcotte, les lesbiennes, loin de correspondre au contenu de la catégorie « femme », remettent en question *de facto* la logique patriarcale hétérosexuelle puisqu'elles ne sont pas dans un rapport d'intimité avec un homme :

Jusqu'alors, le féminisme analysait le « patriarcat » en tant que système fondé sur la domination des hommes sur les femmes. Mais les catégories elles-mêmes, « homme » et « femme », on ne les avait pas réellement questionnées. Ici, « l'existence des lesbiennes » prend tout son sens, puisque si ces deux catégories [homme et femme] ne peuvent exister l'une sans l'autre, les lesbiennes, elles, n'existent que par et pour les « femmes », il y aurait donc une faille à ce système conceptuel (2001 : 19).

S'inspirant de Wittig, Turcotte soutient que le sujet lesbien n'est alors ni une identité ni une catégorie, mais plutôt une position à partir de laquelle on peut contester un système : « [...] on ne remplace pas « la femme » par « la lesbienne » mais on [les lesbiennes] utilise notre position stratégique pour détruire le système hétérosexuel » (2001 : 20).

Troisième partie :

ébauche de synthèse critique

2.5 Les thèses de Rich : une contribution à la fois importante et problématique

La contribution de Rich à l'analyse féministe fut importante à plus d'un titre, notamment dans sa démonstration du contrôle de la sexualité des femmes et de l'appropriation de leur corps et de leur travail à travers la contrainte à l'hétérosexualité. Elle a indubitablement contribué à politiser l'hétérosexualité en dévoilant son caractère construit, en déconstruisant sa supposée naturalité et en mettant à jour les rapports de pouvoir qui s'y jouent. En ce sens, elle a opéré une rupture épistémologique avec les féministes, théoriciennes et militantes, en posant l'hétérosexualité comme une institution politique qui n'a rien de donnée ou d'ontologique. Elle a débusqué le présupposé hétérosexiste sur lequel se fondent plusieurs analyses féministes et a invité la communauté féministe à développer un point de vue politique sur la sexualité des femmes. C'est pour ces raisons que, selon nous, Ferguson n'a pas réussi à relever le défi et n'a pas su voir dans l'hétérosexualité une institution servant à reproduire les rapports de pouvoir entre les sexes.

2.5.1 L'institution de l'hétérosexualité : plus qu'un mécanisme de la domination masculine

Quoique nous partageons le point de vue de Ferguson selon lequel l'hétérosexualité et les rapports sociaux de sexe ne sont pas les seuls rapports de pouvoir qui traversent le groupe social des femmes, nous considérons, à l'instar de Chamberland, que Ferguson banalise la sexualité comme lieu de pouvoir des hommes sur les femmes : « En somme, la sexualité et l'accès au corps des femmes n'y sont pas vus comme un enjeu du rapport de force entre les sexes, et l'analyse de l'hétérosexualité comme un produit de ce rapport est escamotée. » (Chamberland, 1989 : 137). Tout au plus, l'hétérosexualité constitue, chez Ferguson, un « mécanisme » de domination masculine qui se manifeste par l'« hétérosexisme ».

Or, selon nous, le concept d'hétérosexisme ne rend pas compte des structures, des institutions — dont la famille, le mariage et la maternité sont des piliers majeurs⁴⁵ — des lois, des discours scientifiques, des règles, des normes, etc., qui construisent l'hétérosexualité de façon à renforcer et à perpétuer la hiérarchie entre les sexes. L'hétérosexualité est tout au plus considérée comme un « mécanisme » de discrimination basé sur une simple « norme » hétérosexuelle. Contrairement à cette position, nous soutenons que l'hétérosexualité est construite à travers des rapports sociaux de sexe hiérarchiques qui font d'elle une structure essentielle au maintien et à la reproduction de ces rapports. Ces rapports sociaux de sexe se sont formés en système politique, le système hétéropatriarcal⁴⁶ ; un système qui a institué la division sexuelle du travail, le contrôle de la sexualité des femmes — dont la contrainte à l'hétérosexualité, l'oppression du lesbianisme et de l'homosexualité — ainsi que l'appropriation du corps et du travail des femmes.

Suivant cette logique, Ferguson analyse le lesbianisme uniquement sous l'angle de la discrimination dont il fait l'objet. Elle ne lui accorde pas de sens politique dans la mesure où elle n'y voit pas une position singulière adoptée par des femmes dans le cadre des rapports sociaux de sexe. En ce sens, selon nous, Ferguson banalise les efforts de Rich et de plusieurs théoriciennes pour politiser le lesbianisme, c'est-à-dire pour voir dans ce geste de refus, conscient ou inconscient, de l'appropriation privée du corps et du travail d'une femme par un homme un enjeu politique qui questionne les rapports de pouvoir entre les sexes. Comme le dit Chamberland :

Le lesbianisme est alors envisagé [par Ferguson] comme une non-conformité au « genre » prescrit ; il ne revêt aucun caractère politique et les lesbiennes n'occupent pas en tant que telles une place particulière dans des rapports sociaux et politiques de sexe : les facteurs qui les propulsent vers une conscience féministe, les effets de leurs pratiques d'abstention ou d'abandon des rapports intimes et sexuels avec les hommes ne leur sont pas spécifiques. Tout au plus reconnaît-on que le lesbianisme, parce qu'il constitue une négation dans les faits de l'idéologie de la complémentarité des rôles sexuels, fasse l'objet d'une répression particulière (1989 : 137-138).

⁴⁵ Pour une discussion sur le rôle du mariage et de la famille dans l'imposition de l'hétérosexualité, voir Rich (1981) et Wittig (2001).

⁴⁶ Pour une définition plus complète, se référer au concept d'hétéropatriarcat, au chapitre 1, section 1.5.3.

2.5.2 L'existence lesbienne : plus qu'une question d'identité, une question de position sociale

Malgré la contribution importante de Rich en ce qui concerne le concept de contrainte à l'hétérosexualité, nous considérons, à l'instar de Turcotte, que ses concepts d'existence lesbienne, de continuum lesbien et d'identification aux femmes sont problématiques et recèlent un caractère essentialiste. L'unique critère d'identification aux femmes pour rendre compte de l'existence lesbienne s'assimile à une politique identitaire en ce sens où elle ne fait pas intervenir les structures, les discours et les conditions matérielles qui poussent certaines femmes à choisir la voie du lesbianisme.

Ferguson tombe dans le même piège, à notre avis, en réduisant le lesbianisme à des questions d'identité, de « sous-culture » et de « communauté » lesbiennes qui ne rendent pas compte de la possibilité pour les lesbiennes de devenir des sujets actifs dans l'histoire. Ferguson a tout à fait raison de soulever le caractère universaliste et ahistorique des concepts de continuum lesbien et d'existence lesbienne pour rendre compte du lesbianisme. Elle livre des contre-exemples tout à fait convaincants démontrant l'impossibilité de définir des « sujets lesbiens » en dehors de leur contexte socio-historique et politique. Cela dit, sa conception du lesbianisme ne permet pas de penser sociologiquement le groupe des lesbiennes.

Bref, tant Rich que Ferguson limitent les possibilités, pour les lesbiennes, de devenir des sujets en faisant du lesbianisme une question d'identité ; une identification aux femmes, dans le cas de Rich, une identification aux lesbiennes, dans le cas de Ferguson.

Quoiqu'il soit important pour un groupe opprimé de développer une identité, une culture et une communauté, les luttes visant la transformation des rapports de pouvoir ne peuvent, selon nous, se limiter à des questions d'identité, de culture ou de communauté. Nous soutenons que les luttes identitaires recèlent des pièges qui peuvent limiter l'avancement des groupes que ces luttes tentent de libérer.

Tout d'abord, la majorité des luttes identitaires se fondent sur la notion de différence pour faire reconnaître les droits du groupe à représenter. Les luttes féministes identitaires, par exemple, soutiennent que les femmes possèdent des caractéristiques qui font d'elles des êtres différents des hommes mais non des personnes inférieures. Ces luttes visent à valoriser les caractéristiques spécifiques des femmes — qui sont en effet dévalorisées dans le système patriarcal — pour accéder à des droits égaux. Ce faisant, nous dit Delphy, « les revendications d'égalité se transforment en revendications "d'identité" » (2001 : 9). Cette lutte pour la reconnaissance et la valorisation de la différence, soutient Delphy, ne permet pas l'atteinte de l'égalité mais, au mieux, la reconnaissance de la spécificité du groupe dominé, que ce soit les femmes ou les lesbiennes :

Car cette égalité n'est pas l'égalité entre individu-es : c'est — au mieux, c'est-à-dire dans le rêve caressé par le groupe dominé — une égalité entre groupes. Pour avoir droit à ce « respect » et à cette « valorisation » [de la part du groupe dominant], il faut absolument que les individu-es se tiennent dans les limites de ce qui est reconnu comme spécifique à leur groupe. D'une part, seule ces caractères « spécifiques » sont valorisés, et d'autre part, du renoncement des individus de ce groupe aux caractères, traits et comportements dits « généraux » dépend que le groupe acquière une place reconnue dans la société. Le groupe identitaire reste « minoritaire » — dans un statut mineur, inférieur — quelle que soit sa taille, dans la mesure précisément où il reste spécifique par rapport à ce qui est vu comme la norme (2001 : 11).

Du coup, plutôt que de mettre à jour les rapports de pouvoir entre les groupes, que ce soit entre les femmes et les hommes ou entre les lesbiennes, les femmes et les hommes, on risque de figer le groupe dominé dans une identité dont il ne pourra plus se déprendre. Ainsi, dans une perspective différentialiste, les lesbiennes sont définies à partir de la norme hétérosexuelle dominante, elles sont des non-hétérosexuelles, des femmes qui n'aiment pas les hommes, qui refusent toute sexualité avec eux. Elles demeurent donc des êtres en marge, hors-norme. Dans une perspective identitaire plus positive, le lesbianisme est considéré comme une préférence sexuelle qui relève d'un choix individuel. Or, comme le dit Turcotte, l'identité constitue davantage un repli individualiste qui masque les rapports de pouvoir :

L'identité est l'un des trompe l'œil les plus efficaces pour masquer la matérialité des rapports sociaux. L'identité rassure non seulement chaque individu, mais aussi la société entière qui semble afficher une supposée diversité. En somme, le repli sur l'individualité identitaire est l'une des stratégies les plus efficaces pour nous empêcher de penser à des transformations sociales à long terme (1998 : 392).

Enfin, les luttes identitaires entravent la liberté des individus, individus ; cette liberté si chère au mouvement de *libération* des femmes. En effet, nous dit Delphy, la lutte identitaire nécessite une identité commune aux membres qui composent le groupe de façon à ce que ceux-ci soient « interchangeables ». Il y a négation de la singularité de chacune des personnes qui est contraire à la liberté individuelle, au fait de devenir des sujets agissants, ajouterions-nous :

La revendication identitaire implique en effet l'obligation pour chaque membre du groupe de se conformer aux normes de ce groupe pour être reconnue, et d'abandonner l'individualité qui est permise aux membres du groupe dominant. Cette interchangeabilité des personnes, cette désindividualisation, c'est justement la situation dont les femmes essaient de sortir. [...] Et il ne s'agit pas seulement d'ailleurs de la singularité perçue : mais il s'agit, plus gravement encore, de la singularité concrète, des possibilités pour chaque personne d'avoir des chances égales à celles de toute autre personne (2001 : 11-12).

Bref, nous souscrivons davantage aux analyses de Chamberland et de Turcotte qui, de façon différente, tentent de comprendre en quoi la position singulière qu'occupent les lesbiennes dans les rapports sociaux de sexe peut questionner et transformer ceux-ci. Pour reprendre les termes de Turcotte, nous croyons qu'il faille considérer le lesbianisme comme une *position sociale* dont on peut se servir pour questionner les rapports sociaux de sexe. C'est à partir de cette position qu'il est possible de devenir un « sujet lesbien » capable d'agir sur son environnement. Le fait d'être lesbienne ne confère pas en soi un caractère « subversif » ou « révolutionnaire », selon nous, mais le processus à partir duquel on développe une capacité réflexive sur sa propre vie ou sur sa collectivité ouvre des possibilités d'actions transformatrices. Young exprime cette idée en insistant sur la différence entre « l'identité » et la capacité d'agir comme « sujet » :

Les interactions et les processus sociaux positionnent les sujets individuels dans des relations et des structures antérieures et ce positionnement conditionne qui ils sont. Mais cette position ne détermine ni ne définit les identités individuelles » [...] « les sujets sont aussi agents. Être agent signifie que l'on utilise les contraintes et les possibilités qui conditionnent notre vie pour se réaliser selon une manière qui nous est propre⁴⁷ (2000 : 101 ; traduction libre).

En ce sens, nous soutenons, à l'instar de plusieurs auteures, que les lesbiennes *peuvent* se soustraire à un certain nombre de constructions de la catégorie « femme » tout en continuant à subir

⁴⁷ Young, Iris Marion. 2000. *Inclusion and Democracy*, Oxford : Oxford University Press, p. 101.

les discriminations et les oppressions de ce groupe. Nous insistons sur le fait qu'il y a *possibilité* pour les lesbiennes de déroger à la catégorie femme puisque, tout en « échappant » à une forme de rapport d'appropriation privée, elles peuvent reproduire ce même rapport dans une relation lesbienne. En ce sens, nous ne croyons pas que le simple fait d'être lesbienne transforme de *facto* les rapports privés entre lesbiennes.

De la même manière, une hétérosexuelle peut « échapper » partiellement au rapport d'appropriation privée dans le cadre d'un rapport intime avec un homme en visant à établir un rapport plus égalitaire et plus libre avec un homme. Cet objectif demeure toutefois plus difficile à atteindre parce que le rapport hétérosexuel est soumis aux pressions structurelles, idéologiques et matérielles du système patriarcal. Dans le cas du soin aux enfants, par exemple, les salaires moins élevés de la majorité des femmes, les conditionnements individuels des hommes et des femmes, les pressions des proches, etc., font en sorte que, dans la grande majorité des cas, ce sont les femmes qui quitteront un emploi pour prendre soin des enfants.

En somme, nous ne partageons pas le point de vue selon lequel il y aurait une forme ultime de contestation du patriarcat et de l'hétérosexualité qui serait le lesbianisme et une forme de soumission à ce système que représenterait l'hétérosexualité. Il n'y a pas, en ce sens, de « bonnes » ou de « mauvaises » féministes. Il y a des *positions sociales* fortement orientées par les contextes sociaux qui permettent plus ou moins d'échapper, de questionner, de transformer les rapports de pouvoir entre les sexes et le contenu des catégories de sexe.

Cela dit, nous souscrivons à l'idée selon laquelle le seul fait d'être lesbienne menace le pouvoir des hommes sur les femmes. La discrimination, la violence et l'hostilité à l'égard des lesbiennes en font foi. Le lesbianisme questionne le discours selon lequel les rapports hétérosexuels sont naturels, que la féminité et la masculinité relèvent d'une nature complémentaire entre les sexes et déterminent les rôles des hommes et des femmes.

Chapitre III

Wittig : les catégories « femme » et « homme » et la construction de la différence

Première partie : la pensée de Wittig

3.1 Le contrat social hétérosexuel

« L' hétérosexualité est le régime politique sous lequel nous vivons, fondé sur l'esclavagisation des femmes » (2001 : 11). C'est ainsi que s'exprime Monique Wittig dans l'introduction à son ouvrage *La pensée straight* qui regroupe une partie importante de ses textes théoriques et littéraires parus depuis 1979. Wittig soutient que l'hétérosexualité, comme système politique, est au fondement même des rapports de pouvoir entre les sexes ; rapports où les femmes sont exploitées, opprimées et appropriées par les hommes. Pour dépasser ce système, dira-t-elle, il faut « détruire politiquement, philosophiquement et symboliquement les catégories d'"homme" et de "femme" » (2001 : 12) et la notion de différence entre les sexes.

Tout comme Rich, Wittig affirme que l'hétérosexualité est imposée aux femmes afin d'assurer la mainmise des hommes sur elles. Cette appropriation sera assurée par une série d'institutions, de règles, de normes, d'obligations et de contraintes que Wittig associe à une forme de contrat social. Dans un article intitulé *À propos du contrat social*⁴⁸, Wittig dira :

Pour moi les deux termes de contrat social et d'hétérosexualité sont superposables, ce sont deux notions qui coïncident. Et vivre en société c'est vivre en hétérosexualité. [...] À ce point de mon raisonnement, l'hétérosexualité recouvre complètement la notion de contrat social (2001 : 82-83).

⁴⁸ Cet article est paru pour la première fois en 1988 dans le recueil de textes *Les études gay et lesbiennes*, sous la direction de Didier Eribon. Paris : Éditions du Centre Georges Pompidou. Il sera réédité dans : Wittig, Monique. 2001. *La pensée straight*. Paris : Éditions Balland, p. 77-87.

Or, quoique ce contrat social regarde a priori toutes les personnes, il ne serait établi qu'entre hommes puisqu'il serait imposé aux femmes, par le biais de relations hétérosexuelles hiérarchiques. Non seulement l'hétérosexualité est imposée, mais elle est considérée comme allant de soi et ce, dans toutes les cultures et tous les pays (2001 : 85). D'ailleurs, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, nous dit Wittig, l'hétérosexualité était à ce point prise pour acquise qu'elle n'avait pas besoin d'être nommée. C'est seulement à partir du moment où, dans les pays occidentaux, le fait homosexuel commençait à émerger publiquement qu'on a nommé l'hétérosexualité et ce, dans le but de faire contrepoids à l'homosexualité : « L'hétérosexualité allait tellement de soi qu'elle n'avait pas de nom. C'était la norme sociale. C'est le contrat social. C'est un régime politique » (2001 : 83). Or, Wittig s'attachera principalement à démontrer que cette hétérosexualité dite naturelle est fondée sur le présupposé voulant qu'il existe deux catégories sociales dont les caractéristiques sont différentes par nature : les femmes et les hommes.

3.2 Les catégories de sexe et la différence

En s'inspirant essentiellement de féministes matérialistes, entre autres Nicole-Claude Mathieu (1971, 1985), Christine Delphy (1975), Colette Guillaumin (1978a, 1978b), Wittig dévoile le langage et les discours qui construisent les catégories de sexe et la notion de différence. L'auteur⁴⁹ argumente que les catégories de sexe « femme » et « homme » ne relèvent pas de la nature et sont plutôt le fruit de rapports sociaux. Contrairement à ce que plusieurs avancent, y compris des féministes, il ne faudrait pas chercher l'origine des rapports hiérarchiques entre les sexes dans les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Dans son article *La catégorie de sexe*⁵⁰, Wittig s'exprime ainsi :

C'est l'oppression qui crée le sexe et non l'inverse. L'inverse serait de dire que c'est le sexe qui crée l'oppression ou de dire que la cause (l'origine) de l'oppression doit être trouvée dans le sexe lui-même, dans une division naturelle des sexes qui préexisterait à (ou qui existerait en dehors de) la société (2001 : 42).

⁴⁹ Wittig se définissant comme « auteur », nous utiliserons ce terme au masculin pour parler d'elle.

⁵⁰ Ce texte est paru pour la première fois en 1982 en anglais sous le titre « The Category of Sex » dans *Feminist Issues*, 2, no. 2, (printemps). Il sera réédité dans : Wittig, Monique. 2001. *Op. cit.*, p. 41-49.

Pour Wittig, l'idéologie de la différence, sur laquelle s'appuient les catégories de sexe, sert précisément à justifier et surtout à rendre invisibles les rapports de domination. Or, dira-t-elle, ce sont les systèmes de domination qui créent des divisions, ici la division entre les sexes. Ce sont les « maîtres », les dominants qui développent cette idéologie de la différence pour donner un caractère ontologique, voire naturel, aux rapports de domination d'un sexe sur l'autre :

Et comme il n'existe pas d'esclaves sans maîtres, il n'existe pas de femmes sans hommes. L'idéologie de la différence des sexes opère dans notre culture comme une censure, en ce qu'elle masque l'opposition qui existe sur le plan social entre les hommes et les femmes en lui donnant la nature pour cause. [...] Tout système de domination crée des divisions sur le plan matériel et sur le plan économique (2001 : 42).

À l'instar de Marx, elle avance que l'idéologie dominante, le sens commun, bref « la pensée *straight* », est aussi contrôlée par ceux-là même qui possèdent le pouvoir économique et politique. Elle reprend une citation de Marx que nous trouvons utile de reproduire ici :

[...] la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle. [...] Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d'idées [...] (2001 : 45)⁵¹.

Pour Wittig, l'idéologie du sens commun, la naturalité des catégories de sexe et de leurs différences ontologiques, est reprise dans tous les discours, dans toutes les analyses, que ce soit l'approche métaphysique, l'approche scientifique, l'approche marxiste et même l'approche féministe (2001 : 45). Wittig s'attardera longuement à démontrer dans ses écrits que le langage, les discours, les idées, les courants de pensée, les sciences et les théories sont l'expression de rapports sociaux qui ont un impact direct sur les identités, les rôles sociaux et les conditions de vie elles-mêmes. Dans son article *On ne naît pas femme*⁵², Wittig reprendra les termes mêmes de Guillaumin (1978) pour souligner que la catégorie « femme » n'est que la « marque » de l'oppression.

⁵¹ Marx, Karl, Friedrich Engels. 1974. *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales, p. 86.

⁵² Ce texte est paru pour la première fois en 1980 dans *Questions féministes*, no. 8 (mai), p. 75-84. Il sera réédité dans : Wittig, Monique. 2001. *Op. cit.* p. 51-64.

3.3 Les classes de sexe et leur abolition

Puisant aux sources de l'analyse matérialiste et reprenant le concept de classes de sexe développé par Christine Delphy (1970), Wittig parlera des catégories « homme » et « femme » en terme de classes sociales aux intérêts opposés. Les femmes et les hommes se seraient constitués en classes sociales à partir de rapports sociaux historiques d'oppression et d'appropriation (2001 : 53). Dans son texte *La catégorie de sexe*, l'auteur transpose les concepts de production et de reproduction du système capitaliste développés par Marx pour discuter du système hétérosexuel et des classes de sexe. Selon elle, le système hétérosexuel, se fondant sur les catégories de sexe, impose une division sexuelle du travail qui justifie l'appropriation par les hommes du travail produit par les femmes ; un travail gratuit assurant la reproduction et la prise en charge de la vie humaine :

Car la catégorie de sexe est le produit de la société hétérosexuelle qui impose aux femmes l'obligation absolue de la reproduction de « l'espèce », c'est-à-dire de la reproduction de la société hétérosexuelle. L'obligation de reproduction de « l'espèce » qui incombe aux femmes est le système d'exploitation sur lequel se fonde économiquement l'hétérosexualité. La reproduction consiste essentiellement en ce travail, cette production par les femmes, qui permet aux hommes de s'approprier tout le travail des femmes. Il faut inclure ici l'appropriation du travail qui est associé « par nature » à la reproduction : élever les enfants, les corvées domestiques (2001 : 47-48).

Non seulement le système hétérosexuel assure l'appropriation du travail de production et de reproduction des femmes, mais il permet également l'appropriation des femmes elles-mêmes par le contrat de mariage⁵³. En cela, Wittig s'inspire du concept de « sexage » développé par Guillaumin (1978). Par ce concept, Guillaumin voulait illustrer la relation entretenue entre le groupe social des hommes et le groupe social des femmes, une relation comparable à celle qu'entretenaient les maîtres et les esclaves. Cette relation d'esclavage étant basée sur le sexe, Guillaumin créa par analogie le concept de « sexage » :

Ce qui nous concernera ici est l'appropriation physique elle-même, le rapport où c'est l'unité matérielle productrice de force de travail qui est prise en mains, et non la seule force de travail. Nommé "esclavage" et "servage" dans l'économie foncière, ce type de rapport pourrait être désigné sous le terme "sexage" pour ce qui concerne l'économie domestique moderne, lorsqu'il concerne les rapports de classes de sexe (1978 : 9).

⁵³ À l'époque où Wittig rédigea ce texte les femmes étaient, en France, légalement la propriété de leur mari.

Enfin, le système hétérosexuel ferait des femmes des objets sexuels mis à la disposition des hommes, que ce soit dans le cadre du mariage ou non. Seulement quelques lesbiennes et quelques religieuses échapperaient, selon Wittig, à l'appropriation de leur corps comme objet sexuel (2001 : 48). Selon Wittig, les femmes sont réduites au statut d'objets sexuels en dehors d'une existence sociale :

Où qu'elles soient quoi qu'elles fassent (y compris lorsqu'elles travaillent dans le secteur public), elles sont vues (et rendues) sexuellement disponibles pour les hommes et elles, seins, fesses, vêtements doivent être visibles. Elles doivent arborer leur étoile jaune, leur éternel sourire jour et nuit. ON (sic) peut dire que toutes les femmes, mariées ou non, doivent effectuer un service sexuel forcé, un service sexuel qui peut être comparé au service militaire et qui peut durer, c'est selon, un jour, un an, vingt-cinq ans ou plus. [...] Si les femmes sont très visibles en tant qu'êtres sexuels, en tant qu'êtres sociaux, elles sont totalement invisibles et en tant que tels, elles doivent se faire aussi petites que possibles et toujours s'en excuser (2001 : 48).

Pour Wittig, le système hétérosexuel est totalisant dans le sens où l'hétérosexualité est imposée à toutes les femmes comme un rapport naturellement hiérarchique. Pour mettre fin à ce rapport de domination, il faudra abolir les catégories de sexe, comme catégorie sociale : « [...] de la même manière nous devons détruire les sexes en tant que réalités sociologiques si nous (les femmes) voulons commencer à exister » (2001 : 49).

Dans son article *On ne naît pas femme*, Wittig parle de la nécessité d'abolir les classes de sexe et les catégories « homme » et « femme » afin d'éliminer les rapports d'oppression et d'appropriation des femmes par les hommes et d'« advenir comme sujets individuels » (2001 : 63). L'abolition des classes de sexe ne peut se faire qu'en éliminant l'hétérosexualité comme système d'organisation sociale et l'idéologie de la différence qui donne pour naturels ces rapports de pouvoir entre les sexes. Or, la fin du contrat social hétérosexuel, dira Wittig dans son texte *À propos du contrat social*, devra être initiée par les femmes puisque ce sont elles qui, à travers les relations sociales hétérosexuelles, sont les « esclaves ». Elle avance que les lesbiennes ou les femmes qui échappent au mariage brisent déjà ce contrat social (2001 : 85).

3.4 Les lesbiennes ne sont pas des femmes

« Les lesbiennes ne sont pas des femmes », dira Wittig lors d'une allocution⁵⁴ donnée en 1978 à New York devant un public de lesbiennes américaines (2001 : 76). Wittig conclut que les lesbiennes ne sont pas des femmes puisqu'elles ne sont pas dans un rapport privé d'appropriation par un homme. Dans *On ne naît pas femme*, elle affirme que le groupe social de lesbiennes est la seule catégorie conceptuelle qu'elle connaisse qui transcende les catégories de sexe. Selon elle, appartenir à la catégorie femme c'est entretenir une :

[...] relation sociale particulière à un homme, relation que nous avons autrefois appelée de servage, relation qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques ("assignation à résidence", corvée domestique, devoir conjugal, production d'enfants illimitée, etc.), relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles (2001 : 63).

Ainsi, Wittig affirme que le lesbianisme constitue une forme de résistance à l'appropriation des femmes par les hommes. Elle donne un sens politique au lesbianisme en le considérant comme une résistance à une oppression historique, l'oppression des femmes : au même titre que d'autres groupes opprimés se sont soustraits d'une situation de servage, les lesbiennes se seraient « échappées » de l'oppression. Wittig comparera les lesbiennes aux esclaves qui se sont libéré-e-s du joug de leur maître, celles et ceux que l'on nomme des « marrons ». Comme nous l'avons vu précédemment, elle considère que la seule manière de mettre fin à l'appropriation des femmes par les hommes consiste à abolir les classes de sexe :

[...] comme pour eux et pour elles (les esclaves « marron »), notre survie [la survie des lesbiennes] exige de contribuer de toutes nos forces à la destruction de la classe — les femmes — dans laquelle les hommes s'approprient les femmes et cela ne peut s'accomplir que par la destruction de l'hétérosexualité comme système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes et qui produit le corps de doctrines sur la différence entre les sexes pour justifier cette oppression (2001 : 63-64).

⁵⁴ Cette allocution donnera lieu par la suite à la publication de son texte intitulé *La pensée straight*, paru pour la première fois en 1980 dans la revue *Questions féministes*, no. 7 (février), p. 45-53.

Par ailleurs, Wittig dira que « [...] refuser d'être une femme ne veut pas dire que ce soit pour devenir un homme » (2001 : 55). Les deux classes étant liées dialectiquement, on ne peut se contenter d'une accession à la classe des hommes pour transformer la classe des femmes :

Notre combat vise à supprimer les hommes en tant que classe, au cours d'une lutte de classe politique — non un génocide. Une fois que la classe des hommes aura disparu, les femmes en tant que classe disparaîtront à leur tour, car il n'y a pas d'esclaves sans maîtres (2001 : 58).

Dans *La pensée straight*, Wittig invite les lesbiennes et les gais à ne plus se concevoir comme des femmes ou des hommes, le contraire ne faisant que renforcer le système hétérosexuel (2001 : 73). Dans *On ne naît pas femme*, elle dira : « une lesbienne donc *doit* être quelque chose d'autre, une non-femme, une non-homme, un produit de la société et non pas un produit de la « nature », car il n'y a pas de « nature » en société » (2001 : 56).

Deuxième partie :

les débats engagés par Turcotte, de Lesseps et Jackson

3.5 Rich et Wittig : deux courants du lesbianisme féministe

Tant Wittig que Rich proposent une compréhension politique de l'hétérosexualité qui va au-delà des explications biologiques ou psychologiques. Elles développent également une analyse politique du lesbianisme en soulignant la position particulière qu'occupent les lesbiennes dans le cadre des rapports sociaux de sexe. Elles soutiennent que le lesbianisme défie, de façon volontaire ou non, le cadre hétérosexuel et patriarcal. En somme, elles considèrent la sexualité comme un fait social qui va au-delà de la nature.

En ce sens, Rich et Wittig ont opéré une rupture épistémologique avec un grand nombre de théories féministes. Elles ont fortement critiqué les théoriciennes et les militantes féministes sur deux points : le fait de considérer le lesbianisme comme une simple préférence sexuelle et de ne pas prendre en compte les points de vue des nombreuses lesbiennes engagées tant au sein du mouvement féministe que dans les débats théoriques entourant les rapports sociaux de sexe.

Toutes deux ont mis à jour les rapports sociaux à travers lesquels l'hétérosexualité est construite. Rich a davantage mis l'accent sur le contrôle de la sexualité des femmes, notamment par le biais de la contrainte à l'hétérosexualité, alors que Wittig a insisté sur la construction sociale des catégories « femme » et « homme » et sur le discours naturaliste de la différence des sexes.

Cela dit, il demeure des distinctions importantes entre Rich et Wittig qui sont de deux ordres. Tout d'abord, pour Wittig, l'hétérosexualité constitue un système plutôt qu'une simple institution contraignante. Comme le souligne Turcotte, cette conception de l'hétérosexualité sera reprise par les lesbiennes radicales du Québec :

Or, pour les lesbiennes radicales, parler de « contrainte à l'hétérosexualité » est une sorte de pléonasmisme puisque nous sommes en présence d'un système politique fondé sur l'hétérosexualité et non d'une pratique hétérosexuelle répressive qui serait instituée comme modalité ou composante du patriarcat. (1998 : 373).

L'autre distinction majeure entre Rich et Wittig concerne leur conception du sujet lesbien. Alors que Rich analyse l'existence lesbienne comme une identification aux femmes, Wittig avance que les lesbiennes ne sont pas des femmes. Selon Turcotte, en analysant le lesbianisme comme une expérience d'identification aux femmes, une expérience « féminine », Rich défendrait davantage un point de vue essentialiste qui ne remet pas en question les catégories « femme » et « homme ». À l'inverse, Wittig dépasserait les catégories de sexe en affirmant que les lesbiennes ne sont pas des femmes : « En posant les lesbiennes comme des « non-femmes », c'est la catégorisation elle-même, qu'elle soit nommée « sexe » ou « genre », que Wittig remet en question en la désignant comme la « pensée *straight* » (Turcotte, 1998 : 371). De plus, soutient Turcotte, Wittig adopterait un point de vue matérialiste en analysant le lesbianisme à partir de la position qu'il occupe dans le cadre de l'hétérosexualité et des rapports sociaux de sexe :

Wittig ne place jamais les lesbiennes en dehors de la matérialité des rapports sociaux de sexe, elle ne définit donc pas les lesbiennes comme des êtres ontologiques. Et si les lesbiennes ont affaire aux catégories de sexe, c'est bien parce qu'elles échappent au contrat social de l'hétérosexualité. [...] En fait, elle [Wittig] inscrit les lesbiennes dans un processus historique de luttes de libération dont le but est de détruire un système d'oppression, en s'en échappant une par une comme l'ont fait les esclaves et les serfs (2001 : 1-2).

Pour Turcotte, les théories de Rich et Wittig réfèrent en quelque sorte aux divergences entre les lesbiennes féministes et les lesbiennes radicales, tant au Québec qu'en Europe (1998 : 366). Au Québec, cette distinction s'avère correspondre à une certaine réalité. D'un côté, les lesbiennes radicales appellent à dépasser l'analyse féministe pour réfléchir leurs conditions de lesbiennes et penser politiquement l'hétérosexualité. C'est ce que traduit Lamoureux en commentant un texte rédigé par Danielle Charest dans une revue québécoise lesbienne radicale *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui* :

[...] sur les rapports entre lesbianisme et féminisme, l'auteure [Danielle Charest] commence par reconnaître la contribution du féminisme au développement du lesbianisme politique. [...] Cependant, Charest souligne ensuite que le féminisme empêche les lesbiennes de penser adéquatement leur réalité, puisque les rapports entre lesbiennes ont tendance à être interprétés sur le mode de l'analogie avec les rapports hommes-femmes. Elle en conclut à

« l'importance de dépasser le FEMinisme [sic] et par là même de ne pas en faire le terminus de nos analyses et de notre potentiel politique »⁵⁵ (1998 : 180-181).

Selon Turcotte, cette position politique n'aurait pas été débattue au sein du mouvement féministe québécois, les lesbiennes radicales ayant favorisé une stratégie de retrait du mouvement des femmes : « [...] à compter de 1980, les lesbiennes radicales du Québec n'ont pas engagé avec le mouvement féministe des débats publics sur l'hétérosexualité ; elles ont cherché plutôt à constituer un mouvement politique de lesbiennes » (1998 : 367). D'autre part, les lesbiennes féministes se sont davantage impliquées dans le mouvement féministe, y voyant un moyen de faire avancer leurs propres conditions de femmes :

C'est une telle coupure qu'a voulu éviter l'atelier « Lesbiennes et encore féministes » qui s'est tenu sur l'initiative de la collective de la revue *Des luttes et des rires de femmes* en novembre 1983. [...] Par ailleurs, cet atelier a été l'occasion de réaffirmer une position très répandue dans le milieu politique lesbien montréalais, à savoir que la transformation des conditions de vie des lesbiennes dépend largement de la transformation de la situation des femmes dans leur ensemble (Lamoureux, 1998 : 181).

En France, les propositions de Wittig ont soulevé d'âpres débats, principalement entre les féministes radicales, tant hétérosexuelles que lesbiennes, auxquelles on associe, entre autres, les noms de Delphy et de Lesseps, et les lesbiennes radicales, qui regroupent principalement Wittig, Mathieu et Guillaumin. Disons d'entrée de jeu que les unes et les autres s'inspirent des mêmes fondements théoriques matérialistes. Elles partagent le point de vue selon lequel les catégories de sexe sont construites à travers des rapports sociaux qui ne relèvent en rien de la nature ; cette construction sociale a une base matérielle et non seulement idéologique ; elles considèrent que le système patriarcal est fondé historiquement sur des classes de sexe aux intérêts opposés et, enfin, que ces classes entretiennent entre elles des rapports de pouvoir et de domination.

Pourtant, des divergences qu'elles jugeront majeures les ont séparées. Ces différends tournaient autour de trois questions : l'hétérosexualité constitue-t-elle le système d'oppression des femmes ou est-elle une des composantes du système patriarcal ? De cette question en découlaient deux autres : peut-on être à la fois féministe radicale et hétérosexuelle et les lesbiennes sont-elles ou

⁵⁵ Cet extrait est tiré de : Danielle, Charest. 1982. « Le féminisme, voie d'accès ou terminus ? », *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, vol. 1, no. 1 (juin), p. 13.

non des femmes ? Nous aborderons ces sujets dans les sections suivantes en utilisant les textes d'auteurs qui ont, selon nous, résumé l'essentiel des débats autour de ces questions, soit ceux de Louise Turcotte (1998, 2001), d'Emmanuèle de Lesseps (1980) et de Stevi Jackson (1996).

3.6 Les principaux débats entre les féministes radicales et les lesbiennes radicales

3.6.1 L'hétérosexualité : système ou composante du patriarcat ?

Alors que Wittig identifie l'hétérosexualité comme un système politique qui organise l'ensemble de la vie en société, certaines féministes matérialistes, dont Delphy et Jackson, diront que ce sont davantage la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe qui construisent l'hétérosexualité. Selon Turcotte, jusqu'au début des années 1980 en France, les féministes matérialistes⁵⁶ n'auraient pas tenu compte de l'hétérosexualité comme élément fondateur du système patriarcal. Ces féministes considéraient que l'abolition du système patriarcal allait résoudre les problèmes de discrimination à l'égard des personnes homosexuelles.

L'hétérosexualité dans ce courant de pensée est vue comme une pratique sexuelle à l'intérieur du système patriarcal, et pour ces féministes, c'est l'abolition du système qui mettra fin à l'hétérosexualité :

Au plan des pratiques sexuelles, la distinction entre homo- et hétérosexualité n'aura plus de sens [dans une société non patriarcale] puisque les individus se rencontreront sur le fondement de leur singularité (individu spécifique avec telle histoire) et non sur celui de leur identité de sexe (1998 : 370-371)⁵⁷.

Or, pour les lesbiennes radicales, l'hétérosexualité occupe une place primordiale dans l'établissement même du système patriarcal. L'hétérosexualité serait au fondement de celui-ci :

⁵⁶ Le terme « féministes matérialistes » est ici employé comme un synonyme de « féministes radicales ».

⁵⁷ Cet extrait provient de : Collectif. 1977. « Variations sur des thèmes communs », *Questions féministes*, no.1, (novembre), p. 5.

À l'instar de sa contrepartie française, le lesbianisme radical québécois se veut un courant d'analyse politique de l'appropriation des femmes qui se différencie de la théorie féministe par la place centrale qu'il accorde à l'hétérosexualité. Dans son analyse, il insiste sur deux points : premièrement, l'hétérosexualité n'est pas une pratique sexuelle mais un système social, la pierre angulaire de l'appropriation des femmes ; deuxièmement, les lesbiennes échappent en partie à ce système parce qu'elles n'entretiennent pas, au niveau privé, de relations avec les hommes (Turcotte, 1998 : 374-375).

Pour les féministes radicales, c'est plutôt l'inverse. Ainsi s'exprimeront respectivement de Lesseps et Jackson :

L'hétérosexualité est la forme spécifique *dans laquelle*⁵⁸ s'inscrit l'oppression des femmes, mais non la forme *de*⁵⁸ l'oppression des femmes. Car ce n'est pas l'hétérosexualité qui est un problème, c'est l'oppression. (de Lesseps, 1980 : 66).

La hiérarchie des genres constitue le fondement de l'hétérosexualité telle qu'elle a été institutionnalisée dans la société et la culture : l'appropriation par les hommes du corps et du travail des femmes est en effet le pilier du contrat matrimonial. (Jackson, 1996 : 15).

À l'instar de Delphy et Léonard (1992), Jackson soutient que l'usage des femmes dans le cadre du mariage n'est pas que sexuel ; il est aussi lié aux services d'entretien des hommes et des enfants que les femmes effectuent. En ce sens, on ne pourrait réduire les rapports hiérarchiques entre les « genres » à une question d'(hétéro)sexualité, soutient Jackson, ce que feraient les lesbiennes radicales en supposant la prédominance du système hétérosexuel sur le système patriarcal (1996 : 15). Jackson soulignera, à ce titre, les divergences entre Wittig et Delphy :

Depuis lors, les théoriciennes de chaque camp [féministes radicales et lesbiennes radicales] continuent à estimer que les catégories « femmes » et « hommes » sont le produit de rapports de classes, mais avec des conséquences divergentes en ce qui concerne l'analyse tout à la fois du lesbianisme et de l'hétérosexualité (voir Delphy, 1984 ; 1993 ; Wittig, 1992). [...] À l'instar de Delphy, elle [Wittig] considère les hommes et les femmes comme des classes sociales et la division sexuelle comme un produit de ce rapport de classe, mais elle insiste sur l'hétérosexualité comme lieu majeur de l'oppression des femmes. [...] Mais elle diffère radicalement de Delphy lorsqu'elle affirme que les lesbiennes, en fuyant le contrat hétérosexuel, échappent à la catégorie « femmes », ne sont pas des femmes (1996 : 12).

⁵⁸ Souligné par l'auteur.

Jackson termine en affirmant que l'abolition de la différence entre les genres constitue le moyen ultime permettant d'éliminer tout rapport de pouvoir vécu à travers l'hétérosexualité. D'ailleurs, soutient-elle, l'indifférenciation entre les genres viderait de tout sens les notions d'hétérosexualité et d'homosexualité :

Une véritable forme d'hétérosexualité égalitaire semble difficile à imaginer et impossible à réaliser tant que persiste la distinction des genres. D'autre part, l'éradication d'une telle distinction ôterait toute pertinence à la notion d'hétérosexualité, comme à celle de lesbianisme d'ailleurs. Le féminisme matérialiste permet de constater que l'hétérosexualité et le lesbianisme sont des notions dont l'existence dépend directement de la hiérarchie du genre (1996 : 23-24).

Par ailleurs, Jackson et de Lesseps développeront davantage leur analyse de l'hétérosexualité en traitant du désir et de la sexualité hétérosexuels. De Lesseps s'attardera à démontrer qu'il est possible d'être à la fois féministe et hétérosexuelle, une question brûlante dans les années 1980, alors que Jackson insistera, en 1996, sur la caractère construit de la sexualité et du désir hétérosexuels. Quoique toutes deux reconnaissent l'oppression de la sexualité lesbienne, elles ne débattront pas de la question soulevée par Wittig à propos du « genre » de ces dernières, à savoir les lesbiennes sont-elles des femmes ? Tout au plus, Jackson fera état, dans l'extrait cité précédemment, du fait que Wittig et Delphy ne s'entendent pas sur ce sujet. Nous verrons dans la section suivante comment de Lesseps et Jackson abordent le désir et la sexualité hétérosexuels.

3.6.2 De Lesseps : le désir et la sexualité ne constituent pas des choix politiques

De Lesseps tente de répondre à la question posée par les lesbiennes « séparatistes »⁵⁹ : peut-on être à la fois féministe et hétérosexuelle ? Pour répondre à cette question, de Lesseps critiquera le point de vue selon lequel le lesbianisme est un choix politique. Il faudrait distinguer, selon elle, le

⁵⁹ Par lesbiennes « séparatistes », nous comprenons que de Lesseps parle des lesbiennes « radicales ». Il se peut toutefois que l'auteure ne fasse pas de distinction entre les lesbiennes séparatistes et les lesbiennes radicales. Or, selon Turcotte, il y a une différence importante entre les deux : « Selon la perspective [lesbienne] séparatiste, les hommes et les femmes forment des groupes naturels ou culturels différents ; les séparatistes prônent en outre un renversement des rapports de force par la mise en place de nouvelles structures idéologiques, politiques et culturelles orientées exclusivement vers les femmes et les lesbiennes. Au contraire, si la stratégie du lesbianisme radical est la création d'un mouvement politique de lesbiennes, son objectif principal est de révolutionner les structures hétérosociales ; on lutte ici pour une société où les catégories « hommes » et « femmes » seront abolies et non renforcées, notamment par la croyance en une essence ou une nature intrinsèque à l'une et à l'autre de ces catégories » (1998 : 375).

désir sexuel et les choix politiques. Situer la pratique lesbienne en tant que choix politique reviendrait à dire que les choix sexuels sont de l'ordre du « devoir social » et non du désir. Suivant cette logique, les féministes hétérosexuelles devraient « sublimer » leur désir. Cette conception de la sexualité relèverait, selon l'auteure, d'une vision puritaine et masculine de la sexualité qui invite les femmes à faire leur « devoir » sexuel.

Tout en soulignant l'importance de revendiquer des droits politiques pour les lesbiennes — ce que de Lesseps appelle l'« affirmation politique » — elle ne croit pas, comme le soutiennent les lesbiennes « séparatistes », que le lesbianisme soit un choix politique. D'une part, dit-elle, les « vraies lesbiennes », comme les nommeraient les américaines, celles qui auraient ressenti depuis leur tout jeune âge un désir pour les femmes, auraient vécu ce désir de façon coupable : il ne pouvait donc s'agir d'un choix puisqu'il était vécu comme anormal. Pour les lesbiennes qui, grâce au mouvement féministe, auraient pu « libérer » leur désir « inhibé », de Lesseps parle d'une libération et non d'un choix. D'autre part, si l'obligation hétérosexuelle peut expliquer que des lesbiennes aient réprimé leur désir, on ne peut parler de choix politique, tant pour les hétérosexuelles que pour les lesbiennes :

Si la norme explique le désir hétérosexuel, comment expliquer le désir homosexuel ? Par l'interdit ? Dans cette hypothèse, ces deux orientations sexuelles seraient, et justement en tant que distinctes, toutes deux conséquences d'un même système normatif. Mais dans ce cas, ni l'une ni l'autre orientation n'est « libre », ne constitue un choix, politique ou autre (1980 : 65).

Par ailleurs, en affirmant que la pratique lesbienne constitue le rapport idéal d'indépendance face aux hommes, face à « l'oppresseur », les lesbiennes « séparatistes » supposeraient, *a contrario*, que le désir hétérosexuel est l'équivalent d'un désir de soumission : « [...] je vois une certaine définition de l'hétérosexualité féminine comme soumission, opposée à l'indépendance sexuelle et affective des lesbiennes et impliquant une dévalorisation de soi-même et des autres femmes » (1980 : 58). Il y aurait à nouveau confusion entre choix politique et « choix de l'objet de désir ». Affirmer que le désir est un choix politique reviendrait à dire que les hétérosexuelles désirent vivre un rapport d'oppression. Encore une fois, soutient de Lesseps, cette vision corrobore l'idéologie dominante selon laquelle les femmes aiment être soumises sexuellement aux hommes. Or, selon l'auteure, l'oppression est plutôt le fruit d'un rapport social objectif indépendant du désir de plusieurs femmes de ne pas être opprimées (1980 : 58).

Plutôt que de considérer les féministes hétérosexuelles comme des « collaboratrices », il faudrait y voir l'expression, dit de Lesseps, d'une contradiction entre le désir d'être considéré comme un « sujet autonome » et l'assujettissement des femmes dans l'érotisme hétérosexuel dominant (1980 : 65). Une partie des femmes éprouvent du désir pour les hommes, ceux-là même qui font partie de la « classe opprimante », et c'est bien là une spécificité de la lutte des femmes qui rend difficile la démonstration de leur oppression, soutient de Lesseps. Il faudrait donc élaborer une théorie féministe qui rende compte de ce vécu en démontrant « que le désir entre les sexes n'empêche ni n'exclut l'oppression d'un groupe de sexe par l'autre, et inversement que cette oppression n'empêche ni n'exclut le désir hétérosexuel » (1980 : 66).

Conséquemment, de Lesseps soutient que la libération des femmes sur le plan sexuel ne passe pas uniquement par la voie du lesbianisme ; elle passe également par l'affirmation du désir sexuel des femmes. De Lesseps fait une longue démonstration de l'assujettissement de la sexualité des femmes à celle des hommes : les désirs des femmes, tant hétérosexuelles que lesbiennes, seraient censurés, culpabilisés, dénigrés alors que les désirs des hommes seraient élevés au statut de privilèges, un privilège que leur accorderait leur position de « dominants ». Tant les hétérosexuelles que les lesbiennes féministes ont un rôle à jouer pour permettre aux femmes de se réapproprier leur sexualité. Tout d'abord, dit-elle, il faut refuser « l'obligation hétérosexuelle et les contenus imposés de l'hétérosexualité : les rapports de domination » (1980 : 58). Ainsi, l'affirmation politique des lesbiennes contribue à déconstruire la conception naturaliste de la hiérarchie entre les sexes :

L'affirmation politique des lesbiennes est nécessaire, à la fois pour elles-mêmes et pour l'ensemble des femmes. Elles manifestent que la biologie des femmes n'en fait pas « la moitié complémentaire de l'homme », que la définition d'une femme ce n'est pas d'« être baisée par les hommes » (1980 : 66).

D'autre part, les féministes hétérosexuelles doivent, pour transformer les rapports érotiques entre les femmes et les hommes, prendre conscience des rapports de domination qui s'y jouent et tenter de les penser et de les vivre autrement :

Le seul choix politique qu'à mon avis on peut prôner dans le domaine sexuel, c'est l'action pour la prise de conscience des rapports d'oppression dans l'érotisme hétérosexuel dominant, la lutte contre la représentation et le traitement des femmes comme objets, l'instauration d'un « espace mental » où les hétérosexuelles peuvent se représenter les

hommes comme *objets* de désir, se représenter la réciprocité du désir, la simultanéité de deux sujets de sexe différent (1980 : 62-63).

3.6.3 Jackson : l'hétérosexualité, une institution qu'on se doit de critiquer

Jackson reprend, en 1996, un débat semblable et endosse plusieurs idées déjà exprimées par de Lesseps en insistant davantage sur certains aspects. Elle soutient que l'hétérosexualité ne porte pas en soi un caractère hiérarchique ; c'est plutôt son institutionnalisation qui la transforme en lieu de domination. La tâche des féministes consisterait donc à critiquer l'institution de l'hétérosexualité et non la pratique hétérosexuelle : « C'est la subordination des femmes à l'intérieur de l'hétérosexualité institutionnalisée qui constitue le point de départ de l'analyse féministe. Et c'est la résistance à cette subordination qui est le fondement de la perspective féministe » (1996 : 16). En distinguant ainsi l'institution de l'hétérosexualité de sa pratique, nous éviterions de condamner à tort les hétérosexuelles, « écueil auquel se sont heurtés les premiers débats, en Grande-Bretagne, en France et ailleurs » (1996 : 14).

Cela dit, Jackson ne fait pas l'économie d'une critique du désir hétérosexuel. Contrairement à de Lesseps qui ne fait qu'effleurer la question de l'origine du désir, qu'il soit hétéro ou homosexuel, Jackson avance que la construction du désir est ancrée dans le genre lui-même :

Dans une perspective féministe matérialiste, l'analyse de toutes ces questions [désir, plaisir et déplaisir dans l'hétérosexualité] doit partir du postulat selon lequel le genre est fondamental : en tant que sujets désirants, nous appartenons à un genre, tout comme les objets de notre désir, et ceci vaut pour la sexualité lesbienne comme pour l'hétérosexualité » (1996 : 18).

Jackson se livre à une analyse de l'éros hétérosexuel en fonction des rapports de pouvoir qui préexistent entre les genres. Le désir hétérosexuel serait fondé, selon elle, sur la différence entre les genres, une différence construite qui masque et rend naturels la hiérarchie et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes : « Il n'est pas étonnant que l'érotisme hétérosexuel soit imprégné de pouvoir » (1996 : 18-19). Cet érotisme, insiste-t-elle, n'a rien à voir avec l'anatomie des femmes et des hommes, rien à voir avec le pénis et le vagin. On ne peut donc pas analyser les actes sexuels, notamment la pénétration, à partir de l'anatomie des femmes et des hommes, ce qui relèverait de l'essentialisme :

À mon avis, il est contre-productif de poser que le sens de la pénétration hétérosexuelle est fixe, immuable, inaccessible à toute reconceptualisation alternative féministe. Dire que la pénétration est un acte irrémédiablement patriarcal revient à réduire un rapport social de domination/subordination à un acte physique, ce qui constitue une approche essentialiste (1996 : 22).

Tout comme de Lesseps, Jackson soutient que les féministes hétérosexuelles sont désireuses de transformer la pratique hétérosexuelle en un rapport plus égalitaire. Elle nous met par contre en garde contre toute attitude triomphaliste en ajoutant que ce désir est tributaire de la volonté des hommes à renoncer ou non à leurs privilèges : « [...] mieux vaut éviter de célébrer prématurément les joies de l'hétérosexualité. La négociation du plaisir sexuel avec les hommes dépend de leur bonne volonté à abandonner leurs prérogatives masculines conventionnelles » (1996 : 23). Jackson pousse encore plus loin la réflexion en ajoutant que les changements de pratiques sexuelles au niveau individuel ne sont pas garants des changements structurels. Même si les hommes adoptent des rapports sexuels plus égalitaires, ils auront toujours, en tant que groupe social, accès à des privilèges tant et aussi longtemps que les structures patriarcales demeureront intactes (1996 : 23).

3.7 Le sujet comme acteur social

Selon Turcotte, Wittig aurait permis de penser les lesbiennes comme sujets individuels jouant un rôle social dans la lutte contre l'oppression des femmes en s'échappant une par une au contrat social de l'hétérosexualité :

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les lesbiennes comme sujets individuels, parce qu'elles échappent une par une au régime politique de l'hétérosexualité et qu'elles sont par conséquent sujets individuels dans l'histoire de cette libération. Il n'y a pas chez Wittig d'attachement à une définition identitaire des lesbiennes. Pour une raison assez évidente quand on lit ses essais. C'est que les lesbiennes ne sont pas une fin en soi, le lesbianisme représentant à l'heure actuelle la seule forme sociale par laquelle nous puissions vivre libre (2001 : 2).

S'inspirant de Wittig, Turcotte soutient que le sujet lesbien n'est ni une identité ni une catégorie, mais plutôt une position à partir de laquelle on peut contester un système : « [...] on ne remplace pas « la femme » par « la lesbienne » mais on [les lesbiennes] utilise notre position

stratégique pour détruire le système hétérosexuel » (1998 : 20). Turcotte ajoutera, à l'instar de Wittig, que cette position lesbienne doit être médiatisée par une conscience de classe pour être traduite dans un projet politique comme celui du renversement du « système hétérosexuel » :

Il ne s'agit donc pas de se penser en soi, ou pour soi, mais bien de se penser politiquement, c'est-à-dire dans un rapport au monde qui nous engage nécessairement et concrètement dans l'histoire, notamment l'histoire de l'oppression des femmes (2001 : 3).

Turcotte insiste sur le fait que cette conscience de classe prend appui sur la réalité matérielle des rapports sociaux de sexe. Ainsi, chez Wittig, le sujet lesbien peut agir à partir d'une conscience de classe de sexe, sur des rapports sociaux qui ont une matérialité historique.

Pour leur part, de Lesseps et Jackson posent aussi la question de la relative autonomie du sujet. Les hommes et les femmes ne peuvent être réduits à leur position sociale « d'opresseurs » et « d'opprimées » dira de Lesseps. Si l'analyse de l'oppression reste vraie en ce qui concerne l'analyse des groupes sociaux, elle n'explique pas tous les choix individuels, dira-t-elle. Partant de cette autonomie du sujet, de Lesseps conclut qu'on ne peut parler de choix politique en matière de désir. Il faudrait plutôt parler de deux façons de combattre la vision masculine de la sexualité et du désir : soit d'affirmer la pratique lesbienne et, pour les hétérosexuelles, d'entreprendre une « guérilla » dans les rapports affectifs et sexuels avec les hommes.

Jackson considère que la hiérarchie des genres, même si elle est inscrite au sein même des structures sociales, ne peut être totalisante et laisse une marge de manœuvre au sujet hétérosexuel pour définir autrement sa sexualité :

Affirmer que le genre en tant que hiérarchie relève de la structure ne signifie pas que le pouvoir s'exerce uniformément et invariablement dans les relations sexuelles entre deux personnes, ni que la pratique et l'expérience soient entièrement déterminées par les structures et l'idéologie patriarcales. On conserve une certaine marge de manœuvre à l'intérieur de ce cadre. Nier ce fait revient à dénier aux hétérosexuelles toute autonomie d'action, à les considérer comme destinées à se soumettre aux désirs des hommes dont elles seraient soit les victimes soit les dupes (1996 : 19).

Cela dit, Jackson insiste sur le fait que la sexualité n'est qu'un aspect manifeste de la hiérarchie entre les sexes. Il ne faut pas limiter l'analyse de cette hiérarchie à la question de la

sexualité mais bien voir l'ensemble des effets de cette inégalité. Ultimement, ce sera l'abolition de la différence entre les sexes qui rendra caduques les notions d'hétérosexualité et de lesbianisme (1996 : 23-24). Sur ce point, on peut dire que les analyses matérialistes de Jackson et de Wittig se rejoignent.

En définitive, nous soutenons que les visions du sujet sont relativement concordantes chez Wittig, de Lesseps et Jackson : Wittig développe surtout la question du sujet lesbien alors que de Lesseps et Jackson font surtout référence au sujet hétérosexuel. Toutes parlent de la relative autonomie des sujets dans un espace social contraignant mais non totalisant, puisque, d'une part, des féministes hétérosexuelles peuvent tenter de nouveaux rapports intimes avec des hommes alors que les lesbiennes « échapperaient », selon Wittig, au contrat hétérosexuel. En ce sens, les trois auteures font référence à un sujet qui exprime un projet politique : soit celui de se libérer d'une sexualité hétéronormative et des rôles sociaux de sexe. Toutes trois portent une vision du sujet qui lui confère un statut d'acteur à partir du moment où il porte un regard réflexif sur sa propre vie ou celle de sa collectivité afin d'y apporter des changements. Cette vision humaniste sera d'ailleurs fortement critiquée par Butler, notamment chez Wittig. Nous reviendrons à cette critique dans le chapitre suivant portant sur la pensée de Butler.

Troisième partie : ébauche de synthèse critique

3.8 Les classes de sexe et la notion de différence : une contribution majeure de Wittig

À notre avis, l'une des contributions majeures de Wittig consiste à poser les catégories ou les classes de sexe comme ne pouvant exister en dehors du rapport social de sexe. Ce rapport social, construit de façon hiérarchique et institué en système — le système patriarcal — ne pourrait se passer de l'hétérosexualité, celle-ci étant l'incarnation même de la bicatégorisation des sexes sur laquelle s'est construit le patriarcat.

Wittig a également contribué à mettre à jour le rôle de la « pensée *straight* », une pensée, une idéologie qui présuppose que « ce qui fonde la société, toute société, c'est l'hétérosexualité » (2001 : 48). Ce postulat hétérosexuel est à son tour soutenu par l'axiome selon lequel les catégories « homme » et « femme » sont naturellement et ontologiquement différentes. Or, cette notion de différence camoufle les rapports de pouvoir qui se jouent entre ces deux catégories. Cette « pensée *straight* » — qui se manifeste dans le langage, les discours, les sciences, les théories, les idées, les courants de pensée, le sens commun, etc. — est non seulement le reflet de rapports de pouvoir mais a, à son tour, un impact matériel et concret sur l'organisation sociale et la vie des personnes.

Bien que nous saluons et endossions ces importantes contributions, nous questionnons un certain nombre de propositions avancées par Wittig. Dans les prochaines sections, nous discuterons les questions suivantes : l'hétérosexualité est-elle un système autonome au même titre que le système patriarcal ? Comment peut-on éviter la confusion entre l'institution et la pratique hétérosexuelle ? Le lesbianisme constitue-t-il un choix politique ? Et enfin, peut-on se fixer comme but, tel que le propose Wittig, l'abolition des catégories de sexe ? Pour aborder ces questions, nous discuterons les éléments soulevés par de Lesseps, Jackson et Turcotte.

3.9 L'hétérosexualité : une institution à prendre au sérieux

L'une des idées fortes portées par Wittig selon laquelle l'hétérosexualité est un système, voire *le* système, *le* régime politique, *le* contrat social à la base des hiérarchies entre les sexes, nous pose problème. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, nous soutenons que les structures hétérosexuelles et les rapports sociaux de sexe sont inextricablement imbriqués l'un dans l'autre et ont participé à la construction du système hétéropatriarcal que nous connaissons actuellement. En ce sens, nous ne partageons pas le point de vue de Wittig et des lesbiennes radicales qui identifient l'hétérosexualité comme un système autonome d'oppression des femmes, voir comme le système central.

Par ailleurs, nous considérons que la grande majorité des féministes, y compris les féministes radicales, occultent le rôle de l'hétérosexualité dans l'établissement de rapports hiérarchiques entre les sexes. On ne peut, par exemple, aborder l'analyse d'institutions comme le mariage, la maternité ou la division sexuelle du travail, sans inclure dans notre analyse le rôle des structures hétérosexuelles. Or, plusieurs féministes spécialistes de ces questions, même les plus radicales, ignorent le rôle central de l'institution de l'hétérosexualité.

En ce sens, nous considérons que les questions soulevées par Wittig et Rich conservent toute leur pertinence puisque, encore aujourd'hui, bon nombre de théories et de mouvements féministes prennent très peu en compte le rôle de l'hétérosexualité dans l'établissement de rapports sociaux de sexe.

3.10 Distinguer l'institution de la pratique hétérosexuelle

Quoique nous considérons essentiel de reconnaître le rôle de l'institution de l'hétérosexualité dans l'établissement de rapports sociaux de sexe hiérarchiques, nous soutenons, à l'instar de de Lesseps et de Jackson, qu'il ne faut pas confondre l'institution de l'hétérosexualité avec la pratique hétérosexuelle. À ce titre, la contribution théorique de Rich visant à distinguer l'institution, notamment les institutions de la maternité et de l'hétérosexualité, de l'expérience

constitue un apport majeur. Nous soutenons que la confusion entre l'institution de l'hétérosexualité et sa pratique mène à des conclusions qui ne tiennent pas la route. Nous ne partageons pas, par exemple, le point de vue selon lequel les féministes hétérosexuelles « collaborent » avec « l'ennemi ». Tant les hétérosexuelles que les lesbiennes jouissent d'une certaine liberté individuelle leur permettant de refuser, dans le cadre de rapports privés, des conditions opprimantes ou avilissantes. À l'instar de de Lesseps, nous soutenons que tant les féministes hétérosexuelles que lesbiennes peuvent contribuer à « libérer » la sexualité des femmes en développant des pratiques alternatives.

Cela dit, Jackson nous semble beaucoup plus critique que ne l'est de Lesseps face à la possibilité d'atteindre des rapports hétérosexuels plus égalitaires. D'une part, elle admet que l'établissement de rapports hétérosexuels égalitaires dépend de la bonne volonté des hommes à abandonner leurs privilèges. D'autre part, elle souligne que les changements au niveau individuel ne sont pas garants d'une transformation des structures patriarcales elles-mêmes. Son analyse tient davantage compte des contraintes structurelles importantes auxquelles font face les hétérosexuelles désireuses d'établir des rapports sexuels égalitaires.

Par ailleurs, nous soutenons que de Lesseps et Jackson tendent à traiter de l'hétérosexualité essentiellement du point de vue du désir et de la sexualité. Quoique les discussions autour du désir soient tout à fait pertinentes, surtout celles menées par Jackson, il ne faut pas, à notre avis, réduire l'analyse de l'hétérosexualité à son aspect sexuel ; il faut aussi la traiter politiquement. Il nous semble que de Lesseps et Jackson contribuent à limiter l'analyse de l'hétérosexualité à une question de désir en accordant une très grande place, dans leur texte respectif, aux désirs et aux pratiques hétérosexuels.

Pourtant, Jackson critique justement le fait d'accorder trop « d'importance au désir, à la pratique et à l'identité sexuelles » dans l'analyse de l'hétérosexualité :

À accorder trop d'importance au désir, à la pratique et à l'identité sexuelles, on risque de négliger les milliers d'autres façons dont l'organisation patriarcale du monde entre « hommes » et « femmes » se perpétue. L'hétérosexualité contribue à maintenir cet état de fait, mais n'oublions pas que l'hétérosexualité elle-même ne se résume pas à une institution sexuelle (1996 : 24).

Or, Jackson passe sous silence les analyses développées par Rich et Wittig qui ont justement insisté sur le fait que l'hétérosexualité n'est pas qu'une simple pratique sexuelle et encore moins, dans le cas de Wittig, une question d'identité sexuelle. Elles ont toutes deux démontré comment l'hétérosexualité s'est institutionnalisée ou, pour Wittig, constituée en système organisant les rapports sociaux, notamment les rapports entre les sexes.

3.11 Le lesbianisme : un choix qui positionne les sujets lesbiens

Concernant le débat entre de Lesseps et Wittig sur la possibilité que le lesbianisme constitue un choix politique, nous soutenons qu'il y a bel et bien un choix, qu'il soit politique ou non. Selon nous, soutenir que le lesbianisme n'est pas un choix revient à dire, *a contrario*, qu'il relève d'une essence ontologique. Or, à l'instar de plusieurs théoriciennes et théoriciens, nous soutenons que nos désirs, loin d'être surdéterminés biologiquement, sont eux aussi construits à travers des rapports sociaux, notamment des rapports sociaux de sexe. Nos désirs ne relèvent donc pas d'une pulsion intrinsèquement liée à chacun des deux sexes biologiques — en supposant qu'il existe deux sexes biologiques — mais sont le fruit d'une construction complexe influencée par des conditions personnelles, socio-économiques et politiques. À partir du moment où nous considérons que le désir et la sexualité sont construits et ne relèvent en rien de pulsions biologiques, nous ne pouvons que conclure à la capacité des sujets de choisir leur sexualité. Bien entendu, ce choix est fortement influencé par les rapports sociaux existant, la culture, etc. ; le concept de contrainte à l'hétérosexualité tient compte de cette influence. Cela dit, à partir du moment où l'on rejette l'idée d'un déterminisme biologique et social immuable, on peut penser que les sujets *peuvent* opérer des choix face à leur sexualité.

C'est bien parce que les sujets ont, malgré tout, une toute relative liberté d'action, parce qu'ils ne sont pas complètement assujettis et surdéterminés par les structures sociales, économiques, politiques et culturelles, qu'ils peuvent encore opérer des choix, même s'ils sont hors normes comme celui d'être lesbienne ou celui d'être féministe. Bien sûr, être lesbienne n'est pas nécessairement un choix *politique* — quoiqu'il le soit pour un certain nombre de lesbiennes qui se réclament du « lesbianisme politique » — dans la mesure où l'on entend par « lesbianisme politique » le fait de

contester les rapports de domination entre les femmes et les hommes. Toutes les lesbiennes ne contestent pas ces rapports⁶⁰ et parfois même peuvent reproduire des rapports hiérarchiques. Quoiqu'il en soit, nous soutenons que le lesbianisme, qu'il conteste ou non les rapports de pouvoir entre les sexes, n'en demeure pas moins un *choix*.

Aussi, nous réitérons le point de vue selon lequel la position sociale des lesbiennes questionne la naturalité de l'hétérosexualité, ce que ne fait pas nécessairement la position des hétérosexuelles féministes. Bien sûr, une féministe hétérosexuelle qui n'adopte pas de position de soumission face à son conjoint, qui réclame un partage équitable des tâches, etc., bref, qui ne se soumet pas à son rôle sexué, questionne le caractère construit du genre féminin, mais elle « n'échappe » pas à la *naturalité* de l'hétérosexualité. Or, le lesbianisme interroge, par son existence même, l'évidence et le caractère prétendument donné de l'hétérosexualité. On ne peut pour autant soutenir que la position des lesbiennes est en soi subversive ; certaines lesbiennes peuvent renforcer les rôles sexués en adoptant des rôles stéréotypés. Il ne s'agit donc pas ici de dire que l'une des positions sociales est supérieure à l'autre ou automatiquement subversive, mais bien de prendre acte de ce que *peut* receler chacune des positions comme potentiel transformateur.

À ce titre, la notion de position sociale apportée entre autres par Turcotte nous semble plus appropriée pour analyser le statut des lesbiennes que la proposition de Wittig selon laquelle les lesbiennes ne sont pas des femmes. Nous pouvons effectivement penser que les lesbiennes ne correspondent pas à la catégorie « femme » sur le plan individuel puisqu'elles ne sont pas dans un rapport privé d'appropriation par un homme. Par contre, nous soutenons, à l'instar de Turcotte (1998 : 375), qu'elles subissent toujours les mêmes conditions d'appropriation collective des femmes par les hommes, étant elles aussi susceptibles de subir les multiples oppressions et exploitations qui touchent le genre féminin.

⁶⁰ Cela dit, selon une étude menée par Line Chamberland auprès de 24 lesbiennes nées au Québec entre 1923 et 1951, toutes auraient affirmé, de façon articulée ou en bribes détachées, rejeter les rôles traditionnels, la servitude et la soumission du mariage et la dépendance financière. Elles disaient rechercher la liberté, l'autonomie et l'indépendance (Chamberland, 1996 : 224).

3.12 L'abolition des catégories de sexe : un horizon atteignable ?

Enfin, que penser de la proposition de Wittig selon laquelle il faut abolir les catégories de sexe pour faire cesser la hiérarchie entre les sexes ? Cette position radicale est souvent qualifiée d'idéaliste. L'objectif à atteindre est-il vraiment d'abolir les catégories de sexe et leurs différences ? Ne faudrait-il pas plutôt rechercher l'égalité entre les sexes dans le respect des différences ? Et de toute manière, est-ce possible d'abolir ces catégories ; comment pourrait-on atteindre ce but ? Il est vrai qu'à première vue cette entreprise nous semble colossale, voire impossible. Comment arriver, en effet, à ne plus opérer de division entre les sexes ? Comment ne plus considérer l'organisation sociale et la vie de tous les jours en dehors de cette bipartition ?

Bien qu'il nous semble en effet difficile de renverser le poids de milliers d'années d'histoire basée sur cette vision d'une humanité divisée en deux sexes, nous ne pouvons affirmer sans ambages que cette entreprise soit impossible. Qui peut, en effet, prétendre connaître à ce point le cours de l'histoire ? Sans prétendre avec certitude que l'abolition des catégories de sexe soit possible, nous croyons tout de même essentiel d'adopter, sur les plans *analytique* et *théorique*, une posture épistémologique qui remette en question la bicatégorisation sexuelle, la naturalisation de l'hétérosexualité et le discours de la différence biologique et ontologique entre les sexes. Il s'agit donc, selon nous, de reconnaître que les catégories de sexe et l'hétérosexualité, telles que nous les connaissons aujourd'hui, ont été construites à travers les rapports sociaux de sexe et n'existeraient pas sous cette forme en dehors d'eux. Sans prétendre que cette perspective constitue la panacée qui règlera tous les problèmes et nous mènera droit au monde idéal, il nous semble tout de même nécessaire d'opter pour ce nouveau paradigme.

Se situer dans une telle perspective colore et oriente nécessairement les stratégies privilégiées pour transformer les rapports sociaux de sexe. Cela dit, elle ne règlera pas une fois pour toute le programme d'action à adopter. Un même paradigme peut mener à différentes stratégies qui donnent matière à débat. Il ne s'agit donc pas ici d'ériger en dogme une telle perspective non plus qu'à établir un programme d'actions figé. Cette perspective elle-même sera sûrement questionnée et rediscutée au fur et à mesure que des transformations sociales s'opéreront. Il s'agit donc aussi pour nous

d'opter pour une approche qui tienne compte des contextes historique, culturel, politique et économique et qui sache se renouveler au gré des transformations.

Afin de souscrire à ce nouveau paradigme, encore faut-il accepter de remettre en question l'existence ontologique de deux sexes et leurs supposées différences. Or, plusieurs féministes, théoriciennes et militantes, résistent à abandonner la notion de différence et l'idée selon laquelle la bicatégorisation des sexes est un donné relevant de la nature. Nous reviendrons sur ces discussions — en ce qui concerne la réductibilité ou l'irréductibilité de la différence des sexes et de la possibilité de renverser les catégories « sexuelles » dans les deux chapitres suivants.

Chapitre IV

Butler : la transgression des genres

Première partie : la pensée de Butler

4.1 Retracer la généalogie des catégories de sexe, de genre et de désir

A lors que Rich réfère, pour parler des lesbiennes, à un concept d'identification aux femmes ; que Wittig clame que les lesbiennes ne sont pas des femmes ; Judith Butler critiquera les conceptions et les politiques féministes et lesbiennes qui se fondent sur un sujet « femme » ou « lesbien » stable, cohérent et universel. Selon elle, les politiques identitaires comportent des limites importantes, entre autres, parce qu'elles créent des exclusions et réifient les catégories de genre binaires et oppositionnelles (1990 : 5). Afin de rendre compte de la pensée de Butler, nous nous référerons à son ouvrage *Trouble dans le genre* (2005), traduction de *Gender Trouble* (1990), celui-ci étant reconnu comme le plus explicite et le plus représentatif de sa théorie.

Selon Butler, la tâche qui incombe au féminisme ne consisterait pas à rechercher une identité commune aux femmes, de laquelle émergerait un sujet « femme » immuable et globalisant. Il s'agirait plutôt de faire une généalogie — dans la lignée de Foucault — des catégories identitaires de sexe, de genre et de désir, c'est-à-dire de dévoiler les rapports de pouvoir à travers lesquels ces catégories ont été construites :

Une critique de type généalogique ne cherche absolument pas à trouver les origines du genre, la vérité cachée du désir féminin, ni une identité sexuelle originelle ou authentique si bien réprimée qu'on ne la verrait plus. (2005 :53).

Selon Butler, le rapport de pouvoir spécifique qui a construit ces catégories s'est bâti dans le cadre d'un système binaire et hiérarchisé de genre — où l'homme constitue le sujet référent alors que la femme est l'autre (sujet/autre ; homme/femme) — et de la matrice hétérosexuelle (1990 :

viii). En ce sens, la généalogie des catégories de sexe, de genre et de désir doit, selon l'auteure, se centrer sur deux institutions : le phallogocentrisme⁶¹ et la contrainte à l'hétérosexualité (1990 : ix).

En lieu et place d'un sujet « femme » fixe et unique, Butler propose une remise en question radicale des catégories identitaires de sexe, de genre et de désir sur lesquelles se sont jusqu'à ce jour fondés les mouvements féministes occidentaux (1990 : ix). Ce faisant, l'auteure critiquera la notion de genre utilisée par le féminisme ainsi que la conception du sexe à partir de laquelle elle s'articule. Butler insistera sur le rôle du discours normatif et des pratiques régulatrices dans la construction des identités. Enfin elle formulera une critique sévère de la vision humaniste du sujet, une critique qu'elle adresse, entre autres, à Wittig.

Butler s'inspire de trois perspectives pour élaborer sa réflexion autour du genre : le féminisme, les études gaies et lesbiennes sur le genre et le poststructuralisme. Étant philosophe, ce sera donc à partir de la discipline de la philosophie que l'auteure formulera ses propositions et analyses, tout en demeurant, dit-elle, critique de cette dernière et d'autres lieux de savoirs experts : « Cette réflexion cherche à soutenir les positions qui campent aux frontières critiques de la vie disciplinaire » (2005 : 56).

Sous cette section, nous exposerons les notions élaborées par Butler, soit la matrice hétérosexuelle — avec sa cohérence entre le sexe, le genre et le désir ainsi que la notion de performance. Nous rendrons compte des critiques formulées par Butler à l'égard de la pensée féministe, notamment autour du concept de genre et du sujet « femme ». Suivra l'exploration de la politique féministe proposée par l'auteure. Enfin, la dernière partie de cette section portera sur le dialogue engagé par Butler avec Wittig.

⁶¹ L'auteure n'explique pas davantage ce qu'elle entend par « phallogocentrisme ». Nous nous référons à la définition donnée par Françoise Collin (1997) qui décrit le concept de phallogocentrisme de Derrida : « La critique derridienne du logocentrisme va quant à elle se doubler d'une critique du phallogocentrisme. Logos et phallus sont ainsi pris dans la même réserve comme rapport à ce qui est objectivable, réduction du sens à ce qu'il comporte d'objectivable. La critique de la métaphysique occidentale, comme rapport au monde lié à l'objectivation et à l'instrumentalisation, se double alors de la critique de la domination masculine, ou du moins du principe masculin. » (1997 : 9).

4.2 La matrice hétérosexuelle

Selon Butler, l'identité de sexe, de genre et de désir — le fait, par exemple, de se nommer ou de s'identifier en fonction de son sexe ou de son orientation sexuelle : « je *suis* une femme », « je *suis* un homme » ou « je *suis* hétérosexuelle » — se construit au sein d'une matrice hétérosexuelle⁶². En s'inspirant de Wittig et, dans une moindre mesure, de Rich, l'auteure définit le concept de matrice hétérosexuelle comme étant le cadre culturel et discursif hégémonique à partir duquel on naturalise⁶³ le sexe, le genre et le désir :

J'emploie le terme de *matrice hétérosexuelle* tout au long du texte pour désigner cette grille d'intelligibilité culturelle qui naturalise les corps, les genres et les désirs. Je m'inspire de Monique Wittig et de sa notion de « contrat hétérosexuel », et, dans une moindre mesure, de la « contrainte à l'hétérosexualité » dont parle Adrienne Rich pour caractériser un modèle discursif/épistémique hégémonique d'intelligibilité du genre ; dans ce modèle, l'existence d'un sexe stable est présumée nécessaire à ce que les corps fassent corps et aient un sens, un sexe stable traduisible en un genre stable (le masculin traduit le mâle, le féminin traduit la femelle) et qui soit défini comme une opposition hiérarchique par un service obligatoire : l'hétérosexualité (2005 : 66, note 6).

Cette matrice — une matrice de pouvoir et de langage — fonctionne à partir d'un système de genre binaire et oppositionnel (« oppositional, binary gender system », 1990 : 22) qui postule l'existence ontologique de deux sexes (femelle/mâle) et de deux genres (féminin/masculin). Ces deux sexes/genres sont définis l'un par rapport à l'autre en fonction de caractéristiques opposées. Ainsi, il n'y aurait que deux sexes et deux genres qui seraient construits de façon oppositionnelle, c'est-à-dire que le masculin serait tout ce qui n'est pas féminin, et inversement (1990 : 22).

La matrice hétérosexuelle fait de cette opposition entre les deux genres la source du désir sexuel. L'homme (ou la femme) serait attiré (e) par son contraire, la femme (ou l'homme). Il s'agit en bref du mythe de la complémentarité des sexes. Ainsi, le désir est défini et naturalisé en fonction d'une relation binaire, oppositionnelle et asymétrique entre les sexes et les genres : « L'hétérosexualisation du désir nécessite et institue la production d'oppositions binaires et hiérarchiques entre le « féminin » et le « masculin » entendus comme des attributs exprimant le

⁶² À certains moments, l'auteure parle aussi de la matrice des normes genrées cohérentes, « the matrix of coherent gender norms », ou de la matrice d'intelligibilité, « the matrix of intelligibility » (1990 : 17).

⁶³ Nous utilisons ce néologisme pour évoquer le fait de donner un *fondement* naturel au sexe, au genre et à la sexualité.

« mâle » et le « femelle » » (2005 : 85). L'institution de l'hétérosexualité entretient donc un double rapport avec le sexe et le genre : elle a besoin du système sexe/genre pour se justifier et, à son tour, elle renforce le système sexe/genre :

L'institution d'une hétérosexualité obligatoire et naturalisée a pour condition nécessaire le genre et le régule comme un rapport binaire dans lequel le terme masculin se différencie du terme féminin, et dans lequel cette différenciation est réalisée à travers le désir hétérosexuel. L'acte de différencier les deux moments antagonistes dans le rapport binaire a pour effet de consolider l'un et l'autre terme, la cohérence interne du sexe, du genre et du désir propre à chacun (2005 : 93).

4.2.1 Cohérence entre le sexe, le genre et le désir

Comme l'indique Butler à la fin de la citation précédente, la matrice hétérosexuelle établit une adéquation et une relation causale entre le sexe, le genre et le désir : c'est parce que l'on a un sexe femelle (ou mâle) que l'on possède tels attributs féminins (ou masculins) et que l'on est attiré par un homme (ou une femme). Cette relation de causalité entre le sexe, le genre et le désir fonde la cohérence, la continuité et l'unité des genres masculin et féminin. Elle fournit une explication qui non seulement rend cohérent le lien entre le sexe, le genre et le désir, mais le donne pour naturel, ontologique et véridique :

La cohérence interne ou l'unité de chaque genre — homme ou femme — requiert ainsi une hétérosexualité qui soit un rapport stable et simultanément d'opposition. [...] Cette conception du genre, outre qu'elle présuppose un rapport causal entre le sexe, le genre et le désir, implique que le désir reflète ou traduit le genre, et que le genre reflète ou traduit le désir. On pense que l'on peut vraiment connaître l'unité métaphysique de ces trois termes et que cette unité se traduit en un désir distinctif pour le genre opposé — c'est-à-dire dans une forme d'hétérosexualité oppositionnelle (Butler, 2005 : 92-93).

Or, ce que l'on donne ici comme étant la « *cause* »⁶⁴ ou l'explication des identités cohérentes serait, selon l'auteure, l'« *effet* »⁶⁵ de pratiques régulatrices et de normes culturelles contraignantes. En s'appuyant sur trois auteures, auteurs, Irigaray, Foucault et Wittig, Butler soutient que le sexe n'a aucune « *substance métaphysique* »⁶⁶, aucun sens ontologique, mais serait plutôt construit comme tel à

⁶⁴ Souligné par l'auteure dans son texte.

⁶⁵ Souligné par l'auteure dans son texte.

⁶⁶ Souligné par l'auteure dans son texte.

travers un langage hégémonique et une matrice du pouvoir : « Ceci dit, toutes ces positions partagent fondamentalement l'idée essentielle que le sexe apparaît dans le langage hégémonique comme une *substance*, comme un être identique à lui-même sur le plan métaphysique » (2005 : 86). Ainsi, pour l'auteure, l'identité n'est pas l'expression d'un substrat mais bien le résultat de normes contraignantes réitérées ; ce qu'elle traduit par ses concepts de « performance » et de « répétition ».

4.2.2 La performance de genre, la répétition et l'exclusion

« [...] il n'y a pas d'identité de genre cachée derrière les expressions du genre ; cette identité est constituée sur un mode performatif par ces expressions, celles-là mêmes qui sont censées résulter de cette identité » (2005 : 96). Butler avance que le genre, loin d'être le reflet d'une essence, constitue une identité performative issue d'un processus de répétition : « Le genre, c'est la stylisation répétée des corps, une série d'actes répétés à l'intérieur d'un cadre régulateur des plus rigide, des actes qui se figent avec le temps de telle sorte qu'ils finissent par produire l'apparence de la substance, un genre naturel de l'être » (2005 : 109-110). De la même manière que des comédiennes et des comédiens incarnent des personnages de théâtre, le « je » des sujets est le résultat d'une performance ou d'un rôle appris, joué et imité qui reproduit la hiérarchie entre les sexes et la contrainte à l'hétérosexualité :

Les règles qui gouvernent l'identité intelligible, c'est-à-dire qui rendent possibles et restreignent les conditions intelligibles de dire « je », sont en partie structurées par les matrices de la hiérarchie de genre et de l'hétérosexualité obligatoire, et opèrent par la *répétition*. Lorsqu'on dit du sujet qu'il est constitué, cela veut simplement dire que le sujet est une conséquence des discours suivant des règles et gouvernant l'invocation intelligible de l'identité (2005 : 271).

Le « cadre rigide » induit par la matrice du pouvoir et du langage hégémonique cherche à reproduire les systèmes phallogocentrique et hétérosexiste en traçant les limites et les frontières du sexe, du genre et du désir. Ainsi, on pourra donner un sens commun à ce que sont une femme, un homme, une personne hétérosexuelle en définissant ce qu'ils et elles ne doivent pas être ou faire. Les modèles identitaires se construisent donc à travers des prescriptions qui excluent d'emblée un certain nombre d'identités :

La matrice culturelle par laquelle l'identité de genre devient intelligible exige que certaines formes d'« identités » ne puissent pas « exister » ; c'est le cas des identités pour lesquelles le

genre ne découle pas directement du sexe ou lorsque les pratiques du désir ne « découlent » ni du sexe du genre (2005 : 85).

Comme Iris Young l'a suggéré en utilisant les travaux de Kristeva pour comprendre le sexisme, l'homophobie et le racisme, la répudiation des corps du fait de leur sexe, leur sexualité et/ou leur couleur consiste en une « expulsion » suivie d'une « répulsion » qui fonde et consolide les identités culturellement hégémoniques le long des axes de différenciation sexe/race/sexualité. Young reprend le travail de Kristeva de sorte à montrer comment la répulsion est susceptible de consolider des « identités » fondées sur le fait que l'« Autre », ou ensemble d'Autres, est institué par l'exclusion et la domination (2005 : 255).

La dynamique entre les interdictions et les exigences d'agrégation du sexe, du genre et de la sexualité indiquent à leur tour le type de sexualité admise comme « normale » et, du même coup, restreint les significations des autres sexualités possibles. Si, par ailleurs, ces contraintes sont reproduites et naturalisées par la force de la matrice hétérosexuelle, on ne peut conclure pour autant qu'il faille — et même qu'il soit possible de — cesser sa répétition :

Autrement dit, l'« unité » du genre est l'effet d'une pratique régulatrice qui cherche à uniformiser l'identité de genre à travers l'hétérosexualité obligatoire. La force de cette pratique réside dans sa capacité à réduire, au moyen d'un appareil producteur d'exclusions, les différents sens possibles des termes « hétérosexualité », « homosexualité » et « bisexualité » ; les lieux subversifs où ces termes se rejoignent et prennent un autre sens subissent la même réduction. L'hétérosexisme et le phallogocentrisme sont des régimes de pouvoir qui cherchent à étendre leur domination par la répétition et la naturalisation de leur logique, de leur métaphysique et de leurs ontologies. Cela ne veut pas dire qu'il faudrait mettre un terme à la répétition en tant que telle — comme si c'était possible (2005 :108).

Ces conceptions du pouvoir, du discours et de l'identité amènent Butler à développer une analyse critique des notions de genre et du sujet « femme » soutenues par le féminisme et à proposer une politique féministe fort différente de celle élaborée au cours du XX^e siècle. Nous aborderons ces trois sujets dans les sections qui suivent.

4.3 La notion de genre : une reconduction de la binarité du sexe

Une partie importante de la mouvance féministe soutient que les genres féminin et masculin relèvent d'une construction sociale et, en cela, ne sont en rien déterminés par la nature des sexes femelle et mâle. Le genre est ici conçu comme un ensemble de caractéristiques qui a été socialement

attribué à des corps différenciés biologiquement selon le sexe ; des corps qui sont par ailleurs neutres au départ. En soutenant cette notion du genre, souligne Butler, le féminisme a opéré une rupture du lien de causalité établi entre le sexe et le genre en s'appuyant, toutefois, sur l'existence de deux sexes (1990 : 6). Or, selon Butler, cette notion de genre est problématique à deux niveaux : d'une part, elle se fonde sur l'existence ontologique de deux sexes, préexistant au genre et à tout marqueur culturel, et, d'autre part, elle reconduit la binarité du sexe.

4.3.1 Le sexe produit par le genre

Selon Butler, le sexe, loin d'être un contenant neutre sur lequel on applique un contenu, serait lui aussi construit, principalement à travers des discours scientifiques qui poursuivent des buts et intérêts socio-politiques précis (1990 :7). Il n'y aurait donc pas, comme le soutient la notion féministe de genre, un sexe préexistant au genre. Au contraire, le sexe serait lui-même un produit du dispositif de genre conçu à travers une logique binaire et oppositionnelle : « Ces limites sont toujours posées dans les termes d'un discours culturel hégémonique fondé sur les structures binaires qui se font passer pour le langage de la rationalité universelle » (2005 : 72). Lorsque l'on parle du sexe, suggère Butler, on parle toujours du genre puisqu'il est lui aussi façonné par le même langage genré. Or, si l'on convient que le sexe constitue une catégorie genrée, la distinction entre le sexe et le genre devient obsolète, puisque l'on parle toujours du genre. Plus encore, il devient réducteur de concevoir le genre comme étant le reflet du sexe. Le genre doit plutôt être conçu comme un dispositif de production du sexe :

Si le sexe devenait une catégorie dépendante du genre, la définition même du genre comme interprétation culturelle du sexe perdrait tout son sens. On ne pourrait alors plus concevoir le genre comme un processus culturel qui ne fait que donner un sens à un sexe donné (c'est la conception juridique) ; désormais, il faut aussi que le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes. En conséquence, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre, c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou un « sexe naturel » est produit et établi dans un domaine « prédiscursif », qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup (2005 : 69).

4.3.2 Rompre le lien de causalité entre le sexe et le genre

D'autre part, si, comme l'a effectué le féminisme, on rompt radicalement le lien de causalité entre le sexe et le genre, pourquoi soutenir que le genre féminin (ou masculin) s'applique nécessairement au sexe femelle (ou mâle) ? Le genre féminin pourrait s'appliquer tout aussi bien, par exemple, au sexe masculin. En associant nécessairement le féminin au sexe femelle et le masculin au sexe mâle, le féminisme perpétuerait l'idée selon laquelle le genre est, en quelque sorte, le « miroir » du sexe : « Supposer que le genre est un système binaire revient toujours à admettre le rapport mimétique entre le genre et le sexe où le genre est le parfait reflet du sexe, que le sexe en constitue du moins la limite » (2005 : 68).

Ainsi, selon Butler, non seulement la notion de genre utilisée par le féminisme reconduit la binarité du sexe, mais elle maintient un certain lien de causalité entre le sexe et le genre. Or, une rupture radicale de ce lien pourrait donner lieu à de multiples configurations du genre :

Formulée aussi radicalement, la distinction sexe/genre suggère que les corps sexués permettent toutes sortes de genres différents ; de plus, cela implique que les genres ne doivent pas nécessairement se limiter au nombre de deux. Si le sexe ne limite pas le genre, alors peut-être y a-t-il des genres, des façons d'interpréter culturellement le corps sexué, qui ne sont absolument pas limités par la dualité apparente du sexe. Relevons aussi cette autre conséquence ; si le genre est quelque chose que l'on devient — mais une chose qui ne peut jamais être —, alors le genre est lui-même une sorte de devenir ou d'activité. Dans ces conditions il ne faudrait pas envisager ce genre comme un nom, une chose substantive ou encore un marqueur culturel statique, mais plutôt comme une sorte d'action répétée (2005 : 224).

En somme, la notion de genre mise de l'avant par le féminisme fait du marqueur culturel un nouveau déterminisme (1990 : 8). La culture plutôt que la nature devient la cause de l'unicité du genre. Butler soutient au contraire que les configurations du genre, issues de la convergence de divers systèmes de pouvoir, sont multiples : « Comme un phénomène mouvant et contextuel, le genre ne dénote pas un être substantif, mais un point relatif de convergence entre des rapports culturellement et historiquement spécifiques » (2005 : 74). Suivant cette logique, l'auteure affirme qu'il n'y a pas de sujet « femme » partageant une même identité.

4.4 Des critiques du sujet « femme » soutenu par le féminisme

Selon Butler, le sujet « femme » mis de l'avant par une partie importante de la théorie féministe pose problème à trois niveaux. D'une part, ce sujet « femme » est présenté par le féminisme comme étant conforme à la réalité, comme le représentant de ce qu'est réellement une « femme ». À l'instar de Foucault, Butler soutient qu'il n'y a pas de sujet véritable qui aurait une existence ontologique « présociale ». Le sujet, qu'il soit féministe ou non, serait toujours la représentation juridique et politique d'un système de pouvoir. D'autre part, le féminisme prétend qu'il existe une identité commune aux femmes qui lui permettrait d'utiliser un « nous » représentatif de l'ensemble des sujets « femme ». Ce « nous » collectif est souvent justifié par l'existence d'un système d'oppression patriarcal universel et transculturel. Or, selon Butler, il n'existe ni identité commune à toutes les femmes ni patriarcat universel. Reprenons une à une les objections de Butler.

4.4.1 L'impossibilité d'un sujet véridique

Le sujet, tout comme le sexe et le genre, est construit dans le cadre d'une matrice de pouvoir et de langage. À l'instar de Foucault, Butler soutient que le sujet est produit au sein de « systèmes juridiques de pouvoir », c'est-à-dire que les réseaux de pouvoir se concrétisent par un ensemble de lois qui définit le sujet à travers un certain nombre d'interdictions, de limites, d'exclusions et de contrôles. Il n'existe donc pas de sujet en dehors des structures politiques et juridiques qui le produisent ; il n'y a pas de sujet avant la loi que l'on puisse « réellement » représenter : « Si la vérité intérieure du genre est une fabrication et si l'idée qu'il y aurait un vrai genre est un fantasme construit et inscrit à la surface des corps, alors il semble que les genres ne peuvent être ni vrai ni faux, mais produits comme les effets de vérité d'un discours de l'identité première et stable » (2005 : 259). Le pouvoir juridique régule ainsi la vie sociale afin de légitimer et de défendre des buts et intérêts précis (1990 : 2).

La prétention du féminisme à représenter un sujet « femme » qui correspond à la réalité présuppose un sujet ontologique — avant la loi — qui n'aurait pas encore été reconnu pour ce qu'il est réellement. À l'inverse, Butler émet l'hypothèse que le sujet du féminisme est lui-même limité par les formations juridiques du langage dans lequel il a pris forme : « Je suggère que l'universalité et

l'unité imputées au sujet du féminisme se trouvent de fait minées par les contraintes inhérentes au discours de la représentation dans lequel ce sujet fonctionne » (2005 : 64). Ce qui a pour conséquence que même le féminisme ne peut prétendre représenter la réalité du sujet « femme », celui-ci étant toujours « qualifié » et « situé » selon les contextes politiques et juridiques dans lesquels il évolue. Les positions différenciées des sujets rendent donc difficile, voire impossible, l'appel à une identité collective, un « nous » universel.

4.4.2 Ni identité commune, ni patriarcat universel

Selon Butler, le « nous » globalisant du féminisme aurait souvent été justifié par la présence d'un système d'oppression universel et transculturel — le patriarcat ou la domination masculine — qui aurait attribué un certain nombre de caractéristiques communes à toutes les femmes. Or, les notions d'oppression universelle et d'identité commune sont problématiques pour Butler puisque, selon elle, les systèmes de pouvoir qui construisent le genre sont multiples et s'agencent de façon fort différente selon les contextes historiques, politiques, sociaux et culturels qui prévalent dans chacune des sociétés. Puisque le genre se construit à travers un réseau de pouvoirs, de race, de classe, etc., il devient impossible de représenter de façon univoque le sujet « femme » :

« Être » une femme ne définit certainement pas tout un être ; le terme n'arrive pas à l'exhaustivité, non qu'il y aurait une « personne » non encore genrée qui transcenderait l'attirail distinctif de son genre, mais parce que le genre n'est pas toujours constitué de façon cohérente ni conséquente selon les différents contextes historiques, et parce que le genre est partie prenante de dynamiques raciales, de classe, ethniques, sexuelles et régionales où se constituent discursivement les identités. Par conséquent, il devient impossible de dissocier le « genre » des interstices politiques et culturels où il est constamment produit et reproduit (2005 : 62-63).

Plutôt que de reconnaître la diversité des systèmes d'oppression et la multiplicité des identités de genre qu'ils ont produites, le féminisme aurait imposé une vision unique du patriarcat et mis de l'avant un sujet « femme » qui correspond principalement à la femme blanche des pays occidentaux. Cette supposée identité collective aurait ainsi créé des exclusions en reproduisant des relations de pouvoir normatives de race, de classe et hétérosexistes⁶⁷. En cherchant à créer un lien de

⁶⁷ Butler rappelle d'ailleurs les multiples critiques formulées à cet égard par les féministes provenant des pays non occidentaux (1990 :3).

solidarité permettant de mener des luttes communes, le féminisme aurait reproduit les stratégies totalisantes de l'opresseur en imposant une identité et une vision de l'oppression uniques :

Si la tactique fonctionne dans des communautés aussi bien féministes qu'antiféministes, c'est que le geste colonisateur n'est ni essentiellement ni irrémédiablement masculiniste. Pareille tactique peut fonctionner pour installer d'autres rapports de subordination selon la race, la classe et l'hétérosexisme, pour n'en citer que quelques-uns (2005 : 79).

Afin d'éviter toute colonisation, Butler proposera donc une politique féministe qui se base sur un sujet « femme » non défini (1990 : 6). Elle mettra également de l'avant des stratégies de coalitions ponctuelles et des actions de résistance au pouvoir visant le déplacement, la resignification et la subversion des catégories de sexe, de genre et de sexualité.

4.5 Une politique féministe postmoderniste

4.5.1 Un sujet indéfini

Comme nous l'avons explicité précédemment, les politiques identitaires féministes qui réfèrent à une catégorie femme unifiée engendrent, selon Butler, des exclusions et réifient la binarité oppositionnelle du genre. Afin d'éviter ces deux écueils, l'auteure propose une politique féministe qui reconnaisse la multiplicité et la plasticité des identités de genre et prenne pour méthode un sujet « femme » indéfini et ouvert, dépouillé de normes coercitives :

Si une notion stable du genre n'est plus de fait la prémisse fondatrice de la politique féministe, il est peut-être souhaitable que cette politique renouvelle sa forme pour contester les réifications mêmes du genre et de l'identité, une forme qui ferait de la variabilité dans la construction de l'identité une exigence tant méthodologique que normative, pour ne pas dire un but politique (2005 : 66).

Ainsi l'incomplétude définitionnelle de la catégorie pourrait servir d'idéal normatif, la contrainte en moins (2005 : 82).

Il ne s'agit pas pour autant de refuser toute politique identitaire, souligne encore Butler, puisqu'il est impossible de s'extraire du fonctionnement actuel des structures politiques et juridiques du langage qui sont, elles, basées sur la représentation :

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de refuser la politique de représentation — comme si c'était possible. Les structures juridiques du langage et de la politique constituent le champ contemporain du pouvoir ; c'est pourquoi il n'y a pas de position possible qui soit extérieure à ce champ, mais seulement la possibilité d'une généalogie critique des pratiques de légitimation du champ même (2005 : 65).

Par contre, cette représentation féministe du sujet « femme » devrait être indéterminée et non figée : « Peut-être la “représentation” finira-t-elle paradoxalement par n'avoir de sens pour le féminisme qu'au moment où l'on aura renoncé en tout point au postulat de base : le sujet “femme” » (2005 : 67).

Les politiques identitaires sont souvent mues par la croyance selon laquelle derrière toute action se profile un acteur, une actrice. Or, selon Butler, le sujet agissant ne précède pas l'action, il est plutôt constitué à travers cette action : « Pour ma part, je soutiens que nous n'avons pas besoin d'un.e “acteur ou actrice caché.e derrière l'acte”, puisque celui/celle-là se construit de toutes sortes de manières dans et par l'acte. [...] Or c'est précisément la variabilité discursive dans la manière de se construire réciproquement qui m'a intéressée ici » (2005 : 267-268). Affirmer que l'acteur, l'actrice, est nécessaire à l'action suppose un sujet préexistant au champ culturel dans lequel il évolue et, en bout de piste, lui accorde une existence préalable, un « je » substantif. De plus, cette conception de l'acteur, l'actrice, perpétue la dichotomie entre le sujet et l'objet et réitère ainsi une logique binaire (1990 : 144). Or, selon Butler, il faut rompre avec la logique rationnelle des pays occidentaux qui suppose d'une façon ou d'une autre un sujet avant la marque discursive du langage (1990 : 143-144).

4.5.2 Une stratégie de coalitions

Partant de cette posture épistémologique, Butler propose la formation de coalitions ponctuelles et conjoncturelles qui reflètent la convergence, à un moment précis, de buts partagés entre des sujets « femme » dont le contenu n'est pas présumé (1990 : 14). Étant donné que la catégorie « femme » n'est pas uniforme et prend différentes configurations selon l'agencement des pouvoirs qui la constitue, le mouvement féministe ne peut prétendre représenter un sujet femme

unique. Afin de permettre l'expression de la diversité des sujets et de rendre compte des différentes positions sociales au sein du groupe des femmes, Butler propose la stratégie des coalitions éphémères qui se forment au gré des conjonctures et des luttes.

Ces coalitions, loin de prétendre à l'uniformité de leurs adhérentes, permettraient l'expression des différents positionnements de chacune avec ce que cela suppose de divergences, de contradictions et de fragmentation. Ce serait à ce prix, en effet, qu'une démocratie plus grande pourrait s'expérimenter ; une démocratie qui ne nie pas les rapports de pouvoir, les conflits et les désaccords au sein même du groupe. Contrairement à l'entendement général, ce manque d'unité n'est pas, pour Butler, un frein à l'action politique. Il est de loin préférable à une solidarité à tous crins qui nie les hiérarchies et crée des exclusions. Ce serait au contraire cette notion de solidarité qui serait à questionner ; celle-ci étant elle-même le résultat d'une culture qui impose des sens contraints à l'action politique et à la démocratie :

La notion de « dialogue » est culturellement spécifique et historiquement située, car tandis qu'un interlocuteur ou une interlocutrice peut être persuadé.e d'avoir une conversation, un.e autre peut être convaincu.e du contraire. Il faut commencer par interroger les rapports de pouvoir qui conditionnent et limitent les possibilités dialogiques. Sans cela, le modèle du dialogue risque de retomber dans un modèle libéral qui suppose que les sujets parlant ont les mêmes positions de pouvoir, et qu'ils parlent tous en se faisant la même idée de l'« unité » de ce que signifie être « d'accord », et qu'il s'agit bien là de buts à poursuivre (2005 : 81).

Une organisation qui laisse place à un réel dialogue ne peut prévoir l'issue des délibérations et, conséquemment, ne peut définir à l'avance les politiques, les revendications et les actions qui l'animeront. Dans la mesure où l'unité identitaire n'est plus imposée, ce sera à travers le processus même de discussion et d'action que les convergences apparaîtront et pourront donner lieu à la formation de coalitions ponctuelles. À leur tour, ces coalitions seront appelées à disparaître et à laisser la place à d'autres formations qui répondront aux exigences du moment (1990 : 15).

4.5.3 La résistance au pouvoir : le déplacement, la resignification et la subversion

Les propositions formulées par Butler visant à transformer les catégories de sexe, de genre et de désir sont tributaires de sa conception du pouvoir — celle-ci étant fortement influencée par les théories de Foucault. Deux éléments majeurs découlent de cette conception : d'une part, il est

impossible de s'émanciper des pouvoirs et des discours qui constituent les catégories susmentionnées, l'alternative possible étant de leur résister de façon à troubler le genre ; d'autre part, les pouvoirs, aussi puissants puissent-ils être, ne déterminent pas complètement les sujets — et les catégories qui les constituent — et présentent des failles à partir desquelles il est possible de « resignifier » les catégories identitaires.

Si l'on convient, comme l'auteure, que les catégories de sexe⁶⁸, de genre et de sexualité sont construites à travers la matrice du pouvoir et des discours, il devient impossible de penser que l'on puisse les renverser, s'en libérer ou faire table rase. Entretenir de tels idéaux laisse croire, selon Butler, qu'il est possible de retrouver l'originel, le vrai, l'authentique « être » ; celui qui existait avant la « loi » comme dirait Foucault. L'impossibilité de retrouver l'originel s'applique tout autant au sexe, au genre, au désir qu'au sujet. Discutant plus spécifiquement de la sexualité, Butler soutient, à l'instar de Foucault :

Il serait avisé de se rappeler ici ce que nous disait Foucault à propos de la sexualité et du pouvoir, à savoir qu'ils sont coextensifs, raison pour laquelle il refusait implicitement de postuler une sexualité subversive ou émancipatrice qui pourrait être affranchie de la loi. [...] Pour Foucault, ces prohibitions sont dans tous les cas involontairement productives au sens où le « sujet », qui est censé se fonder sur ces mêmes prohibitions et en être le produit, n'a pas accès à une sexualité qui se trouverait en quelque sorte « en dehors », « avant » ou « après » le pouvoir lui-même (2005 : 103).

Si la sexualité est culturellement construite dans des rapports de pouvoir existants, alors postuler une sexualité normative qui se situe « avant », « en dehors » ou « au-delà » du pouvoir est une impossibilité culturelle et un rêve politiquement irréalisable, un rêve qui fait reporter au lendemain ce que l'on peut faire concrètement aujourd'hui, c'est-à-dire repenser les possibilités subversives de la sexualité et l'identité en fonction du pouvoir lui-même (2005 : 106).

Le sujet ne pourrait effacer les marqueurs culturels qui l'ont fabriqué, ceux-ci font partie intégrante de son être. Par contre, il peut jongler, réorganiser ou déplacer ces constituantes puisque les pouvoirs et les discours ne sont pas, selon Butler, déterminants. D'une part, le pouvoir n'est pas tout puissant ; il offre des failles, des ratés, des espaces que l'on peut utiliser pour élargir les limites et

⁶⁸ Butler consacre une bonne partie de son ouvrage à démontrer que le corps, tout comme le sexe biologique, est construit et ne représente pas un contenant vide sur lequel s'inscrivent les marqueurs culturels. En ce sens, lorsque nous parlons de la construction du sexe, il faut comprendre que Butler parle aussi de la construction du corps.

les contraintes qu'il impose (1990 : 145). Reprenant les termes de Mary Douglas (1969)⁶⁹, Butler rappelle que les systèmes de domination établissent des frontières pour différencier le « vrai » du « faux », le « naturel » (ou le normal) du « non-naturel » (ou de l'anormal). Or, autant ces frontières sont nécessaires au maintien de ce système, autant celui-ci devient vulnérable à la lisière de ces frontières (1990 : 132). Ce serait donc en agissant sur ces limites que l'on pourrait non seulement subvertir mais élargir la signification des catégories de sexe, de genre et de sexualité :

C'est pourquoi la sexualité qui émerge dans le cadre de la matrice des rapports de pouvoir n'est pas une simple reproduction ni une copie de la loi elle-même, une répétition à l'identique de l'économie masculiniste de l'identité. Les productions se détournent de leurs buts premiers et portent en elles, malgré elles, des possibilités de « sujets » qui ne font pas que dépasser les limites de l'intelligibilité culturelle, mais ouvrent aussi les frontières de ce qui est, de fait, culturellement intelligible (2005 : 103-104).

D'autre part, les répétitions ne seraient pas toujours la réplique identique d'un modèle, mais pourraient, dans certains contextes, donner une autre signification aux catégories de sexe, de genre et de sexualité : c'est ce que Butler appelle la parodie du genre, la confusion du genre ou la répétition subversive. Puisque la performance de genre — la répétition — n'est pas un acte fondateur du sujet mais plutôt un moyen de régulation, il est possible d'insuffler de nouvelles significations à la répétition :

Le sujet n'est pas *déterminé* par les règles qui le créent, parce que la signification n'est *pas un acte fondateur, mais un processus régulé de répétition*. Celui-ci se cache alors même qu'il applique ses règles produisant précisément par là des effets substantivants. En un sens, toute signification se fait dans l'orbite d'une compulsion à la répétition ; il faut donc voir dans la « capacité d'agir » la possibilité d'une variation sur cette répétition (2005 : 271).

Butler insiste toutefois sur le fait que toutes les parodies ne sont pas subversives. Leur capacité à resignifier les catégories identitaires dépendra du contexte dans lequel elles seront jouées et de la réception qu'elles recevront (1990 : 139). Elle donne en exemple les *drag queen*⁷⁰ et les *butches*⁷¹

⁶⁹ Douglas, Mary. 1969. *Purity and Danger*. London, Boston and Henley : Routledge and Kegan Paul, 186 p.

⁷⁰ Selon Scott Spears, dans *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures, Volume II*, *drag queen* se définirait, dans le milieu gai, comme suit : « [...] un homme qui s'habille avec des vêtements de "femme" [...] (200 : 723; traduction libre).

⁷¹ Joan Nestle, dans *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures, Volume I*, définit le terme *butch* dans le contexte des relations *butch-femme* ou *butch-fem* dont elle situerait la pratique aux États-Unis au début des années 1920 jusqu'au début des années 1960 (2000 : 138). Affirmant d'entrée de jeu qu'il est difficile de définir le terme *butch*, elle

qui savent la cohérence du genre (1990 : 31). Dans un cas comme dans l'autre, le genre ne concorde pas avec le sexe — la *butch* a un corps « femelle » alors qu'elle joue la masculinité — et la sexualité ne concorde ni avec le sexe, ni avec le genre — la *butch*, qui a un corps « femelle » imite le masculin et vit sa sexualité avec une femme :

Que des cultures non hétérosexuelles reproduisent la matrice hétérosexuelle fait ressortir le statut fondamentalement construit de ce prétendu original hétérosexuel. Le gay ou la lesbienne est donc à l'hétérosexuel. *non pas* ce que la copie est à l'original, mais plutôt ce que la copie est à la copie. La répétition parodique de l'« original », [...] révèle que l'original n'est rien d'autre qu'une parodie de l'*idée* de nature et d'original (2005 : 107).

Ainsi, les répétitions subversives seront celles qui rompent l'agrégation du sexe, du genre et de la sexualité et qui dévoilent le caractère construit et non naturel de ces catégories ; bref, celles qui réussissent à déplacer les normes de genre : « La question n'est pas de savoir s'il faut ou non répéter, mais comment le faire. Il s'agit dès lors de répéter en proliférant radicalement le genre, et ainsi de *déstabiliser* les normes du genre qui soutiennent la répétition » (2005 : 275).

En résumé, la thèse développée par Butler consiste à démontrer que les catégories de sexe, de genre et de désir sont construites historiquement à travers des relations de pouvoir et des contraintes normatives hétérosexuelles et phallocentristes qui se répètent. La répétition de ces catégories — que l'auteure appelle la performance de genre — est assurée par la culture. Si par ailleurs, l'auteure reconnaît la nécessité, sur le plan politique, de recourir à des politiques de représentation, elle considère nécessaire, sur les plans méthodologique et normatif, de reconnaître la multiplicité et la fluidité des catégories identitaires. Puisqu'il est impossible de s'extraire de la matrice du pouvoir et des discours qui constituent ces catégories, l'auteure propose des stratégies de

précise que « [...] À travers les yeux du profane, la butch apparaît simplement comme "masculine", et la femme, comme "féminine", cette perspective reconduisant les catégories hétérosexuelles traditionnelles. Cependant, les butches et les femmes ont transformé certains éléments hétérosexuels, tels l'attitude et l'habillement, en un langage de la sexualité et du lien émotionnel lesbien unique ». [...] Dans les années 1950, les *femmes-butch*, vêtues de pantalons et d'anneaux roses tape-à-l'œil, ont proclamé publiquement leur orientation sexuelle dans un style qui a souvent ouvert la porte à des attaques et des moqueries à l'égard de leurs vies. Plusieurs ont adopté les vêtements masculins et porté les cheveux courts afin de se sentir confortables et de rendre visible leur identité et leur préférence sexuelles. [...] La *femme-femme*, qui passait souvent pour une hétérosexuelle lorsqu'elle n'était pas accompagnée de son amoureuse, cherchait activement à partager sa vie avec une femme que les autres catégorisaient comme bizarre ou anormale. Avant que la mode androgyne ne devienne populaire, beaucoup de ces femmes jouaient le rôle de soutien financier dans leurs ménages parce qu'elles décrochaient plus facilement des emplois, la plupart ouverts aux femmes d'apparence traditionnelle. Elles étaient néanmoins confrontées au mépris généralisé lorsqu'elles apparaissaient en public avec leurs compagnes butch [...] (2000 : 138-138; traduction libre).

resignification, de subversion et de déplacement. Le champ d'action de ces résistances se trouve principalement dans la culture, le langage et le symbolique. Enfin, Butler rompt radicalement avec la pensée moderne du sujet et la possibilité de révolutionner le monde. À ce titre, elle engage un débat important avec Monique Wittig que nous résumerons dans la section suivante.

4.6 Wittig : une matérialiste qui oscille entre le constructivisme discursif du sexe et la conception humaniste du sujet

Wittig figure parmi les auteurs et auteures, qui ont inspiré Butler, notamment en ce qui concerne les stratégies narratives qu'elle a utilisées dans *Les Guérillères* et le *Corps lesbien*. L'auteure de *Gender Trouble* s'attardera longuement à expliquer les méthodes littéraires utilisées par Wittig et à en faire ressortir le sens subversif ; ce qui s'avère fort utile pour saisir la démarche de celle-ci. Cela dit, nous retiendrons principalement les commentaires de Butler qui font référence aux théories de Wittig, notre centre d'intérêt étant davantage lié à la sociologie politique qu'à la sociologie de la littérature.

Butler reconnaît l'apport indéniable de Wittig, tant au niveau de sa poésie que de ses essais théoriques, en matière de déconstruction de l'hétérosexualité et des catégories de sexe. À ce titre, le chapitre que Butler consacre à Wittig prend davantage la forme d'un dialogue à partir duquel elle développe ses propres théories. Butler formulera tout de même certaines réserves qui tournent principalement autour des conceptions humanistes de l'« être » et du sujet lesbien soutenues par Wittig ainsi que de ses rêves de transcendance du sexe et de l'hétérosexualité. Malgré les nombreux accords que manifeste Butler face à la pensée de Wittig, nous retiendrons principalement ses observations critiques qui peuvent faire avancer notre réflexion autour des thèmes retenus pour notre étude, soit : les catégories de sexe, le sujet lesbien et l'hétérosexualité.

4.6.1 La construction des catégories de sexe et de l'hétérosexualité

Butler considère Wittig comme une matérialiste qui se situe dans la lignée des existentialistes humanistes de son époque, tout en s'en distinguant à certains égards (1990 : 24-25, 29). Wittig aurait

rompu, notamment, avec la tradition philosophique qui considère le sexe comme un donné immuable relevant de la nature (1990 : 21-22). Contrairement à plusieurs philosophes, dont de Beauvoir, Wittig soutient que le sexe constitue une catégorie construite sur un mode binaire et asymétrique visant à reproduire le système hétérosexuel et à perpétuer les rapports hiérarchiques entre les sexes. Wittig n'opérerait donc pas de distinction entre le sexe et le genre, le sexe étant lui-même une catégorie genrée investie d'un sens politique (1990 : 112). Plutôt que d'être la cause du genre, le sexe serait l'effet de ce dernier (1990 : 114). En ce sens, Wittig se démarquerait de la philosophie humaniste en définissant le sexe comme une catégorie politique plutôt qu'une catégorie naturelle : « Relevons de même que la catégorie de sexe et l'institution naturalisée de l'hétérosexualité sont des *constructions*, des fantasmes ou des « fétiches » socialement institués et régulés, des catégories non pas *naturelles*, mais politiques (des catégories qui prouvent que le recours au « naturel » est toujours politique) » (2005 : 245).

Butler reconnaît à l'auteur de *La pensée straight* d'avoir mis à jour le rôle concret et tangible du discours dans la construction du sexe. Ainsi, Wittig soutiendrait que le sexe appartient à une réalité socialement constituée à travers le langage, c'est-à-dire que le langage, en nommant et en qualifiant le sexe, le construit et le façonne de façon à faire croire à sa naturalité, à sa réalité. C'est à travers ce processus discursif que fut légitimée la division binaire et hiérarchique du sexe :

Pour Wittig, le langage est une série d'actes, répétés à travers le temps, qui produisent des effets de réalité qui finissent par être abusivement perçus comme des « faits ». Prise dans son entier, la pratique répétée de nommer la différence sexuelle a créé cette apparence de division naturelle. L'acte de « nommer » le sexe est un acte de domination et de compulsion, un performatif institutionnalisé qui crée la réalité sociale et légifère sur elle en exigeant que la construction discursive/perceptive des corps se fasse selon les principes de la différence sexuelle (2005 : 229).

Fidèle à son cadre théorique matérialiste, souligne Butler, Wittig avance que les actes discursifs ont un effet réel et matériel sur les objets et les personnes :

Le pouvoir que Wittig accorde à ce « système » du langage est énorme. Selon elle, les concepts, les catégories et les abstractions peuvent exercer une violence physique et matérielle contre les corps qu'ils prétendent organiser et interpréter [...]. [...] Il [le langage] exerce et transforme sa puissance d'agir sur le réel à travers des actes de parole, qui, à force

d'être répétés, deviennent partie intégrante des pratiques et, pour finir, des institutions (2005 : 230).

Cela dit, Butler découvrira chez Wittig une ontologie humaniste qui accorde au langage, d'une part, et au sujet, d'autre part, une existence présociale qui s'éloigne de ses préceptes matérialistes : « Wittig poursuit avec une analyse étonnante sur la nature du langage et de l'"être" qui inscrit son propre projet politique dans la tradition onto-théologique » (2005 : 231). Wittig considérerait le langage comme un outil neutre, préengréné, dont on peut se servir à différentes fins. Conséquemment, le langage pourrait être réapproprié par les femmes comme instrument de libération :

Pour Wittig, le langage est un instrument ou un outil dont les structures ne sont en elles-mêmes pas misogynes, mais qui peuvent le devenir si l'on en fait des usages misogynes. [...] Cependant son « matérialisme » l'amène à considérer le langage comme un « autre ordre de matérialité », une institution que l'on peut complètement changer (2005 : 98).

Or, pour Butler, le langage n'a aucune existence préalable au contexte social, il est toujours empreint de celui-ci, il est construit à travers la matrice du pouvoir. Il ne constitue donc pas un outil neutre qui permettrait à toute personne de se définir elle-même et d'accéder à sa propre subjectivité. De même, l'acte de parler sera conditionné par la position sociale qu'occupent les sujets parlants ; en d'autres termes, tous les sujets n'ont pas accès à la parole de façon égalitaire. Ce postulat d'un égal accès aux actes discursifs contreviendrait à la philosophie matérialiste de Wittig et confirmerait — plutôt que s'opposerait à — la « pensée straight » : « Wittig critique le fait que la "pensée straight" universalise son point de vue, mais elle semble universaliser à son tour "la" pensée straight, sans voir les conséquences totalitaires d'une telle théorie des "performatifs souverains" » (2005 : 232-233).

Selon Butler, cet idéal entretenu par Wittig à propos du langage serait tributaire d'une conception humaniste du sujet qui renvoie à un être fondamentalement libre et capable d'autodétermination : « Ce principe d'égalité d'accès est cependant lui-même fondé sur un présupposé ontologique d'unité des êtres parlants en un Être qui précède l'être sexué » (2005 : 232).

4.6.2 La transcendance du sujet lesbien

Tout en reconnaissant l'intérêt de la conceptualisation radicale du sujet lesbien de Wittig, Butler conteste encore une fois le postulat humaniste qui s'en dégage. Cette dernière discute de la compréhension des lesbiennes développée par Wittig comme des non-femmes, des non-hommes. Cette définition découle d'une conception radicale de la construction du sexe à laquelle souscrit tout à fait Butler. En effet, si l'on pousse jusqu'au bout la logique voulant que le sexe est construit dans un rapport binaire, oppositionnel et asymétrique entre les femmes et les hommes — ce rapport étant l'hétérosexualité — les lesbiennes qui ne sont pas impliqué-e-s⁷² dans un tel rapport ne correspondent ni à un sexe, ni à l'autre ; elles/ils n'ont pas de sexe. Cela dit, plutôt que de souscrire à la conclusion de Wittig qui affirme que les lesbiennes transcendent leur sexe — et qu'elles sont les seules à le faire —, Butler avancera que les lesbiennes constituent « [...] une catégorie qui rend le sexe et le genre tout à fait problématiques en tant que catégories politiques stables de description » (2005 : 225).

Pour Butler, la théorie de Wittig devient problématique à partir du moment où elle entretient l'illusion qu'un sujet — ici le sujet lesbien — puisse faire table rase de ce qui l'a constitué et se révéler enfin à lui-même, dans toute sa plénitude. Ce serait pourtant ce que propose Wittig : elle affirme que la capacité à transcender leur sexe permettrait non seulement aux lesbiennes mais à toutes les femmes d'advenir comme sujet universel (1990 : 20) Or, pour Butler, ce sujet universel relève d'une fiction humaniste qui s'appuie sur l'existence d'êtres présociaux dotés de raison et capables de s'autodéterminer :

Dans son apologie du « sujet de la connaissance », Wittig semble n'avoir aucun contentieux métaphysique avec les modes hégémoniques de la signification ou de la représentation, en effet, il semble que le sujet, avec ses attributs d'autodétermination, soit une façon de réhabiliter l'agent du choix existentiel avec la figure de la lesbienne [...] (2005 : 87-88).

Wittig serait ici en pleine contradiction avec sa philosophie constructiviste. Si, d'une part, elle soutient que le sexe est totalement construit, d'autre part, elle accorde au sujet une capacité d'agir par lui-même qui ne tient pas compte de sa propre construction sociale. À partir du moment où l'on

⁷² La langue française nous pose ici un problème : puisque l'auteur situe les lesbiennes ni comme des hommes, ni comme des femmes, à quel genre accorder ce participe passé ?

convient que le sujet est investi par les réseaux de pouvoir, notamment par la matrice hétérosexuelle, on ne peut avancer, argumente Butler, que les sujets — aussi troublants soient-ils pour les catégories de sexe — puissent opérer des choix libres de toute marque sociale (1990 : 117). À ce titre, Wittig souscrirait au mythe humaniste selon lequel derrière toute action se profile un acteur, une actrice. Or, comme nous le soulignons à la section 4.5.1, selon Butler il est impossible d'agir indépendamment de ce qui nous constitue. Le sujet ne précède pas l'action, il est construit à travers cette action (1990 : 142-143). Cette fiction d'un sujet originellement libre serait la même qui a contribué à naturaliser le sexe. Si, d'une part, Wittig a contesté la pensée « straight » — une pensée, une idéologie qui présuppose que « ce qui fonde la société, toute société, c'est l'hétérosexualité » (Wittig, 2001 : 48) —, avance Butler, sa conception du sujet lesbien transcendant toute construction la confirmerait :

Lorsque Wittig semble souscrire à un projet radical d'émancipation lesbienne et admettre une distinction entre « lesbienne » et « femme », c'est à travers la défense d'une « personne » non encore genrée, définie par sa totale liberté. Ce mouvement ne fait pas que confirmer le statut pré-social de la liberté humaine ; il souscrit aussi à cette métaphysique de la substance responsable de la production et la naturalisation de la catégorie même de sexe (2005 : 89).

Cette vision du sujet serait non seulement tributaire d'une tradition humaniste, mais résulterait également d'une compréhension totalisante de l'hétérosexualité.

4.6.3 L'hétérosexualité : un système totalisant à renverser

Selon Butler, Wittig entretient une vision totalisante de l'hétérosexualité qui révèle plusieurs contradictions (1990 : 121). En définissant l'homosexualité comme tout ce qui n'est pas hétérosexuel, et en qualifiant l'hétérosexualité comme tout ce qui n'est pas homosexuel, Wittig établit entre eux un rapport radical de dépendance qui va à l'encontre de son objectif de destruction du « système hétérosexuel ». Les deux pôles étant inextricablement liés, il devient impossible de renverser ce système. Aussi, cette conceptualisation binaire de la sexualité — homo/hétéro — procède d'une logique exclusive qui reproduit ce que précisément Wittig cherche à combattre. Le seul moyen, pour les femmes, les lesbiennes et les gays, de se libérer de l'oppression du sexe et du système hétérosexuel consiste à abattre ce dernier et à le dépasser par l'homosexualité. Or, cette politique séparatiste rompt toute solidarité entre hétérosexuelles et lesbiennes, selon Butler, en

supposant que le lesbianisme constitue l'aboutissement ultime du féminisme. Enfin, cette conception duelle et exclusive rend impossible toute tentative de resignification de l'hétérosexualité et maintient, plutôt que combat, son institutionnalisation oppressante :

Quelle erreur tragique serait-ce alors de construire une identité gaie/lesbienne par les mêmes moyens d'exclusion, comme si l'exclu n'était pas, du fait même de son exclusion, toujours présumé, voir *requis* pour la construction de cette identité. Paradoxalement, une telle exclusion institue précisément la relation de totale dépendance qu'elle cherche à dépasser : le lesbianisme aurait alors pour *condition nécessaire* l'hétérosexualité. Le premier qui se définit en excluant totalement cette dernière se prive de la capacité de resignifier précisément la matrice hétérosexuelle qui la constitue nécessairement en partie. Résultat, cette stratégie lesbienne consoliderait l'hétérosexualité obligatoire dans ses formes oppressives (2005 : 247).

Si, paradoxalement, selon Butler, Wittig adopte une stratégie de « réappropriation » et de « redéploiement subversif » dans ses travaux littéraires, elle maintiendrait dans ses essais théoriques l'illusion d'un sujet qui peut aller au-delà d'une construction hétérosexuelle (1990 : 124-126). Ce faisant, Wittig sous-entendrait, contrairement à Foucault, qu'il existe une sexualité non construite, préalable à la « loi », prégénérée, ce qui ne tient pas la route selon une perspective constructionniste (1990 : 29). Aussi, la barrière infranchissable qu'érige Wittig entre homosexualité et hétérosexualité rend impossible toute hétérosexualité choisie ou hors-norme et conçoit l'homosexualité comme « pure », sans aucune trace d'hétérosexualité.

À l'inverse, Butler soutient que les frontières sexuelles ne sont pas si étanches : selon elle, l'homosexualité est imprégnée d'hétérosexualité alors que cette dernière est traversée par l'homosexualité (1990 : 121-122). Elle en veut pour preuve les termes à saveur hétérosexuelle réappropriés par la culture homosexuelle comme « *queens* »⁷³, « *butches* »⁷⁴, « femmes »⁷⁵, « *dyke* »⁷⁶,

⁷³ Selon Scott Spears, dans *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures, Volume II*, le terme *queen* se définit, dans le milieu gai, comme suit : « [...] Même s'il peut s'appliquer à tout homosexuel de sexe masculin, le terme renvoie surtout à l'homme gai efféminé et, plus particulièrement, à celui qui adopte un comportement théâtral ou extravagant » (2000 : 723; traduction libre).

⁷⁴ Pour une définition de ce terme, voir la note 11 de ce chapitre.

⁷⁵ Pour une définition de ce terme, voir la note 11 de ce chapitre.

⁷⁶ Selon Christy Stevens, dans *The Encyclopedia of Lesbian and Gay Histories and Cultures, Volume I*, *dyke* se définirait comme suit : « Terme du langage populaire américain qui signifie "femme hétérosexuelle". Pendant la majeure partie du 20^{ème} siècle, le mot "dyke" (qui s'épelle aussi "dike") a été utilisé de manière péjorative pour désigner les femmes "masculines", cette définition ayant d'abord été confondue avec celle du lesbianisme. [...] Dans le jargon afro-américain, "dyke" était souvent précédé de "bull"; "bulldyke" désignait une femme homosexuelle agressive. Des variations de ce terme (bulldagger, boondagger ou bulldiker) étaient aussi communément utilisés dans le langage populaire afro-américain » (2000 : 723; traduction libre).

« *queer* »⁷⁷, etc. Elle donne en exemple une lesbienne « femme » qui affirme aimer les « *butches* » parce qu'elle aime que son « homme » soit une « femme ». Inversement, dit-elle encore, des hétérosexuelles ou des bisexuelles pourraient préférer que leur « femme » soit un « homme » (1990 : 122-123). Ces renversements de sens, loin de n'être que la simple duplication des catégories hétérosexuelles, pervertiraient de façon importante les significations du sexe et du genre. De toute manière, argumente Butler, l'impossibilité de s'extirper totalement de la matrice hétérosexuelle — tant pour les personnes hétérosexuelles qu'homosexuelles — ne nous laisserait guère d'autre choix que de la transformer de l'intérieur en se réappropriant les sens donnés à la sexualité, au sexe et au genre (1990 : 124).

Somme toute, si Butler reconnaît à Wittig d'avoir déconstruit la naturalité du sexe, elle se distancierait de ses présupposés humanistes du sujet :

La théorie féministe radicale de Wittig occupe à cet égard une position ambiguë dans l'éventail des théories du sujet. D'un côté, Wittig semble contester la métaphysique de la substance, mais d'un autre côté, elle tient à maintenir la capacité d'agir à la place métaphysique du sujet humain, de l'individu (2005 : 96-97).

⁷⁷ Brigitte Marrec, qui a traduit le texte de Butler « Merely Cultural » (1997), explicite le terme « *queer* » de la façon suivante : à l'origine, terme d'opprobre pour désigner les homosexuels ; revendiqué par un courant théorique issu des « études gays et lesbiennes » dans les années 90, qui s'intéresse de manière générale à tout ce qui relève de la norme ou de la déviance pour en révéler l'aspect socialement construit, déstabilisant notamment les catégories de sexe, de genre et de sexualité » (2001 : 208).

Deuxième partie:

les débats engagés par Hennessy, Chamberland, St-Hilaire et Turcotte

4.7 Hennessy : une critique féministe matérialiste postmoderniste

Dans cette section, nous rendrons compte des appréciations formulées par Rosemary Hennessy à l'égard de la pensée de Butler. Pour ce faire, nous utiliserons trois de ses productions où elle discute, entre autres, de la théorie *queer* et des *cultural studies*, soit : « Queer Theory : A Review of the *differences* Special Issue and Wittig's *The Straight Mind* » (1993) ; « Queer Theory, Left Politics » (1994) et *Profit and Pleasure. Sexual Identities in Late Capitalism* (2000). Nous incluerons également un texte de Butler intitulé « Simplement culturel ? » (2001) auquel Hennessy réfère.

Hennessy est professeure associée d'anglais à l'University of Albany, SUNY (State University of New York). Elle enseigne les « théories marxiste et féministe et les études culturelles postmodernistes, gaies et lesbiennes »⁷⁸. Dans ses textes, elle s'identifie d'emblée comme féministe matérialiste postmoderniste. Étant donné que l'auteure réfère régulièrement à ce paradigme pour élaborer ses thèses, nous rendrons compte, dans un premier temps, de la définition qu'elle donne à ce courant. Cet exercice s'avère éclairant dans la mesure où il permet non seulement de situer l'auteure, mais également d'apprécier l'évolution de la pensée sur le genre et la sexualité et d'établir les distinctions entre les auteures mises à l'étude dans notre propre recherche. Nous présenterons ensuite les remarques exprimées par la théoricienne face à Butler, tant les éléments qu'elle juge pertinents — notamment la déconstruction du sexe et la désessentialisation du sujet— que les limites qu'elle identifie — entre autres, l'abandon de la notion de division sexuelle du travail, la réduction du social au discursif, la non reconnaissance de relations de pouvoir structurantes et prépondérantes ainsi que le type de résistance proposé.

⁷⁸ <http://www.cddc.vt.edu/feminism/Hennessy.html>, juillet 2003.

4.7.1 Le féminisme matérialiste postmoderniste selon Hennessy

Selon Hennessy, le féminisme matérialiste postmoderniste conçoit le sujet — et les identités de sexe, de genre et de sexualité — comme multiple et diversifié, selon les positions sociales qu'il occupe. Le sujet ne possède donc pas d'essence préalable à sa formation ; il est plutôt façonné par les différents réseaux de relations sociales qui le traversent. Étant donné la multiplicité des systèmes de relations de pouvoir qui le construisent, le sujet est analysé comme fragmenté, multiple, instable et non universel. À ce titre, le féminisme matérialiste postmoderniste présente des affinités avec les théories postmodernistes, dont celle de Butler, à la différence près — une différence majeure — qu'il attribue la multiplicité du sujet aux différents systèmes d'oppression, de domination et d'exploitation qui le construisent.

Cette fragmentation, cette fragilité dira Hennessy, serait liée aux contradictions que présentent les différents systèmes de pouvoir, des contradictions qui feront l'objet de luttes et de contestations de la part des sujets. Ainsi, contrairement aux « études culturelles postmodernistes » — qui incluent, selon Hennessy, le *queer* et la pensée de Butler — qui accordent au discours l'entière responsabilité de la construction du sujet et explique la fluidité de ce dernier par l'instabilité inhérente du signifiant (2000 : 68), les féministes matérialistes postmodernistes offrent une explication matérielle à la multiplicité et à l'instabilité du sujet :

Si les identités et leurs référents sont consolidés à travers des processus surdéterminés de classe et de genre, l'incapacité constitutive de toute identité — que cette identité soit femme, homosexuelle, hétérosexuelle ou *queer* — à consolider ses référents ou à appréhender sa propre définition, n'est pas le résultat d'une instabilité inhérente au signifiant mais d'un ensemble de contradictions sociales, incluant les relations au travail, qui sont condensées dans les structures de signification (1994 : 103-104 ; traduction libre).

Tout d'abord, si l'on reconnaît que les identités de sexe-genre cohérentes que l'hétérosexualité consolide sont des constructions qui ont toujours besoin d'être remaniées, leur fragilité ne saurait être considérée comme une caractéristique de l'instabilité de la langue elle-même mais plutôt comme l'effet d'une lutte sociale (2000 : 119-120 ; traduction libre).

Les relations sociales matérielles occupent donc, selon cette perspective, un rôle majeur dans la formation du sujet et de son identité. Plus précisément, ces relations sociales se tissent en fonction des moyens concrets dont se dotera une société pour assurer sa survie — c'est-à-dire pour produire

les biens qui répondront aux besoins matériels des personnes — et reproduire la vie sociale (1994 : 104 ; 2000 : 59). La vie en société sera maintenue et reconduite à travers l'organisation sociale adoptée par une société donnée, c'est-à-dire en fonction de la division du travail, du pouvoir d'État et de production de connaissances dont les sociétés se seront historiquement dotées. Le patriarcat, lui, sera modulé et agira différemment d'une société à l'autre en fonction du type d'organisation sociale adoptée par les unes et les autres. En somme, les femmes occupent plusieurs positions sociales qui dépendent des forces sociales auxquelles elles sont soumises. Ces forces se seront canalisées dans une organisation sociale qui déterminera une division du travail, un pouvoir d'État et une production de connaissances précis :

[...]au cours de la décennie précédente, les travaux du féminisme matérialiste postmoderniste [...] ont commencé à développer des interprétations plus complexes et plus spécifiques des modes selon lesquels les institutions patriarcales assignent différentes positions sociales aux femmes à travers des axes de domination et d'exploitation multiples. Ce travail se fonde sur la prémisse que la reproduction de la vie sociale s'effectue historiquement à travers les sphères de production inter/surdéterminées — division du travail, pouvoir étatique et conscience — et que les structures patriarcales opèrent différemment et inégalement à travers ces sphères (1994 : 92 ; traduction libre).

Hennessy s'inspirera donc de cette vision matérialiste pour conceptualiser la sexualité. Selon elle, l'analyse de la sexualité doit tenir compte des différentes forces sociales qui la construisent et de l'organisation sociale globale dans laquelle elle s'inscrit — notamment du capitalisme et du patriarcat. En ce sens, Hennessy adopte une perspective qu'elle qualifie de « totalisante » et de « globalisante » :

Bien que les féministes matérialistes adhèrent à la critique postmoderniste de l'empirisme, elles maintiennent également l'idée selon laquelle la fragmentation du sujet à l'âge de l'information et le rôle de la sexualité dans la formation de subjectivités complexes, instables et multiples, ne pourront être théorisés efficacement, dans quelque type de reconstruction sociale fondamentale que ce soit, que si l'on tient compte des opérations systématiques du capitalisme et du patriarcat. En d'autres termes, pour les féministes matérialistes, la sexualité, de même que les attributs qui accompagnent souvent sa compréhension en Occident (plaisir, consommation, diversité culturelle), font partie d'une réalité globale donnée dans laquelle ces termes occupent une position spécifique et privilégiée (1993 : 965 ; traduction libre).

En bref, la composante « postmoderniste » de la perspective adoptée par Hennessy conçoit le sujet et l'identité comme multiples et instables, alors que sa composante « matérialiste » accorde

aux relations sociales matérielles un rôle majeur dans la construction du sujet, des identités et des sexualités.

4.7.2 La pensée de Butler : une contribution importante qui se bute à la limite du discursif

Hennessy reconnaît en Butler l'une des inspiratrices, inspireurs, principaux — abondamment citée à ce titre — des théories *queer* (2000 : 55). Parmi la multitude de perspectives développées dans ce champ d'étude, Hennessy rattache la pensée de Butler aux théories matérialistes postmarxistes découlant du cadre foucauldien (1994 : 94, 96)⁷⁹. Ce paradigme se caractériserait par une analyse matérialiste du discours qui accorde à ce dernier une place centrale dans la construction des identités sans, toutefois, tenir compte des rapports sociaux de travail. Nous reviendrons à ces aspects dans les sections suivantes.

Hennessy reconnaît la pertinence de la pensée de Butler en ce qu'elle contribue à déconstruire et à dénaturiser le sexe, le genre et la sexualité (2000 : 115-116). Cette contribution est d'autant plus importante que peu de théories et de mouvements féministes et de gauche prennent en compte le rôle de l'hétérosexualité comme institution et pratique régulatrices de la vie sociale (1994 : 85-86). Selon Hennessy, Butler a radicalisé la théorie féministe en démontrant comment l'hétéronormativité — en tant qu' « idéologie bourgeoise » — a fabriqué un semblant de cohérence entre le sexe, le genre et la sexualité pour chacun des *deux*⁸⁰ genres — féminin et masculin. Cette cohérence — qui impose une binarité asymétrique et oppositionnelle entre les deux sexes — discrimine toute autre sexualité qui ne répond pas à cette règle, que ce soit une sexualité hétéro, homo ou bisexuelle (1994 : 95).

Selon Hennessy, Butler offre une analyse du discours résolument matérialiste — conformément à la vision de Foucault — et féministe en le définissant comme une série de pratiques normatives répétées qui traduisent en fait des réseaux de pouvoir. Ces pratiques discursives façonnent et régulent les corps et les identités des personnes qui — loin de posséder une essence

⁷⁹ Michel Foucault, un philosophe français, a largement influencé les théories *queer*, notamment avec son imposant essai *Histoire de la sexualité, tome I* (1976).

⁸⁰ Souligné par Hennessy.

intrinsèque — représentent la résultante, l'effet, de ces discours. Cette vision des corps et des identités constitue, selon Hennessy, une autre contribution majeure de l'auteure de *Gender Trouble* qui permet de développer une compréhension poststructuraliste du sujet (1994 : 95-96 ; 2000 : 116).

Par contre, l'auteure de *Profit and Pleasure* émet d'énormes réserves face à la compréhension de la vie sociale développée par Butler. Alors que cette dernière propose une analyse matérialiste du discours, elle adopterait une position postmarxiste — qui, tout comme celle de Foucault, s'éloigne du matérialisme historique — en limitant les rapports sociaux aux pratiques discursives et culturelles. Cette posture théorique exclut, selon Hennessy, le rôle central des rapports de travail dans le développement des pratiques normatives, des discours, des identités, des catégories sociales et de l'organisation sociale elle-même (2000 : 59). Aucun lien n'est établi entre la construction culturelle de la différence sexuelle et la façon dont le temps de travail et de loisir ainsi que le pouvoir sont distribués :

[Dans la théorie *queer*], outre quelques références obliques de ce genre, la mise en rapport de la sexualité et de la division du travail ou de la sexualité et de l'impérialisme, en tant que mode d'analyse important ou nécessaire, est délaissée. Du début à la fin, tout lien entre la construction sociale de la différence et ses conséquences sur la manière dont le temps de travail et de loisir est réparti ou sur la manière dont le pouvoir étatique s'exerce — ou tout pouvoir social dans un registre autre que symbolique — se dissout (1993 : 968 ; traduction libre).

Ainsi, Butler aurait évacué des thèses de Wittig — dont elle s'inspire largement — les fondements matérialistes qui se traduisent tout autant par un ordre économique et politique que par un ordre idéologique (1993 : 969)⁸¹. Du cadre matérialiste, Butler ne retiendra, selon Hennessy, que les concepts d'« idéologie » et d'« hégémonie », mais rejetterait complètement la notion de division du travail (2000 : 119). En bout de piste, la matérialité chez Butler se résume aux normes et aux représentations :

Il devient vite clair que la matérialité, pour Butler, est une question de normes (1994 : 96 ; traduction libre).

⁸¹ Dans *Queer Zones* (2001) de Bourcier, Beatriz Preciado, une auteure *queer* référant fréquemment à Butler, abonde dans le même sens, mais évalue, à l'inverse de Hennessy, que l'abandon de l'analyse matérialiste de Wittig est salutaire (2001 : p. 201).

Cette exclusion [l'exclusion, dans les travaux de Laclau et Mouffe — dont Butler s'inspire largement — de la place du travail dans l'organisation de la vie sociale] est mise en jeu dans une théorie sociale qui, tel le matérialisme normatif de Butler, s'appuie sur la prémisse que l'organisation sociale est d'abord symbolique (1994 : 97 ; traduction libre).

Or, pour les féministes matérialistes postmodernistes, la vie sociale se construit concrètement à travers les rapports de travail qu'adoptera une société pour assurer la production des biens nécessaires à sa survie ; c'est ce qu'elle entend par « matérialisme ». Ces processus de production sont soutenus par des pratiques normatives — qu'Hennessy identifie comme étant le discours, le langage, l'idéologie — et des lois — qui sont le reflet de l'organisation étatique — qui font aussi partie de la vie matérielle (1994 : 92, 104 ; 2000 : 59). Ce cadre matérialiste implique donc que la déconstruction de la différence sexuelle tienne compte de la division sexuelle du travail sous le capitalisme — avec ce que cela suppose d'exploitation du travail des femmes —, de l'impérialisme occidental et de la suprématie blanche (1993 : 968). Hennessy développe plus longuement sur ce thème en discutant des propositions de Butler.

4.7.3 La division sexuelle du travail : un élément central de la construction de la différence sexuelle et de l'hétérosexualité

Selon Hennessy, la différence sexuelle et l'hétérosexualité — ainsi que les identités qui en découlent — ne peuvent être analysées sans tenir compte du patriarcat et également, insiste-elle, de la répartition du travail. Ainsi, le développement historique et concomitant du capitalisme et du patriarcat s'est soldé, entre autres, par une division du travail entre les femmes et les hommes. Cette division sexuelle du travail constitue l'une des bases matérielles qui ont construit le sexe, le genre et la sexualité (1994 : 100-101).

Dans son article de 1994, Hennessy soutient que les institutions du mariage et de la famille ont joué un rôle majeur dans la mise en application concrète de cette répartition genrée du travail tout en assurant, sur le plan idéologique, la réification de l'hétéronormativité. Sur le plan matériel, ces deux institutions ont permis l'appropriation, par les maris, du travail domestique effectué gratuitement par les femmes tout en assurant la reproduction gratuite de la main d'œuvre nécessaire au capitalisme. Sur le plan idéologique — ou performatif comme dirait Butler — l'hétéronormativité

a naturalisé cette division et cette appropriation du travail féminin, en construisant la binarité oppositionnelle entre les genres (1994 : 100).

Par ailleurs, insiste Hennessy, la répartition sexuée du travail n'est pas seulement relayée par la sphère privée, elle est également soutenue par un marché du travail qui répartit les emplois selon le sexe — conformément aux rôles sexués — et accorde de meilleurs salaires aux emplois qualifiés de « masculins ». Les ghettos d'emplois féminins sous-payés permettent au capital d'exploiter davantage les femmes et de les maintenir dans le mariage et la famille, les salaires des femmes étant souvent insuffisants pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Par cet exemple, Hennessy a voulu démontré que l'hétéronormativité, reproduite à travers des pratiques normatives et des discours, repose d'abord sur une répartition sexuée du travail qui est soutenue par les relations de genre, de classe et de sexualité (1994 : 100-101).

Les objections soulevées par Hennessy face à la théorie *queer* ont été largement partagées par plusieurs penseuses et penseurs d'allégeance marxiste. En réponse à ces critiques marxistes — qu'elle qualifie de « néo-conservatrices » — Butler a présenté une communication⁸² qu'elle a par la suite publiée en 1997 sous le titre « Merely Cultural ? »⁸³. Dans ce texte, elle soutient que les discours et les pratiques normatives ne relèvent pas uniquement de l'ordre culturel mais également du politique et de l'économique. La régulation de la sexualité — l'hétéronormativité — et la production culturelle du genre, toutes deux relayées par la famille hétérosexuelle, sont partie prenante de la matérialité, argumente-t-elle (2001 : 210-211). Elle reprend les thèses d'anthropologues, notamment de Lévi-Strauss, et de féministes qui ont démontré que la reproduction humaine — assurée principalement par l'institution de la famille et la division sexuelle du travail — est nécessaire à la reproduction capitaliste. Or, dit-elle, Marx lui-même a reconnu que ces deux modes de production — la production des biens et des humains — font partie de la vie matérielle (2001 : 209). En ce sens, les pratiques normatives du genre et de la sexualité, qui assurent la reproduction sociale des personnes, relèvent de l'ordre matériel :

⁸² Cette communication a été donnée lors d'une séance plénière portant sur les « Lieux de pouvoir » dans le cadre du colloque « Repenser le marxisme » qui s'est tenu à Amherst, au Massachusetts, en décembre 1996.

⁸³ Nous avons utilisé la traduction française de ce texte qui est parue en 2001 sous le titre « Simplement culturel ? » (voir bibliographie pour la référence complète). Nous référerons donc toujours à cette dernière édition française dans la suite du texte.

Notez que genre et sexualité deviennent tous deux parties intégrantes de la vie matérielle, non seulement à cause de leur rôle dans la division sexuelle du travail, mais aussi à cause du rôle du genre normatif dans la reproduction de la famille normative » (2001 : 211).

La sexualité, dit-elle plus loin, doit se comprendre comme faisant partie intégrante du mode de production (2001 : 212).

Ainsi, déduit-elle, si les pratiques performatives sont tout aussi matérielles que les modes de production, les luttes qui visent à les transformer sont tout autant économiques et politiques :

[...] les luttes pour transformer le champ social de la sexualité ne se retrouvent pas au cœur de l'économie politique parce qu'elles peuvent être directement reliées à des questions de travail exploité et non rémunéré, mais plutôt parce qu'elles ne peuvent pas se comprendre si la sphère économique elle-même n'est pas étendue de manière à inclure à la fois la reproduction des biens et la reproduction sociale des personnes (2001 : 211).

Butler conclut que la distinction entre la vie matérielle et la vie culturelle est factice et s'éloigne d'une vision matérialiste développée par des théoriciens tels que Marx, Sahlins, Polanyi et Pearson, Althusser (2001 : 213-214). En bout de piste, dit-elle, cette distinction ne fait que secondariser les luttes qualifiées de « culturelles » au profit des luttes de classes. La priorisation de ces luttes se fait d'une part au nom de l'unité de la gauche et, d'autre part, se fonde sur une vision universalisante des catégories sociales et identitaires. Or, l'émergence de différents mouvements sociaux révèle l'existence de contradictions au sein même des catégories qui mènent à leur fragmentation :

La nouvelle rhétorique unitaire ne vise-t-elle pas tout simplement à « inclure », en les domestiquant et les subordonnant, ces mouvements mêmes qui avaient pris forme en partie pour lutter contre de telles pratiques de domestication et de subordination, montrant bien que les défenseurs du « bien commun » ont omis de prendre connaissance des conditions d'émergence de ce conflit ? (2001 : 205)

Soucieuse de prendre en compte la formation de catégories sociales multiples ainsi que la diversité des intérêts contradictoires qui en découlent, Butler suggère comme stratégie politique la formation de coalitions ponctuelles qui naissent à partir d'intérêts partagés momentanément. Par ailleurs, le succès de ces alliances dépendra de la capacité à admettre et à gérer les conflits qui les traversent. Ce serait à ce prix seulement que l'unité sera possible :

La seule unité possible ne sera pas la synthèse d'une série de conflits, mais un mode de gestion des conflits qui soit politiquement productif, une pratique de la contestation qui requiert de ces mouvements qu'ils précisent leurs objectifs sous la pression des uns et des autres mais sans perdre leur propre identité (2001 : 206).

Bien que Hennessy partage, dans son dernier ouvrage (2000), le point de vue selon lequel l'idéologie fait partie intégrante de la vie matérielle, elle considère que Butler réduit son analyse des échanges économiques à un ensemble culturel qui, en bout de piste, prime sur tout le reste. Butler aurait mal interprété le paradigme matérialiste historique en octroyant au discursif un rôle prépondérant dans la construction des identités et des catégories sexuelles : si les discours ont bel et bien un rôle à jouer dans l'établissement des catégories identitaires, ils sont toutefois la résultante ou le reflet des rapports sociaux concrets, notamment des rapports de travail (2000 : 59). Ainsi, selon Hennessy, Butler subsumerait le social au culturel : elle confondrait la matérialité des pratiques discursives avec leur rôle fondamental dans l'organisation de la vie sociale (2000 : 60). Ce procédé serait manifeste dans le traitement que Butler fait de la division sexuelle du travail : elle ne fait jamais référence à l'exploitation des femmes sous le capitalisme ni à la division sexuelle du travail comme producteurs de sens et d'identités et comme élément constitutif de la famille hétéronormative (2000 : 61-67).

Le fait d'accorder un rôle central au capitalisme et au patriarcat dans la construction de la différence et des identités sexuelles, soutient Hennessy, n'équivaut pas à subordonner toutes les autres relations sociales à celle du travail, ni, non plus, à proposer une analyse totalisante du patriarcat. Butler confondrait les théories universalisantes qui accordent une seule cause à toutes les oppressions et exploitations et le fait de concevoir certains systèmes comme des totalités sociales (2000 : 58).

4.7.4 Le capitalisme et le patriarcat : des totalités sociales qui ne sont pas universalistes

Plusieurs féministes postmodernistes s'élèvent contre le caractère universalisant de la notion de patriarcat. Or, selon Hennessy, elles confondent les analyses féministes universalisantes et les perspectives matérialistes historiques. Les premières n'identifient qu'un seul patriarcat, universel et semblable dans toutes les sociétés, sans tenir compte des différentes formes qu'il revêt au contact

des autres relations sociales. De plus, elles offrent une explication monocausale aux réalités sociales. Par exemple, elles identifient uniquement le patriarcat comme cause de l'oppression des femmes (1994 : 91-92).

Pour sa part, le matérialisme historique accorde à certains rapports sociaux un statut de « totalité sociale », c'est-à-dire que certaines relations sociales ont un effet prépondérant et structurant sur l'organisation de la vie sociale ; en d'autres termes elles font système. Le patriarcat constitue donc l'une de ces « totalités sociales ». De plus, nous dit encore Hennessy, le matérialisme historique reconnaît qu'il existe plusieurs « totalités sociales », plusieurs systèmes — notamment le capitalisme, l'impérialisme et la domination blanche — qui s'enchevêtrent et donnent lieu à différentes configurations sociales. Cette façon de concevoir la réalité sociale oblige à investiguer davantage les formes concrètes et spécifiques qui résultent de cette collusion entre les différentes « totalités sociales » à travers le temps et l'espace ; il s'agit donc d'historiciser (1994 : 91-92).

Contrairement à ce que prétend Butler, argumente Hennessy, le fait d'accorder au capitalisme un statut de « totalité sociale » ne signifie pas que l'on en fasse un élément explicatif unique et universalisant. Butler soutiendrait à tort que les analyses marxistes postmodernistes subordonnent les différents rapports sociaux aux rapports de classe en accordant à ces derniers une place importante dans leurs analyses. Si Butler opère un tel glissement, c'est parce qu'elle entretient une compréhension essentiellement symbolique des différences. Plutôt que d'y voir l'expression de rapports sociaux d'exploitation et de domination, Butler n'y voit qu'une construction abstraite des différences :

Il est vrai que le matérialisme historique auquel j'adhère pose que le capitalisme est fondamentalement basé sur des relations sociales de classe, relations qui sont toujours médiatisées par d'autres différences [...] Considérer que cette analyse matérialiste historique « subordonne » ou « domestique » les intérêts identitaires à la classe, c'est déjà penser la classe hors de la logique que Butler elle-même discrédite, une logique dans laquelle les différences sont rendues abstraites, faussement cohérentes et territoriales en relation les unes aux autres (2000 : 58 ; traduction libre).

Cette emphase mise sur la construction symbolique amène Butler à proposer un type de résistance qui, aux yeux de Hennessy, abandonne les luttes économiques au profit des luttes culturelles ponctuelles et localisées.

4.7.5 Les limites d'une résistance culturelle localisée

Il n'est pas surprenant, pour Hennessy, que Butler propose des moyens de résistance qui soient essentiellement discursifs et localisés. Étant donné que sa compréhension de la vie sociale se réduit à sa dimension culturelle, il semble cohérent qu'elle mette de l'avant des actions subversives principalement performatives (2000 : 117). Or, pour Hennessy, les représentations servent essentiellement à maintenir des structures sociales concrètes qui distribuent de façon inégale les richesses et le pouvoir et maintiennent une division hiérarchique du travail. Malgré tous les efforts pour transformer les pratiques normatives, tant et aussi longtemps que ces structures resteront intactes, les inégalités sociales et économiques persisteront. Bref, pour ébranler cet ordre social, encore faut-il s'attaquer à ses fondements matériels :

Parce que c'est l'ordre social — la division du travail, la distribution des richesses, des ressources et du pouvoir — qui est l'enjeu de la lutte pour les significations, une politique qui conteste les constructions dominantes de l'identité sexuelle et qui vise à renverser les régimes qui les supportent devra faire davantage que remettre le discours en question (2000 : 120 ; traduction libre).

D'autre part, si les relations sociales de sexe, de genre et de sexualité présentent des formes structurelles globalisantes, il faut, considère Hennessy, que les actions visant à les modifier dépassent la forme spécifique et localisée qu'elles revêtent (2000 : 120). Pour ce faire, il faut opérer des liens entre la situation spécifique des sujets et les systèmes plus larges. Malgré la fragmentation des identités et des catégories sociales, l'impact majeur des « totalités sociales » participent encore largement à leur constitution :

[...] La version naturaliste de l'identité sexuelle qui domine actuellement aux États-Unis et les versions qui la contestent ne sont pas seulement conditionnées par les contextes de réception locaux. Toute situation spécifique est rendue possible et est affectée par des relations sociales qui la dépassent (2000 : 120 ; traduction libre).

Plus globalement, conclut Hennessy, si les catégories de sexe, de genre et de désir sont réduites à des catégories discursives, c'est parce que la très grande majorité des études sur les sexualités sont issues de travaux et de mouvements identitaires et culturels. Par exemple, malgré le point de vue matérialiste sur les discours développé par Butler, cette dernière s'intéresse d'abord et

avant tout aux catégories identitaires. Cette prémisse de base exclut, selon Hennessy, l'analyse des relations sociales et des structures qui les supportent. En bout de piste, soutient-elle, cette position épistémologique devient tout à fait compatible avec la pensée libérale qui traite les catégories identitaires comme de simples différences auxquelles il faut accorder une place, mais une place qui conserve le statut de minorité (1994 : 86-89).

4.8 Un débat qui perce timidement mais sûrement au Québec francophone

Comme nous le disions précédemment⁸⁴, la littérature québécoise francophone traitant de la théorie *queer* est récente et peu abondante. Peu d'essais réfèrent spécifiquement à la pensée de Butler. Certaines auteures féministes québécoises francophones — notamment St-Hilaire — trouveront chez Butler une source d'inspiration, alors que d'autres ont davantage de critiques à formuler. Afin de rendre compte — en partie seulement — de la production québécoise francophone traitant du *queer* et, dans une certaine mesure, de Butler, nous référerons aux textes de St-Hilaire (1998), de Turcotte (1996, 1998, 2001) et à une communication inédite de Chamberland (1998). Il faut toutefois se garder d'assimiler les remarques émises à propos du *queer* à une analyse de la pensée de Butler. Quoique cette dernière soit consacrée « reine » du *queer*, on ne peut, à notre avis, réduire ses propositions à cette théorie. Il faudra donc lire les réserves formulées notamment par Chamberland et Turcotte comme des critiques adressées spécifiquement à la théorie *queer*; le titre de ces deux textes annonce bien, d'ailleurs, cette intention.

St-Hilaire se situe en continuité avec la pensée de Butler, une pensée qu'elle critique à certains égards et qu'elle pousse encore plus loin. Tout comme Butler, St-Hilaire s'intéresse à la construction de la différence des sexes, plus précisément à la crise et à la mutation de ce système. En s'inspirant du concept de dispositif développé par Foucault (1976)⁸⁵ — concept qu'il a utilisé pour étudier la sexualité — St-Hilaire conçoit la différence des sexes comme un « dispositif fondé sur la naturalisation de la différence des sexes, la domination masculine et la contrainte à l'hétérosexualité » (1998 : 58). Cette division — construite historiquement à travers des réseaux de pouvoir — aurait

⁸⁴ Voir à ce sujet, le chapitre 1, point 1.2.2.

⁸⁵ Foucault, Michel. 1976. *Histoire de la sexualité*, tome I, *La volonté de savoir*, Paris : Gallimard, 211 p.

joué un rôle régulateur qui répondait probablement, à une certaine époque, à une « urgence » de la vie sociale. Or, à cause des multiples transformations sociales produites au cours de l'histoire — notamment l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail et le contrôle de leur fécondité — ce dispositif n'est plus pertinent aujourd'hui et ne cherche, au fond, qu'à se maintenir et à se reproduire (1998 : 60).

St-Hilaire critiquera deux postulats sur lesquels se fondent les féministes de la deuxième vague : le fait, d'une part, de considérer le sexe comme un donné biologique duquel découle naturellement l'identité sexuelle et, d'autre part, de reproduire la dualité nature/culture en maintenant une distinction entre le sexe et le genre (1998 : 63-64). Or, soutient St-Hilaire, cette division aurait servi à justifier la hiérarchie entre les hommes et les femmes en naturalisant le sexe et la sexualité, notamment l'hétérosexualité (1998 : 64-65). On constate donc ici les affinités entre la pensée de Butler et celle de St-Hilaire. Pourtant cette dernière critiquera l'auteure de *Gender Trouble* pour son utilisation du concept de genre.

Pour St-Hilaire, le concept de genre utilisé par Butler constitue une reformulation du concept de dispositif de la sexualité développé par Foucault, à la différence près — une différence notable — que Butler fait émerger « la production de la matérialité de la différence et de la hiérarchisation des sexes et leur rapport avec l'hétéronormativité (1998 : 68). Par contre, questionne St-Hilaire, si le sexe est encore et toujours du genre, comme l'a démontré Butler, pourquoi maintient-elle toujours une distinction entre ces deux catégories ? St-Hilaire préférera la proposition de Grosz (1994)⁸⁶ qui remplace la catégorie de genre par celle de la sexualité — qui comprend les pulsions, les désirs, les plaisirs et les pratiques sexuelles — en la mettant en rapport avec la catégorie du sexe — qui réfère à la différence sexuelle et morphologique des corps. Ainsi, plutôt que de se centrer sur le « trouble » du genre, Grosz investigate l'instabilité du sexe, des corps et des plaisirs (1998 : 68-69).

⁸⁶ Grosz, Elizabeth. 1994. « Experimental Desire : Rethinking Queer Subjectivity », In *Supposing the Subject*, sous la direction de Joan Copjec. Londres et New York: Verso, p. 133- 157.

L'expression des sexualités polymorphes et des sexes indécis — pensons aux personnes transgénérées, travesties, transsexuelles, hermaphrodites, etc. — augurerait, peut-être — mais non sans heurts — une transformation du dispositif de la différence des sexes (1998 : 69) : « ces sujets [qui, dit-elle, émergent de plus en plus sur la place publique] disent l'incohérence, l'instabilité, l'indécidabilité du sexe » (1998 : 77). Ces nouvelles figures pourraient ébranler la hiérarchie entre les hommes et les femmes (1998 : 74). Mais l'auteure se garde bien de faire d'elles les nouveaux chantres d'une « libération » des sexes. Elles peuvent à la fois, dit-elle, réifier et contester le dispositif de la différence de sexes :

Il serait erroné de chercher à situer exclusivement l'émergence des minorités sexuelles dans l'une ou l'autre de ces catégories : celle du renforcement du dispositif ou celle de sa déstabilisation. Les processus sont concurrents, le dispositif de la différence des sexes produisant à la fois des sujets conformes et des sujets « non conformes ». Mais quand les sujets sont de plus en plus nombreux à déborder du dispositif, il est possible d'envisager la cassure annonçant la mutation et le passage à un autre dispositif [...] » (1998 : 77).

Cette cassure serait facilitée, selon St-Hilaire, par le développement des nouvelles technologies qui — en agissant directement dans le processus de production/reproduction des organismes vivants — pourraient permettre la « transgression des paradigmes de la modernité » (1998 : 78) et « brouiller plus que jamais la frontière érigée dans la modernité entre la nature et la culture, entre sujet et objet » (1998 : 80). L'auteure conclut comme suit :

S'ouvrir aux nouvelles visibilitées sexuelles ou être attentives aux enjeux des biotechnologies permet de dénaturer la différence des sexes, mais n'enlève rien à la légitimité de l'affirmation politique des femmes, de ces sujets à la fois constitués et assujettis dans ce dispositif de différence des sexes. Cela exige toutefois d'affirmer la différence sexuelle comme une multiplicité, en dehors de toute paranoïa identitaire » (1998 : 83).

Si St-Hilaire évalue la possibilité qu'un dépassement des normes hétérosexuelles par les minorités sexuelles puisse se solder par des modifications du dispositif de la différence des sexes, Turcotte et Chamberland soulignent les limites des transgressions symboliques et discursives des sexualités hors normes. Les deux auteures soutiennent que les déplacements des codes sexuels ne suffisent pas à transformer les rapports sociaux et les catégories de sexe. Chamberland — qui

discute, dans un premier temps, un texte s'intéressant à l'identité *butch* — considère que les auteures (Inness et Lloyd)⁸⁷ oblitérent complètement les rapports sociaux liés à cette identité :

La *butch* est ici ramenée à son image, au sens associé à cette image, en d'autres termes, sa réalité est réduite à une dimension figurative et à cette seule dimension. Un tel réductionnisme est certainement l'une des principales critiques que l'on peut adresser à l'approche *queer*. Toute la réalité est ramenée à la seule dimension symbolique et discursive. Les rapports de domination ? On les analyse en termes de discours dominants, avec leurs codes imposés, leurs silences et leurs catégories normatives. Les luttes de pouvoir ? On les analyse en termes de stratégies discursives de domination ou de résistance (1998 : 4).

Quoique Chamberland puisse accorder une certaine qualité subversive à l'identité *butch*⁸⁸ — surtout dans le contexte des années où elle apparut, soit entre les années 1920 et 1960 —, elle y voit une réitération des catégories du genre et une reproduction de la norme hétérosexuelle : il subsiste toujours dans la relation *butch/femme* l'idée d'un couple formé par un pôle masculin et un pôle féminin (1998 : 3).

Pour sa part, Turcotte considère que la théorie *queer* fait erreur en misant principalement sur les transformations symboliques et les pratiques sexuelles. Selon elle, l'émergence de nouvelles pratiques sexuelles n'est pas garante d'un renversement des rapports sociaux de sexe puisque la sexualité n'est que la résultante de l'organisation hétérosociale :

Dans la théorie *queer*, tout se passe comme si la sexualité était à la base des rapports sociaux de sexe alors que, selon mon analyse, ce sont les rapports sociaux qui déterminent la sexualité. Autrement dit, je ne crois pas que l'affirmation de plusieurs formes de pratiques sexuelles va ébranler les rapports de pouvoir. Pourquoi ? Parce que ça serait admettre pour moi que l'hétérosexualité n'est qu'une forme de sexualité normative sans aucun lien avec l'organisation sociale des rapports de pouvoir (1996 : 127).

⁸⁷ Inness, Sherrie A. et Lloyd, Michele E. 1996. « G.I. Joes in Barbie Land : Recontextualizing Butch in Twentieth-Century Lesbian Culture », In *Queer Studies, a Lesbian, Gay, Bisexual & Transgender Anthology*, ed. by B. Beemyn and M. Eliason. New York : New York University Press, p. 9-34.

⁸⁸ Voir la note 71, définition du terme *butch* donnée par le Joan Nestle.

Dans un autre article (2002), Turcotte soutiendra que le *queer*, en s'attaquant d'abord au caractère normatif de l'hétérosexualité, et non à son aspect systémique, opère un glissement allant des catégories de sexe aux catégories sexuelles. Ce passage fait en sorte que la sexualité est pensée en dehors du contexte plus large du système hétérosexuel — qu'elle appelle également, à l'instar de Wittig, la pensée *straight* — qui l'a construite : « on prend ici une partie [la sexualité] pour le tout [la pensée *straight*] en réduisant l'hétérosexualité à une norme sexuelle » (2002 : 3-4).

Les deux auteures considèrent également problématique, dans la théorie *queer*, la vision atomisée du sujet qui, en bout de piste, empêche de concevoir les lesbiennes et les femmes comme des groupes sociaux partageant un certain nombre de conditions subalternes liées à leur sexe. Turcotte parle de l'impossibilité de concevoir une identité collective à partir de laquelle un groupe social peut lutter contre un système d'oppression. En insistant sur l'identité singulière des sujets, le *queer* favoriserait les transgressions individuelles sans transformer les classes sociales — ici les classes de sexe — et le système qui les supporte, l'hétérosexualité (1996 : 126-127).

D'autre part, selon Turcotte, la théorie *queer* discute des minorités sexuelles de façon indifférenciée, c'est-à-dire en ne faisant aucune distinction entre les gais et les lesbiennes. Or, les lesbiennes appartiennent à la classe des femmes, une classe opprimée, alors que les gais profitent des privilèges de leur classe, la classe dominante des hommes. En occultant ainsi les hiérarchies entre les gais et les lesbiennes, le *queer* passe sous silence le système d'appropriation collective dont sont victimes tant les lesbiennes que les femmes mais également la position particulière des lesbiennes qui échappent à l'appropriation privée : « Nous pensons évidemment que le régime hétérosexuel réprime les gais mais que la cause de cette répression relève du fait d'une orientation sexuelle différente et non pas parce qu'ils échappent à l'appropriation privée, ce qui est le cas des lesbiennes » (1996 : 122). Turcotte attribue cette confusion au fait que le *queer* ne tient pas compte des rapports sociaux de sexe (1998 : 128) et pense l'hétérosexualité en termes de norme plutôt qu'en termes de système social (1998 : 122).

Turcotte conclura que le *queer* constitue davantage un recul qu'une avancée politique, dans la mesure où il s'attache principalement à déplacer les représentations culturelles sans ébranler les fondements matériels des hiérarchies entre les sexes (1996 : 128). Se réclamant du lesbianisme

radical, Turcotte en appelle à la « *destruction* des rapports hiérarchiques de pouvoir, qu'ils soient de sexe, de classe ou de race » plutôt qu'à la *déconstruction* des catégories et des identités, comme le prône le *queer* (1998 : 129).

Pour sa part, Chamberland parle du *queer* comme d'une vision somme toute libérale où chaque personne est à ce point unique qu'il n'est plus possible de se regrouper sous une même bannière identitaire (1998 : 9). En refusant toute identité, le *queer* contribue ainsi à invisibiliser les lesbiennes alors même que cette invisibilisation constitue l'une des marques les plus importantes de leur oppression (1998 : 3 et 9). Malgré l'impossibilité « d'en arriver à une définition adéquate » du sujet lesbien (1998 : 4) ; malgré toutes les limites que présente l'identité lesbienne, Chamberland soutient — à l'instar de Zimmerman (1996)⁸⁹ — qu'il faut poursuivre l'exploration du sujet lesbien. Chamberland qualifie cette posture d'« essentialisme stratégique » dans la mesure où cet intérêt pour une identité et une catégorie lesbiennes est motivé par le désir de visibiliser les lesbiennes, de retracer et divulguer leur histoire, de reconnaître leurs conditions et leurs positions sociales tout à fait singulières, bref, de les faire advenir comme sujet et de favoriser la naissance d'une communauté et d'un mouvement lesbiens (1998 : 8-9). À ce titre, Chamberland s'inspire davantage d'une vision lesbienne féministe qui « procède à partir d'une analyse des intérêts liés aux rapports de sexe, ou au genre selon la terminologie américaine, et de situer le lesbianisme comme lieu de résistance politique au patriarcat, la non-conformité aux modèles de genre faisant partie de cette résistance » (1998 : 8). Malgré tout, Chamberland conclura que le débat entre « les perspectives *queer* et lesbianismes-féministes peut amorcer et stimuler la réflexion sur certains enjeux théoriques escamotés jusqu'à maintenant tout autant par les féministes que dans le domaine naissant des études gaies (1998 : 9).

⁸⁹ Zimmerman, Bonnie. 1996. « Placing Lesbians », In *The New Lesbian Studies*, édité par Bonnie Zimmerman et Toni A. H. McNaron. New York : Feminist Press at The City University of New York, p. 269-275.

Troisième partie : ébauche de synthèse critique

4.9 Une approche résolument anti-essentialiste

Dans son ouvrage *Gender Trouble*, Butler s'est largement acquittée de la tâche qu'elle s'était fixée, soit celle d'établir la généalogie des catégories identitaires de sexe, de genre et de désir. À notre avis, l'auteure a brillamment relevé ce défi en offrant une analyse très pertinente des mécanismes de constitution du sexe, du genre et du désir qui met en cause l'hétérosexualité, en tant qu'institution, pratique et norme. Ses concepts de cohérence et de continuité entre ces trois catégories ainsi que la relation binaire, oppositionnelle et asymétrique entre les deux genres — cet appareillage conceptuel étant résumé à travers le concept de matrice hétérosexuelle — apportent un éclairage original et tout à fait pertinent pour une compréhension féministe et résolument anti-essentialiste du genre qui tient compte du rôle central de l'institution de l'hétérosexualité.

4.9.1 Le sexe lui-même est construit

Butler compte, entre autres avec Wittig et Delphy⁹⁰, parmi les rares théoriciennes qui vont jusqu'à dire que la conception même du sexe relève d'une construction sociale. Cette analyse repose sur un paradigme matérialiste qui pousse dans ses derniers retranchements tout relent d'essentialisme. Toutefois, les perspectives de transformation développées par Butler se limitent trop, à notre avis, aux pratiques normatives et discursives, délaissant ainsi les changements structuraux. Nous reviendrons à cette discussion un peu plus loin ; pour le moment, nous désirons faire état des apports théoriques notoires de l'auteure.

Nous partageons tout à fait la critique soulevée par Butler à l'égard du concept de genre qui s'appuie sur l'existence de deux sexes biologiques distincts. Pour les mêmes raisons que Butler, nous croyons que cette binarité — perçue comme un état de fait indéniable — relève également d'une

⁹⁰ En 1991, Delphy avançait ces idées dans son texte intitulé « Penser le genre : quels problèmes ? (1991 : 95). Dans le deuxième volume de son recueil de textes publié en 2001 et intitulé *L'ennemi principal. Penser le genre*, elle résumera sa pensée en ces termes : « Je conclus que le genre n'avait pas de substrat physique — plus exactement que ce qui est physique (et dont l'existence n'est pas en cause) n'est pas le substrat du genre. Qu'au contraire c'était le genre qui créait le sexe : autrement dit, qui donnait un sens à des traits physiques qui, pas plus que le reste de l'univers physique, ne possèdent de sens intrinsèque » (2001 : 27).

construction sociale. Nous soutenons que les corps ont été construits historiquement de façon à justifier — à partir, entre autres, d'arguments naturalistes — l'existence de deux groupes sociaux divisés et hiérarchisés selon le sexe. Or, il semble plutôt incongru, pour plusieurs théoriciennes et militantes féministes, de supporter l'idée que les corps auraient tout aussi bien pu être conçus en une seule catégorie comme en cinq ; de soutenir que leur division aurait pu se baser sur de tout autre critère que ceux des organes génitaux, des hormones, etc. Mais pourquoi ne pourrait-on imaginer une division des corps qui se fasse, par exemple, selon les personnes qui enfantent — une catégorie qui serait composée uniquement de femmes — et celles qui n'enfantent pas, par choix ou par impossibilité biologique — une catégorie qui compterait, cette fois-ci, tant des hommes que des femmes ?

Quoique la position théorique de Butler sape tout fondement essentialiste de la hiérarchie entre les sexes, elle peut poser un certain nombre de problèmes dans la lutte politique. Comment, en effet, lutter contre les exploitations, les discriminations et les oppressions des femmes ? Comment faire reconnaître les femmes comme un groupe opprimé si on ne peut les nommer comme tel sans se faire accuser de consolider les catégories binaires ? La résistance — parfois farouche — de certaines féministes face à la déconstruction du sexe binaire provient en partie — et en partie seulement — de ce paradoxe. Nous reviendrons sur cette question au chapitre suivant.

4.9.2 Un sujet postmoderne sans substrat, à la fois libre et contraint

Dans le même ordre d'idée, nous souscrivons à la position postmoderniste du sujet développée par Butler et ce, à deux niveaux. Nous croyons, d'une part qu'il n'y a pas de sujet ontologique présocial, un sujet qui pourrait retrouver ses origines une fois libéré des contraintes sociales. À ce titre, nous nous opposons fermement à toute assertion voulant qu'il existe une essence féminine ou lesbienne, un « nous » — femmes ou lesbiennes — présentant des qualités intrinsèques à un sexe ou à une orientation sexuelle. Par exemple, les femmes n'ont pas plus d'aptitude à établir des relations sans violence parce qu'elles ont — pour la majorité d'entre elles — la capacité d'enfanter. De la même manière, les relations amoureuses lesbiennes ne sont pas exemptes de rapports de pouvoir parce qu'elles ont lieu entre des femmes qui auraient « naturellement » une plus grande propension à établir des rapports égaux.

D'autre part, nous abandonnons, à l'invitation de Butler, tout espoir d'un sujet humaniste investi — de façon idéaliste — d'une capacité d'autodétermination libre de toute contrainte. L'auteure nous a convaincue de l'impossibilité, pour tout sujet, de se libérer totalement ou de transcender les rapports sociaux, la culture et l'idéologie qui le construisent. Sans tomber dans un fatalisme et un déterminisme paralysant, on peut penser, à l'instar de plusieurs théoriciennes, notamment de Chamberland (1989), que les sujets sont à la fois « libres et contraints »⁹¹. À ce titre, les remarques de Butler face au sujet lesbien de Wittig sont, à notre avis, pertinentes : les lesbiennes sont elles aussi traversées par des constructions hétérogenreées qui laissent nécessairement des traces dont elles ne peuvent totalement se défaire⁹². Tout comme Butler, nous pensons que ce n'est pas par essence que les lesbiennes questionnent la binarité oppositionnelle entre les sexes — conçue comme naturelle — mais plutôt à cause de leur position sociale⁹³.

Nous adhérons également à une conception du sujet femme qui admet le morcellement des identités, en insistant, à l'instar de Hennessy, sur le fait que cette diversité résulte des différents systèmes qui structurent la société en groupes sociaux. Il ne s'agit donc pas ici de dire qu'il y a autant de positions sociales que de sujets femmes ; il ne s'agit pas de déconstruire le sujet au point de ne plus concevoir une catégorie sociale qui a en commun d'être opprimée, exploitée et discriminée selon son sexe, le sexe féminin. À ce titre, nous endossons la vision féministe matérialiste postmoderniste du sujet de Hennessy qui, tout en reconnaissant la fragmentation du sujet femme, permet encore de penser les catégories à partir de rapports de pouvoir qui font système. Nous trouvons très éclairant et nous faisons nôtre la distinction opérée par Hennessy entre une conception totalisante du patriarcat et une autre qui lui accorde un statut de « totalité sociale ».

⁹¹ Parlant du sujet lesbien, Chamberland soutient que « Toute théorisation du lesbianisme renvoie à un sujet lesbien qui est à la fois libre et contraint, qui agit en ne se conformant pas aux normes, en échappant aux contrôles, mais dont la pratique même est délimitée et déterminée par ce refus de certaines des contraintes s'appliquant à l'ensemble des femmes » (1989 : 141).

⁹² Ce sujet a été traité de façon plus élaborée au chapitre 2, section 2.5.2.

⁹³ Pour une discussion plus détaillée à ce sujet, se référer au chapitre 2, section 2.5.2.

4.10 Des rapports de pouvoir structurants et institués en système

À l'inverse de la proposition de Butler, la conception du sujet de Hennessy permet de penser les rapports sociaux en termes de système et évite le piège des analyses postmodernistes qui, en bout de piste, mettent en cause tous les rapports de pouvoir, sans distinction. Nous considérons en effet très limitant, tant d'un point de vue théorique que politique, la notion de réseaux de pouvoir qui n'établit pas, de façon claire, de différence qualitative entre des rapports sociaux qui s'instituent en système et deviennent plus déterminants, et des rapports de pouvoir plus fluides, plus lâches, moins structurants. Cette relativité radicale empêche de qualifier les différents types de rapports de pouvoir ; tout s'équivaut. Ainsi, loin de penser que le patriarcat est la seule et unique cause de l'oppression des femmes, nous considérons que ce système agit partout mais de façon différenciée — selon l'enchevêtrement qu'il présente avec les autres systèmes de pouvoir, la culture, les traditions, l'époque, etc. — de manière à maintenir deux catégories genrées et hiérarchiques entre elles.

4.10.1 Une réduction du social au discursif

Si, d'une part, Butler substitue aux relations sociales structurantes les réseaux de pouvoir plus diffus, elle opère également, comme l'a démontré Hennessy, une réduction du social au discursif. Dans son article « Simplement culturel ? », Butler développe, à notre avis, une analyse matérialiste de la construction du sexe, du genre et du désir. Elle nomme la division sexuelle du travail, l'hétérosexualité et un certain nombre d'institutions — dont la famille — comme éléments fondateurs de la hiérarchie entre les sexes. Elle insiste, avec raison, sur l'impact concret et matériel des pratiques normatives et des représentations, un aspect qui s'avère être souvent négligé par plusieurs critiques féministes du *queer*, dont Hennessy. Contrairement à cette dernière, nous considérons que Butler n'applique pas son analyse matérialiste aux seuls discours et pratiques normatives ; elle évalue la bipartition hiérarchique du sexe sous ce même paradigme.

Par contre, dans *Gender Trouble*, Butler glisse du paradigme matérialiste à celui des représentations et des discours. Si elle attribue aux catégories de sexe, de genre et de sexualité un caractère politiquement construit, elle met de l'avant des stratégies de subversion qui s'attaquent

essentiellement aux représentations et aux normes. Ainsi, elle laisse de côté les actions transformatrices qui visent à saper les structures, les lois, les institutions concrètes sur lesquelles repose la division sexuelle du travail. Par exemple, comme le souligne Hennessy, Butler ne fait pas mention du rôle de l'exploitation capitaliste du travail domestique et du travail salarié des femmes dans l'établissement de rapports hiérarchiques entre les femmes et les hommes et dans la constitution de leurs identités. Lorsqu'elle en fait mention, dans « Simplement culturel ? », Butler conclut en disant que la distinction entre le culturel et l'économique est factice et ne sert qu'à subordonner certaines luttes dites culturelles au profit de luttes plus fondamentales — dont les luttes à caractère économique — au nom de l'unité du mouvement (2001 : 204-205, 216).

Or, selon nous, la possession — ou la dépossession — plus ou moins importante des richesses influence énormément la capacité d'agir des sujets et des groupes. On ne peut, par conséquent, accorder aux questions culturelles et économiques la même place ni la même ampleur dans la détermination des rapports de pouvoir. Même si le culturel et l'économique s'interinfluencent, le deuxième joue un rôle beaucoup plus déterminant que le premier. Selon nous, il en va de même de tous les rapports sociaux, qu'ils soient de sexe, de race, de classe, etc. Les rapports sociaux de sexe, par exemple, limitent concrètement, à travers des lois, des normes, des institutions, etc., la liberté des femmes ; les salaires inférieurs, la double tâche, les pratiques organisationnelles des institutions politiques, par exemple, désavantagent les femmes, en tant que groupe social.

Si, comme l'affirme Butler, les pratiques performatives ont un effet matériel, on ne peut renverser la proposition et avancer que leur déplacement entraînera des modifications au niveau structurel. La relation *butch/femme*, pour reprendre l'exemple de Butler, transgresse effectivement certaines normes hétéropatriarcales dans la mesure où la *butch* n'endosse pas le stéréotype féminin et le couple n'est pas formé par un homme et une femme. Ce rapport choque effectivement, parce qu'il « trouble », il déplace les rôles sexuels et l'hétérosexualité. Ce sont d'ailleurs les *butches* qui sont, parmi les lesbiennes, les plus exposées à la hargne et au mépris d'une grande majorité de la population, y compris de plusieurs féministes et lesbiennes ; une violence et une stigmatisation qui ne trouvent à nos yeux aucune justification. Cela dit, et malgré tout le courage démontré par les *butches* pour affronter l'opprobre et souvent la haine, cette transgression n'est pas suffisante pour transformer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes ou pour diminuer les violences physiques et

sexuelles perpétrées contre les femmes, pour ne nommer que deux exemples. Les *butches* elles-mêmes auront, en général, des salaires moins élevés que ceux des hommes, elles seront elles aussi victimes de violence physique, d'ailleurs plus que beaucoup d'autres. Par contre, les *butches* ont développé un rapport à la force physique et à la violence différent du modèle normatif de la féminité puisque, historiquement, ce sont elles qui assuraient la sécurité de leur partenaires et des lieux de rencontre pour lesbiennes et elles rétorquaient aux attaques verbales et physiques.

Cela dit, la relation *butch/femme* perpétue la notion de complémentarité des genres — l'une jouant le genre masculin et l'autre le genre féminin — et du désir — la notion d'une attirance pour son « contraire » étant ici confirmée. Bref, tout en déjouant certaines normes, ce modèle de couple reconduit la binarité du genre et du sexe. À l'instar de St-Hilaire, nous voyons dans le modèle *butch* et la relation *butch/femme* à la fois un moyen de subversion — entre autres, de la catégorie du genre féminin — et de consolidation de l'hétérosexualité — dans la mesure où la relation de « couple » demeure binaire et oppositionnelle.

Ainsi, chez Butler, existe cette contradiction où, d'une part, elle accorde à l'hétérosexualité, sur le plan généalogique, un rôle politique dans la division sexuelle du travail alors que, d'autre part, elle propose des transgressions essentiellement normatives. Ce glissement du politique au normatif réduit, en bout de piste, les systèmes et les structures sociales — dont fait partie l'hétéropatriarcat⁹⁴ — à un rôle normatif et discursif. À ce titre, le fait que Butler emploie le terme *hétéronormativité* illustre bien sa conception essentiellement normative de l'hétérosexualité.

Par ailleurs, la proposition de St-Hilaire visant à focaliser sur la sexualité plutôt que sur le genre ne nous semble pas nécessairement plus prometteuse. D'une part, St-Hilaire, tout comme la théorie *queer* et Butler, considère que les transformations proviendront de pratiques essentiellement normatives, par exemple, par l'expression publique de sexualités polymorphes. Or, à l'instar de Turcotte, nous considérons que la sexualité constitue la résultante de rapports de pouvoir entre les sexes, des rapports matérialisés à travers des normes, bien sûr, mais également des structures, des lois, des institutions, des règles économiques, etc. Si, donc, l'objectif consiste à fissurer le dispositif

⁹⁴ Pour une définition plus complète du concept d'hétéropatriarcat, voir le chapitre 1, section 1.4.4.

de la différence sexuelle, il faut également, selon nous, viser directement ces structures. Malgré l'expression grandissante de genres et de sexualités hors normes, le système hétéropatriarcal a réussi, jusqu'à ce jour, à les intégrer à sa propre logique. L'acceptation de l'homosexualité ou des pratiques sexuelles hors normes n'a pas permis de dépasser la binarité du sexe et, surtout, a maintenu la subordination des femmes. À ce titre, les conclusions de l'anthropologue Mathieu (1989) tirées de son étude sur les phénomènes de transgression du genre dans différentes sociétés nous semble encore tout à fait d'actualité :

En m'attachant ici aux modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre, j'espère avoir montré : 1) diverses modalités selon lesquelles les sociétés (et non moi) peuvent arraisonner les troisièmes sexes/genres afin qu'ils ne subvertissent, et même qu'ils confirment (comme les théories de l'androgynie), l'efficacité sociale de la bicatégorisation ; 2) que cette bicatégorisation fonctionne généralement au détriment du sexe social « femme » (1990 : 141).

D'autre part, puisque le sexe, le genre et la sexualité sont édifiés dans une même logique de cohérence, comme l'a si bien démontré Butler, il nous semble important de considérer ces trois catégories et de les déconstruire *toutes*, sans favoriser l'une — ou deux — d'entre elles au détriment des autres. Or, St-Hilaire propose de fondre le sexe et le genre en une seule catégorie et de la mettre en rapport avec la catégorie du désir. Pour notre part, nous invitons les mouvements féministes, particulièrement ceux du Québec, à tenir compte des trois catégories, en considérant le sexe et l'hétérosexualité comme des catégories construites au même titre que celle du genre. Elles méritent donc une attention tout aussi grande dans l'analyse et l'action politique. Nous y reviendrons au chapitre dernier.

À l'instar de Turcotte, Chamberland et Hennessy, nous considérons qu'une modification des pratiques discursives n'est pas suffisante pour opérer des transformations structurelles, institutionnelles et systémiques. Nous persistons à croire que la façon dont la vie matérielle est produite et assurée — qui se traduit par des rapports économiques, des structures, des institutions, des règles, des normes, des lois, etc. — constitue la base matérielle des rapports sociaux et des identités tout en s'appuyant, certes, sur l'idéologie, les pratiques normatives et discursives, pour se reproduire et se perpétuer. Cette dynamique entre le matériel et le culturel n'est évidemment pas aussi mécanique : les conditions concrètes et symboliques s'influencent de façon à construire, à

consolider, à modifier ou à adapter — lorsqu'il y a transformations des normes, des règles et des pratiques — des structures, des rapports sociaux et des identités. En ce sens, nous croyons qu'il faille s'attaquer directement à la division sexuelle du travail et à l'hétérosexualité pour modifier tant la position sociale des sujets femmes et lesbiennes que leurs identités.

4.11 Une stratégie d'ouverture qui se limite à des transformations symboliques

Nous reconnaissons toutefois chez Butler, le désir de ne subordonner aucune lutte à une autre, de combattre le conservatisme d'une certaine gauche — notamment à l'égard de la sexualité — qui rechigne à considérer, dans leurs analyses, d'autres rapports sociaux et d'autres catégories. La résistance d'une très large majorité de féministes à considérer l'hétérosexualité comme institution politique qui joue un rôle majeur dans la construction des rapports sociaux de sexe en est un exemple. À ce titre, la contribution de Butler pour ouvrir le champ des luttes politiques aux différents mouvements sociaux — qu'une certaine partie de la gauche qualifie, comme elle le soutient, de luttes culturelles — s'avère non seulement importante mais essentielle. La force de cette perspective se trouve toutefois amoindrie dans la mesure où Butler qualifie de différences ce que nous considérons être comme des oppressions liées à des systèmes de pouvoir institués. Par exemple, les revendications des lesbiennes ou des femmes de couleur au sein du mouvement féministe ne sont pas, selon nous, le simple reflet de différences culturelles mais plutôt l'effet croisé de différents systèmes d'oppression. Nous discuterons des questions de différence dans le dernier chapitre. Pour le moment, nous désirons questionner la proposition de Hennessy qui semble subordonner, à certains moments, les rapports sociaux de sexe aux rapports capitalistes.

4.12 Un féminisme matérialiste à ne pas confondre avec le marxisme

Quoiqu'elle ait l'immense mérite de remettre au jour l'importance du rôle du capitalisme comme facteur contribuant à l'oppression des femmes, il semble qu'Hennessy accorde encore — tout comme l'ont fait des marxistes avant elle — une prépondérance au capitalisme dans

l'établissement des rapports hiérarchiques entre les sexes. Cette prévalence semble évidente dans l'extrait cité suivant où elle affirme que les rapports capitalistes sont *modulés* par d'autres *différences* :

Il est vrai que le matérialisme historique auquel j'adhère pose que le capitalisme est fondamentalement basé sur des relations sociales de classe, relations qui sont toujours médiatisées par d'autres différences. En d'autres mots, oui, la classe [en tant que relation sociale] détient une certaine préséance par rapport au capitalisme (2000 : 58 ; traduction libre).

Si nous convenons du fait que l'analyse en termes de relations de classes trouve encore, sous le capitalisme, toute sa pertinence, nous ne croyons pas que ces relations soient simplement modulées par des différences. Tout d'abord, ce que Hennessy qualifie de différences sont, pour nous, d'autres relations de pouvoir qui classent, oppriment et exploitent certains groupes sociaux. De plus, les relations de classes ne sont pas prioritaires par rapport à d'autres qui, elles, n'auraient pour effet que de changer, de « moduler » la configuration de ces mêmes classes, selon les caractéristiques historiques des sociétés. Nous croyons que différents systèmes de pouvoir — principalement le racisme, l'hétéropatriarcat, le capitalisme, le colonialisme, l'impérialisme — interagissent ensemble de façon à instituer des divisions hiérarchiques entre différents groupes sociaux et au sein d'un même groupe social. Nous ne pouvons établir de prépondérance de l'un par rapport à l'autre.

Comme le soutenait Delphy, déjà en 1982, il semble y avoir une confusion, chez certaines féministes marxistes, entre l'analyse *matérialiste* et l'analyse *marxiste*. Ces dernières auraient confondu l'objet d'étude du marxisme, le capitalisme, avec le paradigme plus global duquel il s'est inspiré, soit le matérialisme historique :

Ceci a été, au cours des décennies, occulté par les gens qui se sont appropriés le marxisme, et ont d'une part, *réduit* le matérialisme à la seule analyse de mode de production capitaliste, d'autre part, évacué le matérialisme même de cette analyse, l'ont transformé en une analyse savante parmi d'autres et en compétition avec d'autres sur ses seuls « mérites intellectuels », laissant ainsi tomber le sens profond qui impulsait l'analyse marxiste et en distinguait la démarche : l'explication de et la lutte contre l'*oppression* (1982 : 62).

Si Marx s'est inscrit dans une perspective matérialiste pour analyser le mode de production capitaliste, on ne peut, d'une part, substituer le marxisme au matérialisme, et d'autre part, prétendre que l'analyse marxiste peut rendre compte de toutes les oppressions (1982 : 60-61). Delphy soutient

plutôt que le matérialisme historique vise d'abord et avant tout à expliquer l'oppression et la domination par l'exploitation :

Donc, une démarche matérialiste ne saurait se contenter d'ajouter l'analyse matérialiste de l'oppression des femmes à l'analyse de l'oppression des ouvriers telle que Marx, puis les marxistes, l'ont faite. Les deux ne sauraient simplement s'ajouter parce que la première modifie nécessairement — doit modifier — la seconde. Le féminisme modifie nécessairement le marxisme de plusieurs façons :

- d'une part, parce qu'il lui est impossible d'accepter la réduction du marxisme à la seule analyse du Capital,
- d'autre part, parce que la lutte ouvriers/capitalistes n'étant plus la seule lutte, cet antagonisme ne peut plus être tenu pour la dynamique unique de la société,
- enfin parce qu'elle modifie aussi l'analyse du Capital de *l'intérieur* (1982 : 62-63).

Quoique nous ne puissions être aussi dure à l'égard de Hennessy⁹⁵, nous décelons dans ses textes une assimilation du matérialisme historique à la seule division du travail. Or, si l'exploitation capitaliste du travail des femmes joue un rôle important dans leur oppression, il n'explique pas, par exemple, les violences physiques et sexuelles à leur égard. Ces violences, que nous qualifions, à l'instar de Guillaumin, d'appropriation du corps des femmes par les hommes, sont directement liées au système hétéropatriarcal. À ce titre, Delphy reconnaît que ses travaux portant sur la division sexuelle du travail ne peuvent expliquer toute la réalité, notamment en ce qui concerne les violences à l'égard des femmes⁹⁶.

Quoiqu'il soit important de faire le lien entre l'exploitation capitaliste et les identités sexuelles — comme Hennessy nous invite, avec raison, à le faire (2000 : 68) — nous ne pouvons accorder au capitalisme un poids prépondérant dans l'établissement de la hiérarchie entre les sexes. Nous ajoutons qu'il n'existe aucune hiérarchie entre les différents systèmes d'oppression, entre autres, hétérosexuel, de race, de classe, de sexe, permettant de dire que l'un constitue la clé de voûte de laquelle les autres dépendent ; bref, il n'y a pas un système d'oppression principal duquel découleraient d'autres systèmes secondaires. Il y a plusieurs systèmes qui créent différentes oppressions et de multiples divisions.

⁹⁵ Si les propos de Delphy semblent si tranchants, il faut les resituer dans le contexte des années 1970 et 1980 où les débats idéologiques entre les différentes factions de gauche étaient très cinglants.

⁹⁶ Nous avons discuté cette question au chapitre premier, section 1.5.1.

Somme toute, quoique nous reconnaissons l'apport indéniable de Butler en matière de déconstruction du sexe, du genre et du désir et des idéaux humanistes, nous souscrivons à la critique selon laquelle elle abandonne, en cours de route, l'analyse matérialiste au profit d'une vision essentiellement discursive des identités et des catégories sociales. Quoique les auteures matérialistes — telles Delphy, Wittig et Hennessy — nous inspirent davantage, nous reconnaissons que les débats soulevés par Butler — notamment à l'égard de la fragmentation du sujet et de l'impossibilité de transcender sa propre construction — ont largement contribué à dépasser une ère humaniste empreinte d'idéalisme.

Chapitre V

Quelques pistes de réflexion pour le mouvement féministe québécois

Butler, Rich et Wittig ont l'immense mérite d'avoir problématisé l'hétérosexualité en faisant ressortir son caractère construit — et non naturel — et en mettant à jour les rapports de pouvoir qui la traversent. Leurs théories — ainsi que celles d'autres auteures non citées dans ce travail — ont été reprises par certaines militantes et théoriciennes féministes québécoises francophones ; en font foi les quelques auteures citées dans ces pages. Le choix de notre objet de recherche et des auteures mises à l'étude fut motivé, entre autres, par le désir de faire connaître ces théories et de susciter l'intérêt du mouvement féministe québécois⁹⁷ à traiter de ce sujet. Rappelons la question précise qui a traversé notre recherche : quelles pistes de réflexion peut-on dégager à partir des théories sur l'hétérosexualité développées par Rich, Wittig et Butler, pour questionner et enrichir notre compréhension des rapports sociaux de sexe ? À partir des contributions de chacune des trois auteures mises à l'étude, nous retenons principalement trois dimensions sur lesquelles il nous semble impératif d'interpeller le mouvement féministe québécois.

Le premier élément concerne la compréhension théorique et politique de l'hétérosexualité de façon à prendre la pleine mesure de son rôle dans l'établissement des rapports sociaux de sexe. Le deuxième élément touche au caractère construit des catégories de sexe et de désir dans son sens le plus fort, ce qui implique d'abandonner l'idée que le corps — le sexe — présente des déterminismes biologiques qui induisent des comportements, des attitudes, des aptitudes, des rôles sociaux ou même une essence féminine ou masculine. Le corps est bien certainement une matière concrète contraignante, il ne s'agit pas ici de nier cet aspect mais plutôt de voir que le sexe n'est pas une matière brute qui se donne à voir comme telle. De même, la bicatégorisation des sexes et l'hétérosexualité ne sont pas des faits donnés mais bien des constructions sociales. Or, nous croyons que bon nombre de militantes féministes ne sont pas prêtes à endosser une telle perspective et

⁹⁷ Ayant une connaissance théorique et pratique du féminisme québécois francophone, nous ne pouvons nous prononcer sur son pendant anglophone. Conséquemment, lorsque nous référerons au mouvement féministe québécois, nous parlerons toujours du Québec francophone.

escamotent le débat à ce sujet. Selon nous, ces questions sont primordiales pour se sortir d'une vision de la hiérarchie entre les sexes qui conserve des traces d'essentialisme. Troisièmement, nous aborderons les enjeux que sous-tendent les politiques identitaires. Butler questionne les stratégies qui mettent de l'avant une identité commune, d'une part, parce qu'elles figent les catégories sexuelles et, d'autre part, parce qu'elles provoquent inévitablement des exclusions. Avant d'aborder ces trois thèmes, nous ferons un bref rappel des pensées de Rich, Wittig et Butler en insistant sur ce qui les unit et ce qui les distingue. Nous étayerons ensuite chacune des trois pistes de réflexion citées précédemment en mettant à profit les débats soulevés dans ces pages et en référant à Collin (2001), Delphy (1991 ; 2001).

5.1 Trois féministes qui ont pensé théoriquement et politiquement l'hétérosexualité

Rich, Wittig et Butler ont contribué de façon importante à analyser l'hétérosexualité au-delà de la simple pratique sexuelle et du fait de nature. Elles ont pensé l'hétérosexualité comme une construction sociale jouant un rôle dans l'institution et le maintien de rapports hiérarchiques entre les sexes. Malgré leurs conceptions différentes de l'hétérosexualité — Rich la considère comme une institution, Wittig comme un système et Butler comme une matrice hétérosexuelle — toutes trois ont démontré que la sexualité est marquée par les rapports sociaux et constitue un lieu de pouvoir. En cela, les propositions des trois théoriciennes ont enrichi la pensée féministe.

5.1.1 L'hétérosexualité : un fait construit sur le mode hiérarchique

Quoiqu'elles le traduisent de façon fort différente, toutes trois s'accordent sur le fait que les lesbiennes occupent une position singulière au sein des rapports sociaux de sexe. Elles problématisent et politisent le lesbianisme en offrant une explication en termes sociaux qui dépasse la simple préférence sexuelle. L'existence même des lesbiennes, soutiennent-elles, conteste le modèle hétérosexuel de continuité entre le sexe, le genre et la sexualité. Non seulement ces trois catégories ne présentent aucun lien qui soit « naturel » ou biologique, mais elles sont le fruit de rapports de pouvoir.

Si Rich attribue aux lesbiennes une essence proprement féminine, avec son concept de continuum lesbien, Wittig leur accorde une existence présociale en soutenant qu'elles « échappent une par une » à la construction de genre. Alors que Rich et Wittig opèrent une rupture épistémologique avec une partie importante de la pensée féministe — en analysant l'hétérosexualité comme une construction sociale — elles sont demeurées dans un paradigme moderne qui présente une vision essentialiste et humaniste du sujet lesbien. Pour sa part, Butler considère que le sujet lesbien est morcelé — comme tous les sujets — et est traversé et constitué par les discours hétérosexuels. En ce sens, elle aura définitivement rompu toute affiliation humaniste et moderne en n'accordant aucun substrat, aucune « substance métaphysique », dirait-elle, au sujet — que ce soit le sujet femme ou le sujet lesbien. Non seulement le sujet est construit de part en part, mais il ne peut accéder ou retrouver une nature qui lui soit propre, une fois libéré des rapports de pouvoir et de domination.

5.1.2 Des politiques féministes qui découlent d'un cadre théorique

Les différences théoriques entre les trois auteures engendrent inévitablement des politiques féministes distinctes. Pour Rich, toute manifestation de solidarité entre femmes contribuent à faire échec au patriarcat. Elle inclut tant les gestes d'entraide entre femmes qui sont en continuité avec les rôles sociaux qui leur sont assignés — par exemple, les réseaux d'échange de gardiennage qui sont presque exclusivement composés de femmes ne remettent pas nécessairement en question le rôle de maternage dévolu aux femmes — que l'amour lesbien. Dans un souci d'unir toutes les femmes sous une même bannière, Rich aura gommé les distinctions importantes qui existent entre la solidarité féminine, le féminisme et le lesbianisme. Dans une certaine mesure, nous pouvons associer Rich au lesbianisme féministe, malgré le fait que plusieurs théoriciennes se réclamant de cette allégeance aient pris une distance par rapport à certains de ses concepts qui ont une saveur essentialiste ou qui nient la singularité des lesbiennes.

À l'opposé, Wittig soutiendra que les lesbiennes ne sont pas des femmes. En se soustrayant à l'appropriation privée d'un homme, les lesbiennes seraient libérées du joug patriarcal et contribueraient ainsi à mettre fin au système hétérosexuel et aux classes de sexe. C'est précisément ce à quoi en appelle Wittig ; c'est-à-dire renverser et abolir l'hétérosexualité comme système de

classes de sexe. Dans son texte « La pensée straight », elle fait appel aux lesbiennes et aux gais — et non aux féministes — pour contrer la vision orthodoxe — *straight*, dit-elle — du sexe. Bon nombre de féministes hétérosexuelles — et aussi des lesbiennes, du reste — ont très mal reçu les propos de Wittig : dans la mesure où elle présente le lesbianisme comme l'ultime moyen de lutte au patriarcat, les féministes hétérosexuelles se sont senties exclues. Plusieurs ont qualifié sa proposition de séparatiste et d'utopiste, arguant qu'il est impossible de se situer à l'extérieur ou d'abolir l'hétérosexualité ainsi que les catégories de sexe (Bourcier, 2001 : 188). Wittig aura, par ailleurs, inspiré les lesbiennes radicales du Québec qui ont conclu à la nécessité de se retirer du mouvement féministe afin de consacrer toute leur énergie à la constitution d'un mouvement et d'une pensée qui leur soient propres (Lamoureux, 1998 ; Turcotte, 1998).

Enfin, Butler refuse toute stratégie identitaire, qu'elle soit féministe ou lesbienne. Les politiques identitaires, dit-elle, créent et figent les catégories qui non seulement ne reflètent pas la diversité et la fragmentation du sujet, mais excluent nécessairement les sujets qui ne correspondent pas à l'identité définie. Plutôt que de former un mouvement identitaire monolithique et immuable, Butler propose de bâtir des mouvements éphémères et fluides qui correspondent à la diversité des identités et répondent aux besoins de s'unir entre sujets partageant des intérêts communs à un moment précis de l'histoire. En bout de piste, Butler nous invite à abandonner tout rêve révolutionnaire pour se centrer sur des actions de subversion, de resignification et de déplacement des discours. Butler représente, sans contredit, l'une des maîtres à penser du *queer*.

5.2 L'hétérosexualité : une dimension à inclure dans l'analyse des rapports sociaux de sexe

Nous nous situons en filiation avec les auteures mises à l'étude dans cette recherche et affirmons, avec elles, que l'hétérosexualité, loin d'être une pratique naturelle de la sexualité, est construite et joue un rôle éminemment politique. Nous ajouterions que la construction des catégories de sexe résulte du développement croisé du système patriarcal et de l'hétérosexualité. Afin de donner leur pleine mesure aux liens inextricables qui unissent hétérosexualité et patriarcat, nous adoptons le concept d'hétéropatriarcat. Plusieurs institutions sociales — entre autres, la famille, le

mariage, le couple, etc. — et modes d'organisation sociale — entre autres, la division (sexuelle) du travail, la répartition des temps sociaux, les politiques sociales, etc. — sont fondés sur l'hétéropatriarcat, c'est-à-dire qu'ils postulent l'hétérosexualité en même temps que la bicatégorisation des sexes. Dans tous ces cas, le sexe et l'hétérosexualité naturalisés servent de justification pour masquer une situation d'oppression, de domination et d'inégalité.

À ce titre, on utilisera le concept de complémentarité entre les hommes et les femmes pour normaliser la hiérarchie entre les sexes. La nature féminine et la nature masculine présenteraient, selon ce postulat, des caractéristiques opposées mais complémentaires qui nécessitent, pour former un tout complet, l'union des deux sexes, soit l'hétérosexualité. Delphy le présente ainsi :

b) ces théories [les théories de la « sexualité qui charrient une double confusion : confusion entre sexuation et sexualité et confusion entre sexualité et procréation »] renvoient elles-mêmes au thème — on devrait dire au *schème* — culturel profond de *l'incomplétude essentielle de chaque individu, dans la mesure où il/elle est sexué (e)*. [...] Ce schéma profond, c'est-à-dire ancré à la fois dans la conscience et dans l'inconscient, je l'appelais en 1981 « un tas de représentations confuses tournant toutes autour de la croyance en la nécessité de relations proches et permanentes entre la plupart des mâles et la plupart des femelles ». Ce tas (de représentations) — que je voulais appeler hétérosexuel, qu'on m'a suggéré d'appeler plutôt « de la complémentarité » — prend pour emblème l'image de la copulation hétérosexuelle, et donne à celle-ci une signification sociale et une charge affective que l'on ne peut expliquer que par sa valeur de symbole ; on pourrait donc également l'appeler « de l'emboîtement » (1991 : 99-100).

Historiquement, cette vision d'une incomplétude, par essence, de chacun des deux sexes a servi à justifier le confinement des femmes dans la sphère privée alors que la sphère publique est occupée essentiellement par des hommes. Or, cette division entre le privé et le public n'est pas sans conséquence puisqu'elle a, d'une part, présidé à la négation de droits formels aux femmes — pensons simplement au fait que, jusqu'en 1964 au Québec, les femmes mariées ne pouvaient poser aucun acte juridique — et, d'autre part, a exclu les femmes de la scène politique. Ainsi, loin de n'être qu'un simple partage des tâches et responsabilités entre les femmes et les hommes, la notion de complémentarité entre les sexes cache la subordination d'un groupe — les femmes — à l'autre — les hommes.

Par ailleurs, Delphy soutient que la théorie selon laquelle ce sont les valeurs sociales qui ont donné un sens hiérarchique au sexe — ce sexe qui, par ailleurs, est conceptualisé comme biologiquement complémentaire — relève d'un essentialisme humaniste qui, en bout de piste, camoufle les relations sociales de pouvoir qui se sont tissées entre eux :

D'autre part, cette vision statique de la culture [une vision qui accorde à la culture « un fonds humain universel »] est le paradigme fondateur, même si ses tenants ne le savent pas, de la problématique de la complémentarité ; car il n'y a pas un sens univoque à la complémentarité ; le paradigme de la hiérarchie comme moteur de la division suppose bien aussi une complémentarité, mais celle-ci est évidemment négative ; et je formule la proposition que, réciproquement, toute vision positive de la complémentarité suppose le postulat de l'antériorité des valeurs par rapport à leur hiérarchisation, comme dans le modèle meadien [fait référence à la théoricienne féministe Margaret Mead], et donc un postulat de statisme qui ne peut que renvoyer à l'ordre de la nature, ici de la nature humaine (1991 : 98).

Or, plusieurs féministes, théoriciennes et militantes, endossent cette posture essentialiste. Mais voilà que des chercheuses féministes — entre autres, Butler, Chamberland, Hennessy Rich, Turcotte et Wittig — en choisissant comme objet de recherche l'hétérosexualité, réfutent cette thèse essentialiste et développent un point de vue critique qui dévoile un objet — l'hétérosexualité — traversé par des rapports de pouvoir. Nous nous situons donc en filiation avec ces chercheuses et soutenons, à l'instar de Young (1994), que la division sexuelle du travail et l'hétérosexualité comptent parmi les éléments fondateurs de la hiérarchie entre les sexes.

5.2.1 Un mouvement féministe toujours réticent à prendre l'hétérosexualité comme objet d'analyse

Quel fut donc l'impact des théories critiques ayant pour objet l'hétérosexualité sur le mouvement féministe québécois ?⁹⁸ Comme nous l'avons souligné précédemment, ces débats ont trouvé un écho, surtout dans les années 1980, principalement — mais non uniquement — auprès des lesbiennes, dont plusieurs étaient déjà impliquées au sein des associations féministes. Quoique

⁹⁸ Disons tout d'abord que ce mouvement se compose, selon nous, de groupes plus ou moins organisés de différentes tendances, que ce soit des féministes égalitaristes, anarchistes, séparatistes, matérialistes, lesbiennes radicales, environnementalistes, socialistes, communistes, etc. La partie la plus visible de ce mouvement est constituée de ce que nous appelons le mouvement féministe institutionnalisé, qui se compose principalement du vaste réseau de groupes de femmes et de leurs regroupements, financés par l'État et reconnus par lui comme étant l'interlocuteur principal, sinon unique, des femmes au Québec.

nous ne pouvions nous prononcer sur l'influence qu'ont eue ces théories sur les programmes politiques du mouvement — cette question exigerait une investigation des plates-formes, des discours et de la littérature qui dépasse le cadre de ce travail — nous soutenons que le mouvement féministe n'a tenu compte que d'un des deux sujets soulevés par les théories sur l'hétérosexualité, soit le lesbianisme⁹⁹.

Ainsi, le mouvement des femmes s'est peu préoccupé d'analyser politiquement l'hétérosexualité et les rapports de pouvoir qui s'y cachent. Il n'a retenu — et ce, que fort tardivement et timidement — qu'une partie des enjeux qui s'y rattachent, soit la discrimination éhontée envers les lesbiennes. Évidemment, cette discrimination est irrecevable et exige que l'on s'y attaque avec force. Le tollé que soulèvent les revendications d'accès à l'égalité pour les lesbiennes et les gais — pensons, par exemple, aux débats qui entourent la question de l'accès au mariage pour les lesbiennes et les gais — démontre bien à quel point la structure hétérosexuelle est solidement ancrée dans tous les domaines de la vie sociale et est intégrée dans la psyché même des populations qui, dans certains cas, manifestent une hostilité à l'égard des sexualités hors-normes proche de la haine. En ce sens, les luttes des lesbiennes et des gais pour l'obtention de droits agissent comme des révélateurs qui vont bien au-delà des préoccupations visant à contrer les discriminations ; elles dévoilent à quel point la construction « naturaliste » de l'hétérosexualité est encore prégnante.

Il ne s'agit donc pas ici de minimiser l'importance des revendications de droit à l'égalité pour les lesbiennes. Il ne s'agit pas non plus de dissocier complètement le lesbianisme de l'hétérosexualité, le premier est évidemment lié au deuxième, mais il ne s'y *réduit* pas. Nous voulons dire par là que de parler de lesbianisme ne règle pas la question de l'hétérosexualité et, qu'en ce sens, le mouvement féministe doit prendre à bras le corps cette question. Hennessy soutient d'ailleurs que d'avoir pour objet d'étude l'hétérosexualité nous permet de poser des questions différentes de celles qui émergent quand il est question de lesbianisme. Elle va jusqu'à dire que les luttes s'attachant à faire reconnaître des droits à un groupe opprimé — ici les lesbiennes — ne mènent pas nécessairement à questionner les fondements même de cette oppression. L'auteure associe également les luttes pour l'accès à l'égalité aux politiques identitaires :

⁹⁹ Cela dit, les études sur les lesbiennes demeurent un champ encore trop peu exploré qui nous prive de connaissances pouvant certainement éclairer différents domaines des sciences sociales ; ne serait-ce — et ce serait déjà

Comme plusieurs autres l'ont déjà avancé, l'agenda des politiques identitaires, dans sa version séparatiste ou assimilationniste, vise à légitimer les groupes sociaux exclus (homosexuels ou autres) sans remettre fondamentalement en question l'organisation de la vie sociale. Cibler l'hétérosexualité plutôt que l'homosexualité comme enjeu social de la recherche critique, toutefois, permet de soulever des questions très différentes de celles que posent les politiques identitaires ; d'une part, parce que cette perspective attire l'attention sur certaines des conjectures et des structures sociales qui, de tous temps, ont organisé la sexualité et, d'autre part, parce qu'elle tend à expliquer les modes selon lesquels cette configuration [l'hétérosexualité] naturaliste et autorisée s'articule à une foule de relations sociales, incluant les liens complexes entre l'hétérosexualité naturaliste et son institution première, le mariage, le marquage genré des corps, la conscience, le travail, la formation de l'état et la citoyenneté (1994 : 85-86 ; traduction libre).

Nous reviendrons à cette discussion autour des droits et des politiques identitaires dans la section 5.4. Pour le moment, nous voulons souligner l'importance de se centrer sur l'hétérosexualité comme sujet d'analyse et de débat. Or, si les questionnements sur l'hétérosexualité ont eu plus ou moins cours dans certains milieux féministes durant les années 1980, ils sont pour ainsi dire absents aujourd'hui au sein du mouvement féministe institutionnalisé¹⁰⁰. Pourtant, les théoriciennes qui ont pris pour objet d'étude l'hétérosexualité ont développé, à notre avis, des réflexions, des analyses et des propositions qui enrichissent grandement la compréhension de la division hiérarchique entre les sexes. En ce sens, les mouvements féministes auraient, selon nous, beaucoup à gagner à tenir compte des recherches qui s'intéressent à la généalogie de l'hétérosexualité. Mais pour cela, encore faut-il engager une réflexion critique qui questionne la supposée naturalité du sexe — donc du corps lui-même — et du désir — soit de la sexualité.

5.3 Le sexe et le désir traversés par le social

Les théories et politiques féministes renvoient nécessairement à la construction sociale du genre ; c'est, pourrait-on dire, la prémisse de base, le fondement commun à toutes théories féministes. Celles-ci distinguent le genre — qui réfère au contenu social — du sexe — qui renvoie au corps et à sa nature biologique. Si le concept de genre, avec les avancées qu'il a connues, représente le dénominateur commun du féminisme — un concept qui, par ailleurs, continue à faire débat — il

beaucoup — de mieux connaître les lesbiennes elles-mêmes.

¹⁰⁰ Ces analyses ont toujours cours au sein de certains groupes, notamment chez les lesbiennes radicales et les *queer*, qui sont très minoritaires et marginaux.

n'en va pas de même pour le sexe. Si une grande majorité de féministes, au Québec et ailleurs, croient que le sexe constitue un donné fixe, les féministes matérialistes et *queer*, et nous avec elles, soutenons que le sexe — loin de représenter un donné naturel incontestable — est lui aussi « travaillé » par le social. Nous entendons par là que le sexe ne se donne pas à voir pour ce qu'il est, qu'il ne représente pas une évidence : il est l'objet d'une interprétation sociale. Pour reprendre les paroles de Delphy, « le genre précède le sexe » (1991 : 94).

Dans un texte intitulé « Penser le genre : quel problème ? » (1991), cette auteure avance que plusieurs travaux — même féministes — se fondent sur le présupposé selon lequel le sexe constitue une matière brute sur laquelle on applique du social : « On continue de penser le genre en termes de sexe : de l'envisager comme une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle. En somme le genre serait un *contenu*, et le sexe un *contenant* » (1991 : 92). Ainsi, pensent plusieurs théoriciennes et militantes féministes — y compris au Québec — il y aurait un lien de causalité entre le sexe et le genre ; c'est-à-dire que le genre aurait été construit de façon hiérarchique à partir du sexe, qui lui serait divisé naturellement en deux catégories.

À l'inverse, Delphy et Butler soutiennent — chacune à leur manière — que le sexe est interprété à partir d'un regard qui reflète les valeurs et les structures sociales. Les caractéristiques qui seront retenues pour définir le sexe d'une personne, disent-elles, relèvent d'un choix social et politique. Par exemple, on sait que le sexe est composé de plusieurs éléments : les chromosomes — ou les gènes — les organes génitaux, les hormones, etc. Que retiendrons-nous comme variables pour identifier le sexe d'une personne ? Delphy donne en exemple un critère qui fut souvent utilisé, soit la présence ou l'absence de pénis (1991 : 95). Mais pourquoi choisir les organes génitaux — et, du reste, cet organe en particulier — pour désigner le sexe ? Et pourquoi opérer une division qui soit binaire ? À ce titre, certaines recherches scientifiques démontrent qu'un nombre assez important de personnes présentent un caryotype¹⁰¹ des chromosomes sexuels non-standard. Ainsi, par exemple, une personne sur cinq cent présente un caryotype XXX¹⁰² qui donne lieu à des organes génitaux femelles « normaux » alors qu'une personne sur sept cent possède un caryotype XXY¹⁰³ qui résulte

¹⁰¹ Un caryotype est, selon l'édition de 1981 du dictionnaire *Le petit Robert 1*, un « Arrangement caractéristique des chromosomes d'une cellule spécifique d'un individu ou d'une espèce. », p. 261.

¹⁰² La paire chromosomique XX représente le caryotype plus usuel pour une femme.

¹⁰³ La paire chromosomique XY représente le caryotype plus usuel pour un homme.

en « une gynécomastie¹⁰⁴, une atrophie testiculaire et une verge normale » (Peyre, Wiels et Fronton ; 1991 : 31)¹⁰⁵. Peyre, Wiels et Fronton font état de dix caryotypes hors-normes qui présentent des fréquences — comme on peut le constater à l'aide des exemples précités — qui ne sont plus de l'ordre de l'exception.

Ces découvertes scientifiques démontrent, à notre avis, que la binarisation du sexe relève d'une pure conceptualisation qui fut développée par les humains au cours de l'histoire. Le fait de sélectionner un certain nombre de variables plutôt que d'autres pour définir le sexe charge celui-ci d'une signification qui n'est déjà plus la simple description de ce qu'il est. Dès lors qu'on nomme le sexe à partir de critères choisis, on le crée socialement et politiquement. Butler traduit cet acte par le concept de performance, un concept qu'elle emprunte à la linguistique. À partir du moment où l'on nomme une chose, on la crée, c'est-à-dire qu'on décide de l'interpréter dans un sens et non dans l'autre, de tenir compte de certains éléments et d'en ignorer d'autres. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que tout n'est que pure fiction — en cela, nous nous distinguons de la position de Butler. Le sexe existe bel et bien et porte son lot de contraintes. Il s'agit plutôt de prendre acte du fait qu'il n'est pas si limpide et transparent à notre regard. Au contraire, il est lourd de sens, des sens déterminés principalement par les groupes dominants qui possèdent le pouvoir d'imposer leurs points de vue et leurs valeurs. L'espoir qu'il nous reste réside donc dans la possibilité d'infléchir les significations données au sexe en développant une vision féministe et non essentialiste de celui-ci. Mais il faut bien se garder de penser que ces nouvelles codifications du sexe seront les « bonnes ». Elles seront à leur tour contestées et, éventuellement, remplacées selon les nouvelles connaissances développées et les rapports de pouvoir en place.

Le même raisonnement s'applique au désir. Ainsi, selon nous, le désir, loin d'être un fait de nature, est construit à travers les réseaux de pouvoir. Le désir tel que nous le connaissons — ou devrions-nous dire, tel que nous le ressentons — ne constitue pas l'expression pure et simple d'une nature, encore moins d'une nature féminine ou masculine. Si nous convenons que le sexe et le genre

¹⁰⁴ La gynécomastie est, selon l'édition de 1981 du dictionnaire *Le petit Robert 1*, une « Augmentation anormale des glandes mammaires chez l'homme. », p. 903.

¹⁰⁵ Peyre, E., Wiels, J. et M. Fronton. 1991. « Sexe biologique et sexe social », in *Sexe et Genre : de la hiérarchie entre les sexes*, sous la direction de Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch. Paris : Éditions du CNRS, 281 p.

sont construits, la supposée continuité entre le sexe, le genre et le désir — dont Butler a si bien démontré les mécanismes — ne tient plus.

Bref, le sexe et le désir — ou, devrions-nous dire, leur représentation — ne traduisent pas une réalité pure mais reflètent plutôt la synthèse des rapports de pouvoir au sein d'une société. Pour reprendre les termes de Delphy, quand on parle de la nature, on parle encore du social : « quand on met en correspondance le *genre* et le *sexe*, est-ce qu'on compare du social à du naturel ; ou est-ce qu'on compare du social avec *encore* du social, cette fois les représentations qu'une société donnée se fait de ce qu'est « la biologie ? » (1991 : 95). Ainsi, faut-il faire « émerger » le social du sexe et du désir et voir derrière ce qui semble tout naturel un fait social. Il en va de même de la notion de différence. Alors que plusieurs féministes voient les différences sexuelles comme l'expression d'un simple phénomène naturel, nous soutenons qu'elles sont construites.

5.3.1 Une différence ou une hiérarchie ?

Une grande majorité de féministes — théoriciennes comme militantes — considèrent les différences sexuelles comme un donné biologique et, plus encore, désirent conserver les distinctions entre hommes et femmes, alléguant que l'inverse mènerait à une uniformisation édulcorée de la race humaine. Elles revendiquent l'égalité dans la différence. Il existe pourtant assez de différences entre les personnes — tant entre les femmes elles-mêmes qu'entre les hommes eux-mêmes — pour ne pas craindre la perte d'altérité ou la « mêmété ». Delphy soutient d'ailleurs que cette crainte d'uniformisation entre les individus, dès lors que les différences entre hommes et femmes seraient disparues, est fondée sur le postulat de l'hétérosexualité, puisque ce qui est perçu comme différent, comme l'altérité, c'est le sexe « opposé » : « Quand la personne de sexe « opposé » est présentée comme le seul « autre », les personnes de « même sexe » étant toutes « identiques », le lien hétérosexuel devient un « must » éthique sauf à courir le risque d'être accusé-e d'autisme » (2001 : 30).

Il faut plutôt voir derrière le postulat des différences sexuelles un enjeu de pouvoir, un moyen de justifier et de maintenir la mainmise d'un groupe social sur l'autre. Delphy montre — et nous partageons son point de vue — que la différence entre les femmes et les hommes n'est rien

d'autre qu'un « marqueur social » qui sert à distinguer les dominants des dominées. Ces différences sont encore une fois présentées comme des faits objectifs qui décrivent le réel alors que, selon nous, elles masquent une domination, une exploitation et une oppression. Ainsi, non seulement le genre précède le sexe, mais la hiérarchie précède la division et la complémentarité. Le genre et le sexe sont non seulement construits comme binaires, mais ils sont également hiérarchisés entre eux. Bref, ce que l'on nomme différences sexuelles camouflent en fait une hiérarchie :

Où que l'on fasse passer la ligne de démarcation entre différences « naturelles » et différences construites, on est dans la problématique du genre ; ceci signifie ou devrait signifier que l'on reconnaît le caractère fondateur de la hiérarchie, en ce qui concerne ces différences (1991 : 96).

Puisque la hiérarchie précède la différence, il est impossible de conserver cette dernière sans, du même coup, conserver les significations inégalitaires qu'elle charrie. Or, l'attachement à ce qui distingue les sexes, le présupposé voulant qu'il est possible de maintenir la dichotomie sans hiérarchie, bref « d'abolir les contenus [le genre] mais pas les contenants [le sexe] » (Delphy, 1991 : 96), révèle des fondements essentialistes qui accordent au sexe et à sa division une antériorité par rapport au genre et à sa hiérarchisation. En bout de piste, prétendre qu'il est possible d'atteindre l'égalité en maintenant les différences construites de façon binaire et inégalitaire est idéaliste : « le désir de maintenir un système de classification des individus qui aurait survécu à sa fonction de les hiérarchiser, [...] révèle qu'on ne pense pas *vraiment* que la classification de genre soit sociale » (1991 : 97).

Il en va de même pour les valeurs dites féminines : penser qu'il est possible de maintenir des valeurs rattachées au sexe féminin tout en éliminant la hiérarchie — plusieurs féministes tentent en effet, de valoriser les valeurs de paix, de solidarité, de partage, etc., qu'elles qualifient de valeurs féminines — c'est penser qu'il existe une *nature* féminine, un sens *inné* des valeurs proprement féminines. Pour Delphy, les valeurs, tout autant que le sexe, sont imprégnées des rapports sociaux : « si l'on pense l'adéquation entre structure sociale et valeurs, alors on doit admettre que ces valeurs sont *hiérarchiques* en général, et que celles des dominés ne le sont pas moins que celles des dominants » (1991 : 98). Ainsi, les valeurs ou les qualités associées au sexe féminin, ne seraient pas les mêmes dans un autre système social. D'ailleurs, y aurait-il des valeurs précisément rattachées à un sexe ? Il nous semble difficile d'imaginer à quoi pourrait ressembler un autre système de valeurs, trop

aveuglées par celui que nous connaissons. En bout de ligne, à partir du moment où l'on admet que le genre précède le sexe, on ne peut proposer comme alternative un alignement sur l'un des deux modèles, masculin ou féminin, ni même un croisement heureux des deux. Selon les propos même de Delphy, ce serait croire que le masculin et le féminin préexiste au genre. Cette idée de métissage se base sur le postulat de « l'incomplétude » de chacun des deux sexes, une vision qui prend racine dans le modèle de complémentarité hétérosexuelle (Delphy, 1991 : 99).

Bref, ce que l'on nomme différence se révèle être trop souvent une hiérarchie. Or, les aspirations à l'égalité sont de plus en plus revendiquées au nom d'une identité différentialiste qui réfère à une nature métaphysique essentialiste. Dans l'introduction à son ouvrage qui rassemble une partie de ses travaux, Delphy déplore ce glissement de l'égalité vers la différence :

Le naturalisme produit le différentialisme, et inversement, le différentialisme se nourrit d'un naturalisme si commun qu'il n'apparaît pas. Une grande partie de mon travail a consisté à dénoncer l'idéologie de la différence. Or elle est au cœur de la question de l'égalité, en France comme ailleurs. Bien que beaucoup d'autres que moi aient déjà dénoncé cette curieuse opposition entre égalité et différence, puisque le contraire de l'égalité n'est pas la différence mais l'inégalité, ce sont ces termes et cette opposition qui informent, explicitement ou implicitement, la discussion (2001 :8).

Delphy aborde ici un sujet qui fait débat, encore aujourd'hui, tant au sein des études féministes que d'autres disciplines en sciences humaines, un débat qui est loin d'être tranché. La question de la différence sera souvent utilisée pour élaborer des politiques identitaires. Nous entendons par politiques identitaires le fait de revendiquer des droits au nom d'une identité spécifique à un groupe que l'on cherche à faire reconnaître. Les questions identitaires et de différence, au sujet desquelles une abondante littérature fut produite, présentent une complexité qui exigerait, pour en traiter sérieusement, une investigation beaucoup plus importante que ce que nous pouvons faire dans le cadre de ce mémoire. Nous désirons tout de même ouvrir le débat sur cette question puisqu'elle est invariablement soulevée par les auteures citées dans ces pages. Toutefois, nous n'aborderons ce sujet que de façon très partielle et partielle — un mémoire entier aurait pu traiter de cette unique question — dans le but de nommer un certain nombre d'enjeux qu'il recèle.

5.4 Les politiques identitaires

Au sein des groupes minorisés — que ce soit les femmes, les lesbiennes, les personnes noires, etc. — existe une tendance qui met de l'avant des politiques identitaires qui s'attachent surtout à dessiner les contours *différenciés* du groupe à représenter. Celui-ci revendique sa valorisation et son accès à l'égalité au nom de cette différence, c'est-à-dire en fonction de caractéristiques *spécifiques* qui lui sont propres et qui, dans certains cas, sont présentées comme des particularités ontologiques. Par exemple, certaines femmes diront que le fait de porter des enfants leur confère des qualités de compassion, d'altruisme, de douceur, etc., qui leur permettent d'apporter une contribution à la société — différente de celle des hommes — qui, actuellement, n'est pas reconnue et est dévalorisée. Ce sera donc en leur qualité de femmes possédant une identité substantivement différente de celle des hommes qu'elles revendiqueront une place égale dans la société. Cette posture politique sera l'objet de critiques de la part de bon nombre de théoriciennes féministes qui y voient un danger d'essentialiser une identité qui ne serait que la résultante d'un statut subalterne. Selon elles, la possibilité d'enfermer les femmes dans un statut de minorité est d'autant plus grande que cette politique fait appel à ce que St-Hilaire qualifie de « dispositif de la différence sexuelle » ; un dispositif qui, tout à la fois, construit et assujettit les femmes.

Par ailleurs, dans les processus de « libération », les groupes opprimés auront souvent recours à une identité commune qui leur permet de partager leurs expériences de domination, de nommer et reconnaître leur sujétion, de développer une compréhension collective de celles-ci, de se reconstruire, de dénoncer leur situation et d'interpeller, sur la place publique, l'ensemble de la société pour exiger un changement ; bref pour advenir comme sujet/acteur. De Sève traduit cette démarche de regroupement par la « reconnaissance d'une parenté d'intérêts » à partir du constat d'une « communauté de conditions » (1995 : 72).

Si la version essentialiste des politiques identitaires est fortement critiquée par plusieurs auteures citées dans ces pages — Wittig, Butler, Delphy, Turcotte, Chamberland, Young, et bien d'autres encore — la deuxième voie qui consiste à dénoncer son infériorisation à partir d'une « parenté de situation » (De Sève, 1995 : 72) présente un paradoxe beaucoup plus complexe qui donne lieu à différentes propositions théoriques et politiques. Par exemple, Butler et St-Hilaire

semblent plus réfractaires à tout recours à une identité commune, puisque celle-ci suppose une fausse unité qui donne inévitablement lieu à des exclusions. Pour sa part, De Sève (1995) affirmera qu'il est nécessaire de former un groupe relativement bien structuré et articulé afin d'investir le politique et de contribuer à définir l'organisation sociale. Nécessité ou piège, le recours à l'identité collective est débattu et donne lieu à une multitude de considérations. Comme nous le disions précédemment, nous ne présenterons que quelques propositions qui tentent de poser les termes du problème en référant à Lamoureux (2002), à Delphy (2001), à Kergoat (2000), à De Sève (1995) et à Collin (2001).

5.4.1 S'intéresser au rapport de domination entre les sexes duquel découle la différence sexuelle

À l'instar de Lamoureux (2002) et de Delphy (2001), nous soutenons qu'il est davantage utile de s'intéresser au rapport qui maintient les femmes dans un statut de minorité — le rapport social de sexe — ainsi qu'aux deux pôles qui le constituent, soit les femmes et les hommes. Si on met uniquement l'accent sur les caractéristiques qui différencient les femmes des hommes sans référer au rapport social qui les positionne de façon hiérarchique l'un par rapport à l'autre, on risque de maintenir les femmes dans un statut de citoyennes particulières, une particularité qui sera jaugée à l'aune de l'universel, cet universel étant représenté et défini par le groupe dominant, les hommes. Dans un article où elle discute de l'accession des femmes à la citoyenneté pleine et entière, Lamoureux soutient que le processus de différenciation sociale cantonne les sujets ainsi différenciés dans le non universel, la caste à part, la minorité :

Ce sont uniquement ceux et celles qui sont soumis à la loi de la différenciation sociale, qui sont considérés comme faisant partie d'un groupe spécifique (par opposition à universel), qui doivent être nommés pour les distinguer de la normalité ou de l'universalité qu'ils et elles ne contribuent pas à définir (2002 : 185).

Elle poursuit en soutenant que cette différenciation sociale — qui ne correspond pas à la norme — maintient ses membres dans un état subalterne qui limite leur capacité d'agir et leur liberté :

Il en résulte d'abord un processus de « minorisation » dans les deux sens du terme, à savoir mineur (par opposition à adulte) et minorité (par opposition à majorité). Ce qui entraîne un processus de sujétion. Les mineurs ne peuvent agir et leurs actes sont subalternes (2002 : 184).

Delphy abonde dans le même sens. En discutant de la différence et de l'identité spécifique aux noms desquelles de plus en plus de groupes, dit-elle, revendiquent l'égalité (2001 : 9), l'auteure note un danger de s'enfermer dans un statut qui demeurera constamment minoritaire. En insistant uniquement sur la valorisation des caractéristiques propres au groupe dominé, celui-ci risque d'être reconnu en fonction d'une norme établie par le groupe dominant. Ce dernier demeurera toujours le modèle principal vis-à-vis duquel le groupe revendicateur, ici les femmes, se maintiendra dans un statut différencié. Ainsi, le groupe dominé, ayant réclamé la reconnaissance de son identité singulière, se confine lui-même à n'être plus reconnu que pour cette particularité :

Pour avoir droit à ce « respect » et à cette « valorisation », il faut absolument que les individus tiennent dans les limites de ce qui est reconnu comme spécifique à leur groupe. D'une part, seuls ces caractères « spécifiques » sont valorisés, et d'autre part, du renoncement des individus de ce groupe aux caractères, traits et comportements dits « généraux » dépend que le groupe acquière une place reconnue dans la société. Le groupe identitaire reste « minoritaire » — dans un statut mineur, inférieur — quelle que soit sa taille, dans la mesure précisément où il reste spécifique par rapport à ce qui est vu comme la norme (2001 : 11).

Non seulement cette norme ne sera pas redéfinie, mais les femmes elles-mêmes ne participeront pas à la remodeler et à la transformer. Afin d'éviter cet écueil, Lamoureux propose non seulement de s'intéresser au sort des femmes, mais également au statut dominant des hommes et au rapport hiérarchique qui unit les unes aux autres. Si l'auteure reconnaît que l'oppression des femmes engendre des situations défavorables et des conditions de vie plus ou moins dramatiques face auxquelles le mouvement féministe doit demander réparation par diverses mesures étatiques, elle considère qu'il — le mouvement féministe — ne doit pas se limiter à ce rôle. S'attacher uniquement à défendre les besoins des femmes aurait une double conséquence : catégoriser les femmes comme un groupe de victimes dépendantes de l'État et émousser le rôle subversif du mouvement féministe. Reprenons les deux termes de cette proposition.

Se limiter à revendiquer des politiques sociales qui visent à redresser les torts subis par les femmes — à cause de leur situation de dominées — ne ferait que renforcer le mode de gestion de

l'État qui catégorise en « populations cibles » les groupes discriminés et exploités. Ces derniers sont considérés par l'État sous le seul angle de leurs besoins à combler en fonction de ses ressources disponibles. Ils sont ainsi positionnés comme des victimes vulnérables dépendantes de l'État et sans pouvoir :

Les femmes sont donc constituées politiquement, mais sous le signe de la victimisation. Cette forme de construction les place dans une situation de vulnérabilité et contribue à les dépouiller d'une capacité d'action. Ce sont des êtres de besoin plutôt que des sujets de droit et c'est à ce titre qu'elles intéressent l'État (2002 : 192).

Tant et aussi longtemps que le rapport de pouvoir qui place les femmes dans cette posture de victimes ne sera pas modifié, leurs besoins d'aide et de support de l'État sera sans fin. Or, si le mouvement féministe s'en tient uniquement à intercéder auprès de l'État afin que celui-ci réponde aux besoins des femmes, il se limite lui-même à agir en tant qu'association qui défend les intérêts de ses membres — les femmes — sans remettre en question le rapport hiérarchique entre les sexes :

Cette représentation [des femmes] émousse sérieusement le potentiel subversif de la critique féministe, dans la mesure où il lui fixe comme tâche de constituer les femmes en groupe d'intérêt représentable et lui assigne comme rôle une telle représentation des intérêts, ce qui limite évidemment sa capacité critique (2002 : 191).

Celle-ci [la critique féministe] a, en fait, été réduite à une politique pour les femmes, aidant l'État à mieux les administrer, mais qui ne questionne plus les places attribuées par les rapports sociaux de sexe (2002 : 193).

Afin de sortir de cette victimisation, Lamoureux propose de se centrer sur le rapport social qui a confiné les femmes à une identité de genre, sur la base d'une différence sexuelle, et passer d'un discours sur les besoins à un discours sur les droits :

Cela implique de sortir de l'ornière de la victimisation à un double titre. Il importe de faire admettre comme proposition vraie l'existence d'un « tort » à l'égard des femmes dans une société sexiste, à savoir qualifier le rapport d'oppression. L'expérience subjective de l'oppression n'est pas un attribut des personnes mais peut être objectivée comme rapport social. [...] Il faut passer du « j'ai besoin de... » à « j'ai droit à ... », c'est-à-dire inscrire les revendications à l'intérieur de principes partagés qui attestent de l'humanité des femmes plutôt que de leur spécificité (2002 : 199).

Pour ce faire, il est essentiel de prendre le genre au sérieux, tout en se gardant d'en faire une identité (2002 : 200).

Questionner le rapport de pouvoir entre les sexes suppose non seulement de faire « reconnaître le tort fait aux femmes » mais également de questionner les contenus donnés tant au genre masculin qu'au genre féminin : « Or, reconceptualiser les rapports sociaux de sexe pour en éliminer la domination masculine implique une redéfinition qui touche autant le masculin que le féminin » (2002 : 190). À l'instar de Lamoureux, nous considérons que cette double tâche — le fait de s'intéresser au rapport social de sexe et de questionner les deux catégories de genre — constitue l'une des voies pouvant le mieux contribuer à atteindre, autant que faire se peut, la liberté.

5.4.2 Et la liberté...

La reconnaissance d'un groupe sur la base de son identité spécifique pose également la question de la liberté. Cette dernière signifie que chaque personne peut exprimer, dans la mesure du possible, son individualité. Or, soutient Delphy, les politiques identitaires — même féministes — assignent à leurs membres une identité prescrite qui sera invariablement astreignante et qui, nécessairement, échouera à inclure toutes les singularités :

Mais surtout, ce que porte en elle la revendication identitaire qui propose une valorisation par l'appartenance de groupe, c'est la négation de l'individu-e au sens d'être singulier-e. C'est cette négation qui est insupportable à beaucoup de féministes, qui la perçoivent comme contraire à l'idée de libération. La revendication identitaire implique en effet l'obligation pour chaque membre du groupe de se conformer aux normes de ce groupe pour être reconnue, et d'abandonner l'individualité qui est permise aux membres du groupe dominant (2001 : 11).

L'individualité dont nous parlons ici ne réfère pas au concept libéral de liberté individuelle. Alors que celui-ci renvoie chaque personne à sa seule et unique responsabilité ; nous continuons de croire en la nécessité d'une solidarité sociale qui assure, le plus possible, l'égalité entre tous les sujets. La liberté à laquelle nous référons ne relève pas non plus d'un essentialisme qui accorde à la nature humaine une liberté intrinsèque. Nous entendons plutôt une possibilité toute relative pour chaque personne de penser et d'agir, avec plus ou moins de succès, sur sa propre vie et sur sa collectivité. Cette liberté n'est possible que si l'on admet que l'identité, tant individuelle que collective, n'est pas fixée une fois pour tout et est susceptible de se transformer au fil du temps, chez les individus,

individus, comme chez les groupes. Non seulement les politiques identitaires créent des exclusions mais elles risquent fort de figer les identités des groupes opprimés et, ainsi, de les priver d'une liberté tant revendiquée.

5.4.3 Un « nous » fictif et exclusif

Nous avons longuement exposé, dans les pages qui précèdent, en quoi l'utilisation d'une identité universelle à toutes les femmes — traduite par l'expression « nous les femmes » — s'est soldée par l'exclusion de plusieurs catégories de femmes. En fait, ce « nous » représentait essentiellement des femmes blanches, de classe moyenne issues des pays industrialisés, hétérosexuelles et instruites. Les lesbiennes et les noires américaines, entre autres, ont, dans les années 1980, dénoncé cette fausse universalité. En général, les militantes féministes québécoises admettent qu'il faille davantage prendre en compte les points de vue et les revendications des femmes issues de groupes minorisés. Quoique les différentes organisations s'ouvrent de plus en plus à la diversité, l'exclusion est encore présente et les ségrégations tenaces. Hormis cette inadmissible exclusion de catégories de femmes créée par l'utilisation d'un « nous » universel, nous ne pouvons que conclure à l'impossibilité de toutes les représenter. Malgré toute la bonne volonté des militantes et théoriciennes féministes, il y aura toujours des catégories qui échapperont à la représentation universaliste de l'heure, aussi inclusive soit-elle. Et cela parce que les rapports de pouvoir qui traversent les sujets et les groupes sont multiples et donnent lieu à des identités individuelles et collectives et à des oppressions diverses. Ce phénomène d'interpénétration des systèmes d'oppression fut développé, entre autres, par Danièle Kergoat (2000) qui proposa le concept de consubstantialité.

Dans un article paru dans le *Dictionnaire critique du féminisme* (2000), Kergoat accorde aux rapports sociaux de sexe un double caractère : ils sont, dit-elle, transversaux et consubstantiels. L'auteure reprend la proposition de Daune-Richard et Devreux (1992 : 12)¹⁰⁶ pour définir le caractère transversal des rapports sociaux de sexes ; c'est-à-dire que ceux-ci traversent tous les espaces et les champs sociaux, par exemple les instances politiques, l'économie, le marché, la famille, le travail, le couple, l'éducation, la santé, etc. D'autre part, les rapports sociaux de sexe s'amalgament

¹⁰⁶ Nous traitons de ce sujet au chapitre 1, section 1.4.3.

à d'autres rapports de pouvoir pour former différentes configurations individuelles et sociales. Ainsi, « l'interpénétration des rapports sociaux » — que l'auteure traduit par le concept de « consubstantialité » — traversent les femmes différemment d'une époque à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'une société à l'autre (2000 : 42). En prenant en compte ces deux éléments — la transversalité et la consubstantialité des rapports sociaux de sexe — il devient impossible de qualifier une fois pour toute la catégorie femme. Il faut plutôt historiciser les différentes configurations des sujets femmes :

Dès lors, les groupes de sexe n'étant plus des « catégories » immuables, fixistes, a-historiques et a-sociales, on peut périodiser le rapport qui les constitue l'un par l'autre (grâce à l'analyse de l'évolution des modalités des enjeux sociaux), et l'on peut donc aborder le problème du changement — et non plus seulement de l'aménagement — du social (2000 : 41-42).

Tout en maintenant l'idée que les rapports sociaux de sexe traversent toutes les structures, les institutions, les valeurs, etc., — la transversalité — Kergoat nous invite, avec raison, à abandonner le rêve d'une identité commune aux femmes :

On peut ainsi travailler d'emblée sur la totalité du social sans s'essouffler à rechercher le « bon » rapport social ou la « bonne » identité — individuelle ou collective ; prendre en compte le fait que ces rapports sociaux n'évoluent pas au même rythme dans le temps et dans l'espace permet de s'installer d'emblée dans la complexité et le changement ; enfin, les catégories sociales — évidemment toujours définies par les dominants — vont voler en éclats pour laisser place à un ensemble mouvant de configurations dans lesquelles les groupes sociaux se font et se défont, les individus construisant leur vie à travers des pratiques sociales souvent ambiguës et contradictoires (2000 : 44).

Nous pourrions également ajouter que les femmes ou les groupes de femmes réagiront de façon fort différente aux rapports de force auxquelles elles/ils seront soumis. Comme le dit si joliment Collin : « L'inventivité humaine du maillage de la domination est infinie, et aussi l'inventivité de la résistance ou du passage à travers les mailles » (2001 : 185).

En bref, le mouvement féministe non plus que le mouvement lesbien ne peuvent prétendre représenter toutes les femmes ou toutes les lesbiennes, dans toutes leurs composantes, positions sociales et identités. Il en va de même, selon nous, pour tous les mouvements de libération. Les mouvements sociaux, les groupes de pression doivent prendre acte du fait qu'ils réunissent une

frange d'un groupe social, une partie des intérêts de cette catégorie et une perspective politique précise qui ne sont ni universelles ni représentatives de toute une catégorie sociale. Cette proposition pose évidemment un énorme défi sur le plan politique. Comment, en effet, peut-on espérer gagner des luttes si nous ne pouvons ni en référer à une identité commune, ni soutenir un programme d'une même voix forte et déterminée ? Vaste question face à laquelle nous ne pourrions répondre que partiellement et partialement. Cet épineux problème constitue d'ailleurs un élément d'une problématique plus large à laquelle font face tant la sociologie que les mouvements sociaux. En effet, plusieurs s'entendent pour dire que le passage d'une société moderne à une société postmoderne (à ne pas confondre avec la perspective postmoderniste) pose de nouvelles conditions et de nouveaux questionnements qui exigent un renouvellement des théories et des pratiques. Certaines et certains diront même que la sociologie et les mouvements sociaux vivent un moment de « crise ». En ce sens, nous n'avons pas la prétention de résoudre ici une question qui relève de transformations profondes et complexes. Nous nous situons donc en plein processus de réflexion, avec ce que cela suppose d'hésitations et de tâtonnements. Dans ce contexte, nous discuterons quelques propositions formulées par Françoise Collin (2001) et Micheline De Sève (1995).

5.4.4 Prioriser les stratégies qui ébranlent les rapports de pouvoir

En nous inspirant de Collin — qui se situe en continuité avec Butler sur la question précise que nous abordons dans ce qui suit — nous émettons l'hypothèse qu'il est possible de saper, d'« entailler », comme elle dit, les fondements du système hétéropatriarcal en ancrant nos actions dans le réel et en admettant qu'il est impossible de faire table rase du passé. Conséquemment, nous devons bâtir à partir de la scène sociale sur laquelle nous nous situons. Les actions transformatrices concrètes — ce que Collin associe à l'agir politique — sont tributaires de l'histoire, de la complexité des rapports sociaux de pouvoir et de notre incapacité à rendre compte parfaitement, par la théorie, des situations sociologiques :

L'agir transformateur opère sur un donné. Il ne s'agit pas de substituer un monde tout fait à un autre monde, mais d'entailler ce monde donné par des procédures multiples et le plus souvent latérales, toujours aventureuses. Aucun concept n'est en effet dépourvu d'ambiguïté, aucun ne peut exprimer la complexité d'une situation : la théorie est toujours à la fois expression et masque, figeant ce qui est en acte : elle est nécessairement manquante à la force

et à la complexité de l'enjeu qu'elle a soulevé, même si elle est indispensable à son accompagnement (2001 : 197).

Comme le dit Collin, tout « nouveau » système sera nécessairement empreint de celui qu'il a transformé ou renversé. Des parcelles plus ou moins importantes de l'ancien régime subsisteront — sous des formes à la fois différentes et semblables — puisque ce « nouveau » système aura été construit au cœur même de l'ancien, en son sein ; il en sera nécessairement imprégné. Cette remarque n'empêche pas qu'il puisse y avoir des moments révolutionnaires, mais, selon nous, ils ne pourront être porteurs d'un monde tout à fait nouveau, exempt de rapports de pouvoir. Ainsi, sur le terrain politique — et non théorique — nous convenons avec Collin — et aussi avec Butler — qu'il faille user de stratégies de déconstruction, plus ou moins grandes, qui occasionnent des ruptures plus ou moins importantes :

C'est une politique de déplacements qui entame les places convenues : politique de femmes — et d'hommes —, dans le privé et le public, et sur la frontière qui les sépare artificiellement, politique dont la vérité s'invente en permanence et qui sape le réseau des modalités séculaires du sexisme sans en identifier une cause unique. Déconstruction qui ne substitue pas une construction à une autre à partir de bases entièrement nouvelles comme prétend le faire une révolution condensée dans un moment (2001 : 198).

Selon nous, ces ruptures seront d'intensité variable et pourront, à certains moments, opérer des transformations sinon totales, du moins qualitativement différentes. Les mouvements féministes des années 1970 dans les pays industrialisés en sont un bon exemple. S'ils n'ont pas éliminé les rapports hiérarchiques entre les sexes — notamment la division sexuelle du travail — ils ont radicalement transformé le statut des femmes — du moins sur le plan juridique et, dans une moindre mesure, sur les plans social, économique et politique — puisqu'elles sont passées du statut de mineures au statut de sujets de droits.

Par ailleurs, les stratégies politiques utilisées par les groupes opprimés n'ont pas toutes le même effet ni la même profondeur. À ce titre, nous divergeons du point de vue de Collin qui considère que la diversité des actions transformatrices contribue à saper le pouvoir. À notre avis, certaines alternatives auront un impact corrosif plus important alors que d'autres agiront davantage dans le sens du maintien des pouvoirs en place. Évidemment, aucune stratégie n'est pure et nous croyons, tout comme St-Hilaire, que chacune des contestations du pouvoir a à la fois l'effet « [d'un]

renforcement du dispositif ou [celui] de sa déstabilisation » (1998 : 77)¹⁰⁷ ... mais tout n'est pas égal par ailleurs. Il ne s'agit pas, par contre, d'établir une « ligne de parti » qui bâillonne et fasse obstacle à la diversité des perspectives. Il s'agit plutôt d'ouvrir le débat et d'éviter « l'excès de vertu » qui, par peur d'exclure ou de censurer, n'ose discuter les propositions d'action avancées par les groupes dominés. Le débat, dépouillé de condescendance et de sentimentalité, ne peut qu'enrichir les réflexions tout en laissant le libre choix à chacun des groupes de statuer sur les actions à entreprendre. Pour notre part, nous soutenons, à l'instar de Kergoat, que le choix des stratégies utilisées par les regroupements de gauche doit viser « le changement et non l'aménagement » (2000 : 41-42).

D'autre part, sur le plan théorique, nous persistons à croire qu'il faille investiguer les sources profondes des catégorisations ; qu'il faille retracer la généalogie des rapports de pouvoir qui les sous-tendent à partir d'un éclairage historique et anti-essentialiste. Cette analyse pourrait conduire à l'élaboration de modèles — théoriques, il va sans dire — radicalement différents de ceux — tout aussi théoriques — qui ont servi à instaurer les systèmes de pouvoir en place. En ce sens, nous considérons le paradigme matérialiste postmoderniste — postmoderniste au sens où l'entend Hennessy — riche et heuristique. Nous devons, par contre, demeurer réalistes par rapport aux cadres théoriques ; ils ne sont ni des dogmes intouchables, ni des recettes qui nous mèneront droit au bonheur absolu — c'est-à-dire vers un monde sans pouvoir et sans catégorie. Nous devons les considérer pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des guides pour nos actions politiques. À leur tour, ces théories seront questionnées par de nouvelles propositions qui renforceront, transformeront ou « révolutionneront » notre vision du monde et notre compréhension des rapports sociaux. Étant donné la diversité des perspectives théoriques, des orientations et des stratégies politiques ainsi que des intérêts des groupes, nous voyons difficilement comment un mouvement social pourrait émerger sur une base permanente et unie. Comment peut-on s'assurer, dans un tel contexte, de former un mouvement assez fort pour être capable d'infléchir les décisions des pouvoirs en place ? Les propositions de De Sève sont à ce titre éclairantes.

¹⁰⁷ Voir à ce sujet, la section 4.8.

5.4.5 Viser les « alliances conflictuelles »

De Sève nous invite à prendre à bras le corps la chose politique, c'est-à-dire à prendre la parole dans l'espace public, à créer des savoirs-pouvoirs et à proposer des alternatives (1995 : 66). Ce sera le seul moyen, dit-elle, d'accéder, autant que faire se peut et malgré toutes les contraintes qui subsisteront encore, à la liberté. Cette liberté qui, dit-elle, est différente de la libération puisque, en plus de faire obstacle à la sujétion et à la soumission, elle permet d'avoir voix au chapitre de l'organisation sociale et du « vivre ensemble ». Mais cette liberté ne peut s'acquérir que par la force du mouvement organisé (1995 : 65-67).

Ainsi, dit-elle, il faut investir le pouvoir, puisqu'il constitue la seule voie permettant de prendre part aux décisions qui nous concernent et d'accéder à un peu plus de liberté : « le pouvoir est l'oxygène de la liberté » (1995 : 68). Pour ce faire, nous n'avons d'autre choix que d'agir ensemble, sur la base de conditions partagées — et non d'une identité universelle — et d'associations librement consenties, afin d'atteindre un poids assez important pour nous faire entendre :

Mais si, comme femmes, nous voulons accéder à ce type de pouvoir sur nos vies, agir en commun dans le monde pour qu'il nous convienne, il nous faudra bien constituer une masse critique partout où nous voudrions que notre voix soit entendue parmi celles des humains qui se veulent libres, pour nous faire comprendre et nous faire respecter. L'invitation à la liberté et l'invitation au pouvoir ne sauraient se séparer, puisque l'un est la condition de l'autre (1995 : 73).

Réfractaire à tout groupe unifié sous une seule et même bannière identitaire, De Sève pose d'emblée les termes du paradoxe : Comment renoncer à une fausse identité universelle et essentialisée « fusse-t-elle féministe », dit-elle, sans désinvestir la chose politique ? (1995 : 71) Face à ce dilemme, l'auteure propose de partager le « pouvoir-avec », c'est-à-dire de créer des espaces de débats où la diversité des sujets, des perspectives et des projets politiques est admise plutôt qu'étouffée sous la consigne de l'unité. Cette pluralité servira de point d'appui à partir duquel les sujets définiront ensemble — et redéfiniront constamment — les termes de leur association et les buts partagés :

Le nouveau pouvoir ne peut-il revêtir cette forme de regroupement libre d'associations constamment sollicitées de débattre et de décider de leurs actions communes, sans pour autant se figer sur un nouveau dogme universel, au féminin, du bonheur de l'humanité ? (1995 : 70).

Savoir et pouvoir se conjuguent ici dans l'espace d'une parole vivante, faite d'engagements réciproques consentis sur la base d'échanges mutuels et de débats animés. Cette politique d'alliance se fonde sur la foi jurée entre une pluralité de personnes et de groupes reliés par la parenté de leurs objectifs et qui décident de se donner les moyens de forger de concert l'espace de leur vie commune (1995 : 68).

La proposition de De Sève peut s'apparenter à celle de Butler qui prône « les alliances conflictuelles ». Cela dit, De Sève insiste davantage sur l'importance d'investir le pouvoir là où il agit avec le plus de force, c'est-à-dire auprès des instances politiques institutionnelles¹⁰⁸. En référant au texte de St-Hilaire (1994) où elle propose la constitution de coalitions fluides et instables, De Sève fait ce commentaire :

Ce qui m'inquiète dans la fragmentation en mini-actions sectorielles que propose une approche éclatée du politique, c'est qu'elle continue, cette fois volontairement, de nous distraire d'une présence tangible sur la scène centrale de la vie publique, là où se décident les grandes politiques nationales et internationales (1995 : 71).

L'auteure soutient qu'il est possible d'agir collectivement en s'unissant non pas à partir d'une identité faussement unitaire mais plutôt sur la base d'une « communauté de conditions » et d'une « parenté d'intérêts » (1995 : 72) ; une posture politique que nous partageons tout à fait.

Cela dit, pour réussir à créer des « alliances conflictuelles », chacun des groupes doit reconnaître sa position : une position de force ou une position minoritaire. Cette « alliance conflictuelle » demande beaucoup d'honnêteté ; une honnêteté qui reconnaît d'une part, qu'aucun de ces mouvements ne représente l'ensemble des femmes et des tendances politiques et que, d'autre part, certains d'entre eux ont plus de pouvoir et de reconnaissance que d'autres. Cette alliance demande également une confiance et un respect mutuel des différentes parties. Assez de respect pour laisser place à l'expression de différentes perspectives, et assez de confiance pour mener ensemble certaines batailles. Bref, l'alliance conflictuelle, qui, à première vue, semble toute simple, est loin d'être facile à appliquer et mérite d'être davantage explorée.

¹⁰⁸ L'auteure ne précise pas quels moyens utiliser pour investir ces pouvoirs.

Références bibliographiques

- Bourcier, Marie-Hélène. 2001. *Queer Zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Paris : Balland, 247 p.
- Bourque, Dominique. 1998. « Voix et images de lesbiennes : la formation d'un réseau de médias ». In *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, sous la dir. d'Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, p. 291-311. Montréal : VLB éditeur.
- Butler, Judith. 2005. *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte, 282 p.
- Butler, Judith. 2001. « Simplement culturel ? ». *Actuel Marx*, no. 30 (deuxième semestre), p. 201-216. Paru en anglais en 1997, « Merely Cultural ». *Social Text* 52/53, vol. 15, no.3-4 (Winter), p. 265-277.
- Butler, Judith. 1990. *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge, 221 p.
- Chamberland, Line. 2002. « Les luttes juridiques pour la reconnaissance des couples et familles homosexuelles et leurs répercussions sur les stratégies identitaires du mouvement des lesbiennes ». Communication donnée dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS, Colloque #419 : *Famille et homosexualité*, 13 mai 2002.
- Chamberland, Line. 1998. « La pensée *queer* et la déconstruction du sujet lesbien. Réflexions sur quelques enjeux politiques et théoriques ». Communication inédite présentée dans le cadre du 66^e Congrès de l'ACFAS, Université Laval.
- Chamberland, Line. 1996. *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*. Montréal : les éditions du remue-ménage, 285 p.
- Chamberland, Line. 1989. « Le lesbianisme : continuum féminin ou marronnage ? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne ». *Recherches féministes*, vol. 2, no. 2, p. 135-145.
- Collin, Françoise. 2001. « Différence/indifférence des sexes ». *Actuel Marx. Les rapports sociaux de sexe*, no. 30 (deuxième semestre), p. 183-199.
- Daune-Richard, Anne-Marie et Anne-Marie Devreux. 1992. « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique ». *Recherches féministes*, vol. 5, no. 2, p. 7-30.

- De Lesseps, Emmanuèle. 1980. « Hétérosexualité et féminisme ». *Questions féministes*, no 7 (février), p. 55-69.
- Delphy, Christine. 2001. *L'ennemi principal, tome 2. Penser le genre*. Paris : Éditions Syllepse – Collection Nouvelles questions féministes, 380 p.
- Delphy, Christine. 1998. *L'ennemi principal, tome 1. Économie politique du patriarcat*. Paris : Éditions Syllepse – Collection Nouvelles questions féministes, 389 p.
- Delphy, Christine. 1991. « Penser le genre : quels problèmes ? ». In *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, sous la dir. de Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch, p. 89-101. Paris : C.N.R.S.
- Delphy, Christine. 1982. « Un féminisme matérialiste est possible ». *Nouvelles Questions féministes*, no. 4 (automne), p. 51-86.
- Delphy (Dupont), Christine. 1970. « L'ennemi principal ». *Partisans*, vol. 54-55, p. 157-172.
- Demczuk, Irène et Frank W. Remiggi (dir. publ.). 1998. *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*. Montréal : VLB éditeur, 409 p.
- De Sève, Micheline. 1995. « Invitation à « co-partager » le pouvoir ». *Cahiers réseau de recherches féministes/Université du Québec à Montréal*, Collection : Femmes et pouvoir, sous la dir. de Évelyne Tardy, p. 63-75. Montréal : Institut de recherches et d'études féministes.
- Escoffier, Jeffrey. 1992. « Generations and Paradigms : Mainstreams in Lesbian and Gay Studies ». In *Gay an Lesbian Studies*, sous la dir. de Henry L. Minton, p. 7-26. New York: Harrington Press.
- Femmes en tête. 1990. *De travail et d'espoir. Des groupes de femmes racontent le féminisme*. Montréal : les éditions du remue-ménage, 200 p.
- Ferguson, Ann. 1981. « Patriarchy, Sexual Identity, and the Sexual Revolution ». *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 7, no. 1 (Autumn), p. 158-172.
- Guillaumin, Colette. 1978a. « Pratique du pouvoir et idée de Nature : 1. L'appropriation des femmes ». *Questions féministes*, no. 2 (février), p. 5-30.
- Guillaumin, Colette. 1978b. « Pratique du pouvoir et idée de Nature : 2. Le discours de la Nature ». *Questions féministes*, no. 3 (mai), p. 5-28.
- Hennessy, Rosemary. 2000. *Profit and Pleasure. Sexual Identities in Late Capitalism*. New York, London : Routledge, 265 p.

- Hennessy, Rosemary. 1994. « Queer Theory, Left Politics ». *Rethinking MARXISM*, vol. 7, no. 3 (fall), p. 85-111.
- Hennessy, Rosemary. 1993. « Queer Theory : A Review of the *differences* Special Issue and Wittig's *The Straight Mind* ». *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 18, (summer), p. 964-973.
- Higgins, Ross. 1998. « Identités construites, communautés essentielles. De la libération gaie à la théorie *queer* ». In *Les limites de l'identité sexuelle*, sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 109-133. Montréal : les éditions du remue-ménage.
- Hildebran, Andrea. 1998. « Genèse d'une communauté lesbienne : un récit des années 1970 ». In *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, sous la dir. d'Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, p. 167-185. Montréal : VLB éditeur.
- Hirata, Helena, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dir. publ.). 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses Universitaires de France, 291 p.
- Jagose, Annamarie. 1996. *Queer Theory. An Introduction*. New York : New York University Press, 153 p.
- Jackson, Stevi. 1996. « Récents débats sur l'hétérosexualité : une approche féministe ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 17, no.3, (août), p.5-26.
- Juteau, Danielle, et Nicole Laurin. 1988. « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux 'mères porteuses' ». *Revue canadienne Société et Anthropologie*, p.183-207.
- Kergoat, Danièle. 2003. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». In *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier, p. 35-44. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lamoureux, Diane. 2002. « Le dilemme entre politiques et pouvoir ». *Cahiers de recherche sociologique. Femmes et engagement*. Montréal : Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, no. 37, p. 183-201.
- Lamoureux, Diane. 1998. « La question lesbienne dans le féminisme montréalais : un chassé-croisé ». In *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, sous la dir. de Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, p. 167-185. Montréal : VLB éditeur.
- Lamoureux, Diane. 1986. *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 1970*. Montréal : les éditions du remue-ménage, 168 p.

-
- Mathieu, Nicole-Claude. 1991. *L'anatomie politique. Catégories et idéologies du sexe*. Paris : côté-femmes, 291 p.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1989. « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre ». In *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, sous la dir. de Anne-Marie Daune-Richard, Marie-Claude Hurtig et Marie-France Pichevin, p. 109-147. Aix-en-Provence : Université de Provence, CEFUP.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1985a, 2^e éd. 1991. *Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique*. Rapport préparé pour l'UNESCO et présenté à la Réunion internationale d'experts. Lisbonne, Portugal, 17-20 septembre 1985.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1977, 2^e éd. 1991. « Paternité biologique, maternité sociale... ». In *Femmes, Sexisme et Sociétés*, sous la dir. d'Andrée Michel, p.39-48. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1973, 2^e éd. 1991. « Homme-culture et femme-nature ? ». *L'Homme*, XIII, no. 3 (juil.-sept.), p. 101-113.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1971, 2^e éd. 1991. « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe ». *Épistémologie sociologique*, no. 11 (1^{er} semestre), p. 19-39.
- Perron, Paul-André. 1998. « Le « je » et le « nous ». Heurs et malheurs du concept d'identité », In *Les limites de l'identité sexuelle* sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 151-161. Montréal : les éditions du remue-ménage.
- Rich, Adrienne. 1981. « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne ». *Nouvelles Questions féministes*, no. 1 (mars), p 15-43.
- Rich, Adrienne. 1980. *Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution*. Trad. de l'anglais. Paris : Denoël/Gonthier, 297 p.
- St-Hilaire, Colette. 1998. « Crise et mutation du dispositif de la différence des sexes : regard sociologique sur l'éclatement de la catégorie sexe ». In *Les limites de l'identité sexuelle* sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 57-85. Montréal : les éditions du remue-ménage.
- Turcotte, Louise. 2002. « La pensée matérialiste de Monique Wittig ». In *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes : autour de l'œuvre théorique, politique et littéraire de Monique Wittig : Actes de colloque* (Paris, 16-17 juin 2001) sous la dir. de Marie-Hélène Bourcier et Suzette Robichon, p. 56-65. Paris : Éditions Gaies et Lesbiennes.

- Turcotte, Louise. 2001. « La Révolution d'un point de vue ». In *La pensée straight*, recueil de textes de Monique Wittig, p. 17-23. Paris : Éditions Balland.
- Turcotte, Louise. 1998. « Itinéraire d'un courant politique : le lesbianisme radical au Québec ». In *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbiennes et gais de Montréal* sous la dir. d'Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, p. 363-398. Montréal : VLB éditeur.
- Turcotte, Louise. 1996. « Théorie *queer* : transgression ou régression ? ». *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, no. 24 (octobre), p. 119-129.
- Wittig, Monique. 2001. *La pensée straight*. Paris : Éditions Balland, 148 p.
- Young, Iris Marion. 1994. « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective ». *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 19, no. 3 (printemps), p. 713-738.
1995. *La 10^e revendication ou La riposte des lesbiennes à la pauvreté*, Montréal, 2 p. [document polycopié].

Revue féministes et lesbiennes

Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui, depuis 1982.

Des luttes et des rires de femmes, 1978-1981.